

EVALUATION FINALE DU PROJET :

“PREVENTION ET ANTICIPATION DE LA VULNERABILITE DES FEMMES ET DES FILLES FACE AU TERRORISME A TRAVERS LEUR AUTONOMISATION, LE DIALOGUE COMMUNAUTAIRE ET L’EDUCATION DANS LE NORD DE LA COTE D’IVOIRE”

RAPPORT D’EVALUATION FINALE

Dr Esso Lasme Jean Charles Emmanuel

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES PHOTOS.....	5
SIGLES ET ACRONYMES.....	6
RESUME EXECUTIF.....	7
I.CONTEXTE ET BUT DE L'EVALUATION.....	11
1.1 CONTEXTE.....	11
1.2 BUT ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION	12
II.CRITERES DE L'EVALUATION, METHODOLOGIE ET LIMITES	14
2.1 CRITERES DE L'EVALUATION	14
2.2 ECHANTILLONNAGE	15
2.3 COLLECTE DES DONNEES	15
2.4 ANALYSE DES DONNEES	16
2.5 LIMITES DE L'EVALUATION.....	17
III.RESULTATS DE L'EVALUATION.....	18
3.1 EVALUATION DE LA CONCEPTION DU PROJET	18
3.1.1 Logique verticale du projet.....	20
3.1.2 Prise en compte de la dimension genre	21
3.1.3 Capacités des ONG partenaires de mise en œuvre	22
3.2 EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	26
3.2.1 Efficacités du projet	26
3.2.2 Efficience du projet.....	44
3.2.3 Stratégies alternatives développées	53
3.3 EVALUATION DES EFFETS DU PROJET	55
3.3.1 Accroissement de la vigilance du fait du projet Japon	55
3.3.2 Effets relatifs à la cohésion sociale	58
3.3.3 Effets sur la vie individuelle, domestique et communautaire des femmes.....	62
3.3.4 Réduction des Violences Basées sur le Genre	68
3.3.5 Réduction de l'analphabétisme.....	69
3.3.6 Effets sur la dynamique de régularisation	69
3.3.7 Début du remboursement des fonds	70
3.4 DURABILITE OU PERRENITE DU PROJET	71
3.4.1 Implication des communautés bénéficiaires	74
3.4.2 Renforcement de capacités des acteurs.....	77
CONCLUSION.....	81
RECOMMANDATIONS	85
LECONS APPRISSES	88
ANNEXES	89

QUESTIONS CLES DU RAPPORT DE DEMARRAGE	104
GUIDE D'ENTRETIEN AVEC BENEFICIAIRE	118
GUIDE D'ENTRETIEN AVEC COMITE DE SUIVI.....	120
GUIDE D'ENTRETIEN AVEC GROUPEMENT	122
GUIDE D'ENTRETIEN AVEC ONU FEMMES	124
GUIDE D'ENTRETIEN AVEC PMO / ACTEUR.....	127
CADRE DE RESULTAT	127

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Activités réalisées par AIP.....	27
Tableau 2: Activités réalisées par CARITAS	31
Tableau 3: Activités réalisées par FEV	36
Tableau 4: Efficience de l'AIP selon rapport AIP.....	44
Tableau 5: Efficience de l'AIP selon rapport ONU Femmes.....	46
Tableau 6: Efficience CARITAS selon rapport CARITAS.....	47
Tableau 7: Efficience de CARITAS selon rapport ONU Femmes	51
Tableau 8: Efficience de FEV selon rapport ONU Femmes	52

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Evaluation dans le cycle de programmation	18
Photo 2: Le chargé de S&E de CARITAS Odienné avec une bénéficiaire	23
Photo 3: Véhicule de CARITAS Odienné.....	24
Photo 4: Locaux de AIP à Bouna.....	25
Photo 5: Vue d'une salle de couture de filles de Bouna.....	28
Photo 6: Une vue du restaurant de San Leka (Bouna) renové	29
Photo 7: Une vue du matériel de travail de l'Association des Femmes Peuhls de Bouna (A.F.P.B)	30
Photo 8: Une vue d'un atelier de couture à Odienné	33
Photo 9: Une vue du lieu de restauration en plein aménagement.....	34
Photo 10: Ustensiles de pâtisserie des filles d'Odienné	34
Photo 11: Espaces culture du maraicher du groupement Yafligue de Korhogo	39
Photo 12: Femmes utilisant le matériel reçu	40
Photo 13: Filles utilisant le matériel de couture reçu.....	41
Photo 14: <i>Groupement à Kaniasso (Fabrication d'Attieké)</i>	60
Photo 15: Rencontre avec le comité de suivi de Minignan	61
Photo 16: Une vue de production de maraicher	62
Photo 17: Tricotages et vêtements réalisés par les filles d'Odienné.....	63
Photo 18: Vêtements réalisés par les filles de Bouna	64
Photo 19: Gâteaux confectionnés par les filles d'Odienné.....	64
Photo 20: Poulailleur des femmes du groupement la Paix de Koro Oulé.....	65
Photo 21: Cultures vivrières des femmes du groupement Yafligue de Korhogo	65
Photo 22: Une vue du moulin à moudre de maïs et arachide.....	73

SIGLES ET ACRONYMES

ADO	:	Analyse de Développement des Organisations
AFPB	:	Association des Femmes Peuhls de Bouna
AGR	:	Activités Génératrices de Revenus
AIP	:	Association Ivoirienne pour le Progrès
ANADER	:	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ASC	:	Agent de Santé Communautaire
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
DR	:	Directeur Régional
FEV	:	Fondation Espoir Vie
GAR	:	Gestion Axée sur les Résultats
GVF	:	Groupement à Vocation Familiale
IFEF	:	Institut de Formation et d'Education Féminine
IOV	:	Indicateurs Objectivement Vérifiables
MSFFE	:	Ministère de la Solidarité de la Famille, de la Femme et de l'Enfant
MSLS	:	Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida
MOU	:	Mémorandum d'accord
MINAGRI	:	Ministère de l'Agriculture
MINCOM	:	Ministère de la Communication
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PMO	:	Partenaire de mise en œuvre
PND	:	Plan National de Développement
PTF	:	Partenaires et Techniques Financiers
SNU	:	Système des Nations Unies
UNESCO	:	Organisation des Nation Unie pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	:	Fonds des Nation Unies pour l'Enfance
URPCI	:	Union des Radios de Proximité Côte d'Ivoire

RESUME EXECUTIF

L'évaluation finale du projet « *Prévention et anticipation de la vulnérabilité des femmes face au terrorisme à travers leur autonomisation, le dialogue communautaire et l'éducation dans le Nord de la Côte d'Ivoire* » s'est réalisée à travers une analyse documentaire, des entretiens avec les acteurs et bénéficiaires et des observations de réalisations. Débutée dans le mois d'Avril, la visite sur le terrain s'est effectuée du 18 au 24 Mai 2017 à Odienné, Korhogo et Bouna. L'évaluation a consisté en des échanges avec les partenaires de mise en œuvre (CARITAS Odienné, AIP et FEV), les comités de suivi des régions, les autorités locales, les groupements de femmes et les filles bénéficiaires du projet ONU Femmes. L'objectif visé était d'établir un bilan final du projet en vue d'identifier les points forts et les points faibles de l'intervention, l'évaluation des réalisations, leurs contributions à la réalisation des objectifs de développement de la Côte d'Ivoire, et de dégager les mesures éventuelles à prendre pour assurer une pérennisation des actions.

Les documents analysés donnent de conclure de la **pertinence** du projet. En effet, la sécurité occupe une place de choix dans les priorités nationales de la Côte d'Ivoire. La **cohérence interne du projet montre qu'elle est bonne**. La dimension genre en est prise en compte dans la mesure où le projet vise à réduire les inégalités entre hommes et femmes et accroître le pouvoir décisionnel des femmes.

Les informations recueillies et les constats faits sur le terrain permettent d'affirmer que CARITAS dispose d'un personnel compétent, d'un local adéquat et de manuels de procédures pour la gestion d'un tel projet. Par contre, l'équipe dirigeante du projet au niveau de AIP ne réside pas à Bouna, la mise en œuvre du projet étant laissée à l'assistant projet et l'agent terrain. En outre, **les capacités de FEV à conduire le projet Japon sont totalement mises en doute**.

Les populations ont largement adhéré au projet avec à leur tête le préfet de région qui assure le rôle de présidents des comités de suivi.

CARITAS a un taux d'atteinte des cibles de 85,0%, AIP de 71,0% et FEV de 37,0%. FEV n'a pas fait preuve d'efficacité dans la mise en œuvre du projet, les quelques succès obtenus à Korhogo étant le fait de l'ANADER et de la coordination ONU Femmes du projet. L'ONG CARITAS, du fait de son dynamisme a contribué à booster les activités dans d'autres régions où se déroulaient également le projet à savoir Poro et Tchologo. La question du **recrutement des partenaires de mise en œuvre de ONU Femmes est donc à approfondir.**

Les PMO comme les bénéficiaires ont tous affirmé avoir tous été formés soit sur l'entrepreneuriat, la comptabilité simplifiée, la gestion de groupe où leurs domaines d'exercice d'activités. Tous les acteurs ont salué les appuis techniques dont ils ont été l'objet.

Le matériel reçu de ONU Femmes est effectivement utilisé par les bénéficiaires.

Les taux d'exécution des trois partenaires sont relativement élevés, les sommes allouées ayant été quasi consommées. Cependant, **l'utilisation des fonds par FEV a été très déstructurée.** Certaines activités importantes ont eu des taux d'exécution budgétaire de moins de 25,0% au moment où d'autres ont des taux de près de 900,0%. Par ailleurs, l'ONG a utilisé **98,4% des fonds pour n'atteindre les cibles que dans 36,0% des cas.**

Au titre des stratégies alternatives, la mise en place d'une fiche de candidature et les propositions de plans d'affaire évalués par le comité de suivi et le recrutement des filles parmi les formées de l'IFEF ont été développées.

S'agissant des effets du projet, on note que les personnes interrogées connaissent tous le projet Japon ou projet ONU Femmes mais ignorent souvent les composantes du projet. Le **renforcement de la cohésion sociale** et la **redynamisation des groupements** reste l'un des résultats perceptibles observé. Dans toutes les villes, les groupements rencontrés et les filles bénéficiaires se sont réjouis des **retombées économiques** du projet Japon. Les femmes produisent et vendent des broderies et vêtements, des gâteaux, du lait, des plats commandés lors des ateliers et séminaires, etc.

Les femmes bénéficiaires du projet ont radicalement changé de statut.

Elles ont remboursé ou amorcé le processus de remboursement des sommes financières à elles remises dans le cadre du projet.

Selon les propos d'un interviewé, la baisse des violences basées sur le genre semble également un résultat satisfaisant du projet. **Par contre, l'alphabétisation des femmes reste le maillon le plus faible observé** en termes d'effets du projet.

La pérennité du projet est quasi acquise au regard de l'implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet, de la formation reçue par ceux-ci, de la qualité des équipements mis à leur disposition, de la rentabilité de leurs activités mais surtout de la détermination à poursuivre des activités qui leur ont donné un respect dans la société.

En dépit de quelques contraintes engendrant la mise en œuvre tardive de certaines activités, **le projet Japon fait la fierté des différentes villes visitées** et depuis les autorités locales jusqu'aux filles, tous recommandent sa poursuite pour tenir compte du temps très court (huit mois) accordé à sa mise en œuvre. **L'évaluation a montré que les résultats obtenus à la fin d'un projet aussi court sont probants et à saluer. Les constats du terrain conduisent aux recommandations suivantes à l'attention de ONU Femmes** (i) Recruter des partenaires de mise en œuvre dotées d'une solide expérience et ayant des preuves de performance, (ii) Mettre en place un mécanisme régulier d'évaluation des partenaires de mise en œuvre avec possibilité de revoir à la baisse l'appui financier d'un PMO non opérationnel et le remettre à un autre pour atteindre les cibles du projet, (iii) Accentuer le suivi évaluation du travail des PMO par la conduite d'audit de la qualité des données rapportées. Il faudrait organiser chaque mois des missions d'audit de la qualité des données rapportées par les PMO et juger de l'effectivité de la réalisation des activités et de l'atteinte des résultats attendus, (iv) Mettre en application le programme et opération management pour éviter que le matériel arrive en retard et quelquefois

en fin de projet, (v) Poursuivre les activités du volet alphabétisation. Elles sont au démarrage dans beaucoup de groupements, (vi) Commanditer des études environnementales rapides avant l'installation de certains équipements, (vii) Donner l'appui à un plus grand nombre de groupements avec le système de semi-crédit, (viii) Trouver des mécanismes de motivation des acteurs étatiques parties prenantes de premier niveau du projet pour éviter que cela constitue des blocages (motos pour la supervision, crédit de communication) (ix) Négocier une seconde phase de l'initiative en vue d'étendre le nombre de bénéficiaires et consolider l'appropriation du projet par les communautés.

I. CONTEXTE ET BUT DE L'ÉVALUATION

I.1 CONTEXTE

Après une décennie de crise politico-militaire, la Côte d'Ivoire a connu une grave crise post-électorale en 2011, conduisant à une augmentation de la pauvreté et de la vulnérabilité chez les femmes. En outre, le pays est confronté à une menace de terrorisme, une fragilité, en raison de son engagement dans la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme, sa frontière nord avec le Mali et la prolifération et la circulation illicite d'armes légères.

Avec une croissance économique très dynamique (9,2 %) et son aspiration à l'émergence d'ici à 2020, la Côte d'Ivoire faisait face à des menaces de sécurité qui étaient pour la plupart des conflits internes parmi les communautés vivant dans le pays. Aujourd'hui, le terrorisme représente une menace tangible pour le pays comme en témoigne la violence djihadiste et attentats à la bombe au Mali, pays voisin en Novembre 2015. Aussi, la prévention du terrorisme a-t-elle été mentionnée dans le Plan National de Développement de la Côte d'Ivoire 2012-2015.

En effet, dans des déclarations, les djihadistes ont signifié qu'ils cibleraient la Côte d'Ivoire ainsi que la Mauritanie dans un proche avenir. Des propos qui doivent être pris au sérieux par le gouvernement de Côte d'Ivoire et ses partenaires pour assurer une adoption rapide de mesures préventives surtout que le chômage des jeunes et la pauvreté conjuguée aux divisions de communautés et au mécontentement populaire peuvent être exploitées par les activistes du terrorisme. Venant corroborer cette crainte, une attaque terroriste, la première de l'histoire de la Côte d'Ivoire, a été perpétrée à Grand Bassam, en mars 2016, un mois précédant le lancement du projet.

Conscient de l'importance de la prise en compte du genre dans les plans de sécurité, le gouvernement japonais et l'ONU Femmes à travers l'initiative *“Prévention et anticipation de la vulnérabilité des femmes et des filles face au*

terrorisme, à travers leur autonomisation, le dialogue communautaire et l'éducation dans le Nord de la Côte d'Ivoire ont décidé d'œuvrer ensemble en appui au gouvernement de Côte d'Ivoire à des fins de facilitation du dialogue communautaire, pour la responsabilisation et la prise de conscience sur le terrorisme. Plus précisément, il s'agit de contribuer à prévenir la vulnérabilité des femmes de la zone concernée au terrorisme et à des conflits internes.

Après des visites sur le terrain et des discussions entre l'ambassade du Japon en Côte d'Ivoire et ONU Femmes, les deux institutions se sont convenues sur l'impact positif de la satisfaction des besoins fondamentaux de la femme, leur donnant les moyens de les protéger contre la violence basée sur le genre en tant que stratégie de sécurité humaine. Il s'agit de viser alors l'autonomisation de la femme comme un moyen de lutte contre l'instabilité. C'est ainsi que l'initiative qui fera objet de la présente évaluation finale a vu le jour. Elle a été mise en œuvre une année durant, de Avril 2016 à Mars 2017.

Le présent document est le rapport de cette évaluation. Il fait suite à la consultation des documents des partenaires de mise en œuvre du projet, à la visite de terrain sur les sites du projet et à la conduite d'entretiens avec les acteurs et partenaires du projet dans les localités d'Odienné, Korhogo et Bouna.

I.2 BUT ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION

L'évaluation visait à établir un bilan final du projet, en vue d'identifier les points forts et les points faibles de l'intervention, apprécier les réalisations du projet et leur contribution à l'atteinte des objectifs de développement de la Côte d'Ivoire. Elle dégage également les mesures prises ou à prendre pour assurer une pérennisation des actions.

Plus spécifiquement, il était question d'établir un bilan global de la mise en œuvre du projet à des fins de capitalisation : succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter dans le futur, stratégies partenariales.

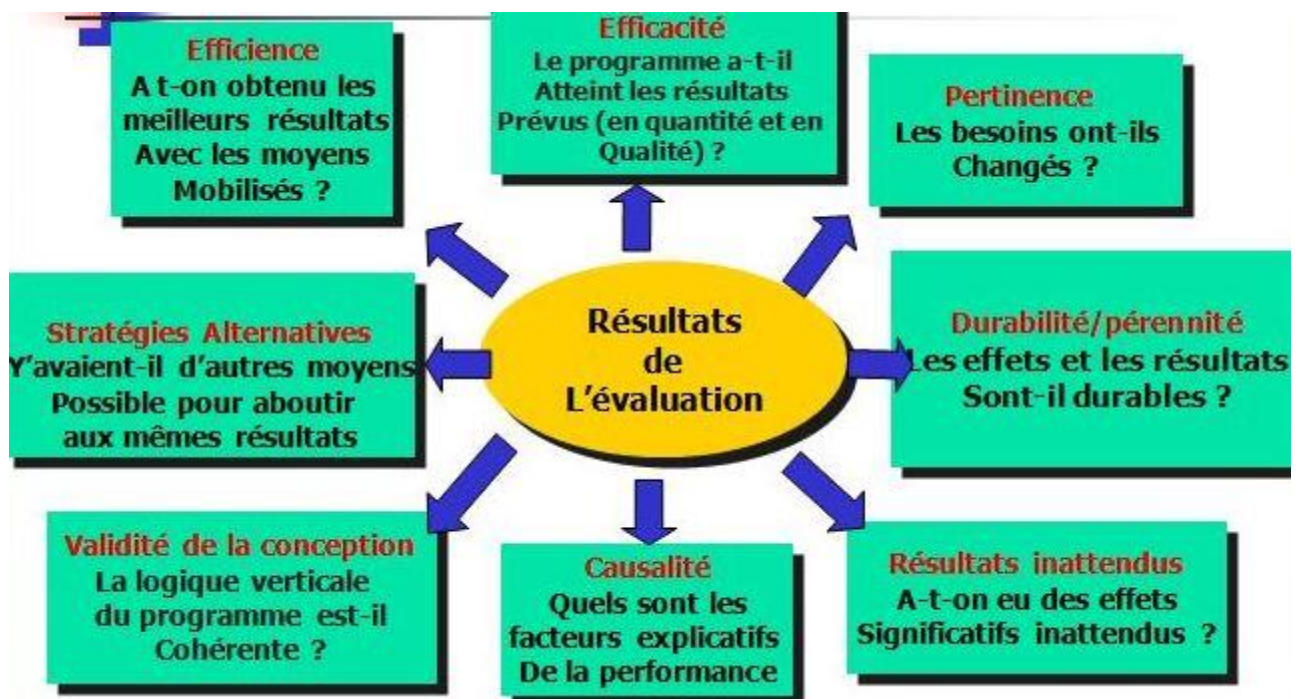
L'exercice a consisté à mesurer l'atteinte des résultats attendus du projet que sont (i) Les femmes et les jeunes filles du Nord de la Côte d'Ivoire, en particulier les plus marginalisées et les exclues, sont économiquement autonomes, (ii) Les femmes et les filles vulnérables dans la partie Nord de la Côte d'Ivoire sont plus en sécurité et (iii) Les communautés sont fortes, résistantes et capables de prévenir et de protéger les femmes, les jeunes filles et l'ensemble de la population contre les activités terroristes.

Il était donc question d'analyser les retombées du projet aussi bien sur les populations que les communautés bénéficiaires.

II. CRITERES DE L'EVALUATION, METHODOLOGIE ET LIMITES

2.1 CRITERES DE L'EVALUATION

Les critères de cette évaluation sont résumés dans le schéma ci-dessous. Il s'agit de la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité ou pérennité et l'impact mieux l'effet. En plus des critères standards, l'équité en matière de genre a été regardée. On s'est intéressé à l'équité, la non-discrimination, la participation, l'inclusion, l'autonomie financière, l'amélioration sociale et la transformation des femmes. Les résultats attendus de cette évaluation sont consignés ci-après.



2.2 ECHANTILLONNAGE

L'approche de l'évaluation étant essentiellement qualitative, il n'y a pas de plan de sondage en tant que tel. Les entretiens ont eu lieu avec tous les acteurs susceptibles de donner des informations permettant d'apprécier les résultats du projet et ses effets sur les populations et les communautés. Les cibles concernées par les entretiens ont été ONU femmes, les ONG partenaires de mise en œuvre que sont CARITAS Odienné, l'Agence Ivoirienne pour le Progrès et la Fondation Espoir Vie, les comités de suivi des régions du projet étaient ciblés, les autorités locales, les groupements de femmes et les filles bénéficiaires du projet.

2.3 COLLECTE DES DONNEES

La collecte des données s'est faite de deux manières. La collecte des documents du projet auprès de ONU Femmes via les partenaires de mise en œuvre a permis d'apprécier à un premier niveau le niveau de réalisation des activités par les PMO sur le terrain ainsi les résultats obtenus par le projet.

Une mission de collecte de données qualitative a ensuite été conduite dans les régions de mise en œuvre du projet en vue de cerner les retombées du projet. Elle s'est déroulée du Jeudi 18 Mai au Mercredi 24 Mai 2017 respectivement dans les localités d'Odienné, Minignan, Kaniasso, Korhogo et Bouna.

Les entités avec lesquelles les échanges ont eu lieu à Odienné sont le comité de suivi du projet de Minignan, Le groupement Badegnan, le groupement Dan et We, le Sous Préfet de Tienko les filles bénéficiaires, la directrice de l'IFEFF, le directeur régional du Ministère de la Femme et CARITAS Odienné. A Kaniasso, une escale à Koro Oulé nous a permis de voir la ferme du groupement la Paix. Puis nous avons rencontré le groupement Tianbeko (et visité leur moulin), le directeur du Centre polyvalent de Kaniasso et le médecin spécialiste des activités de VBG.

A Korhogo, les entretiens ont eu lieu avec le groupement Yafligue (suivies d'une visite de site pour voir les cultures des femmes de l'association et le grand espace qu'elles occupent), le groupement Wobin Nibina du village de Niambelegue, le Chef du village, la directrice de l'IFEF, ANADER et le groupement Sherifoula de Boundiali dont la présidente était de passage à Korhogo. **Aucun entretien n'a pu avoir lieu avec FEV, le partenaire de mise en œuvre du projet qui n'a fait aucun signe de présence durant l'évaluation.**

A Bouna, les entretiens se sont déroulés avec trois groupes de filles bénéficiaires du projet, le groupement San Leka, l'Association des Femmes Peuhls de Bouna (AFPB) le directeur du centre social, la directrice de l'IFEF et l'AIP.

2.4 ANALYSE DES DONNEES

L'analyse utilisée dans le cadre de cette évaluation est la triangulation des données provenant des rapports des partenaires de mise en œuvre du projet, des entretiens sur le terrain avec eux et ceux des bénéficiaires et autres acteurs du projet. L'analyse des documents a constitué essentiellement la base de l'évaluation de l'efficacité et de l'efficience du projet. Les entretiens avec les PMO ont enrichi cette analyse. Les discussions sur le terrain ont permis d'appréhender les stratégies alternatives développées par les PMO en vue de l'atteinte des cibles du projet. L'analyse des effets du projet découle des différents entretiens réalisés confortés par les rapports des PMO.

L'analyse de contenu a été utilisée dans l'exploitation et l'analyse des données qualitatives issues des entretiens semi-structurés. Dans un premier temps, tous les entretiens ont été transcrits sur Word. L'exercice a donc consisté après à (i) Regrouper les résultats par principaux domaines d'intérêt, (ii) Identifier les différentes positions face à chaque sujet important, (iii) Faire la somme de

chacune des positions et évaluer leur force ou degré d'importance et (iv)
Reprendre textuellement les propos et meilleures remarques des participants.

2.5 LIMITES DE L'ÉVALUATION

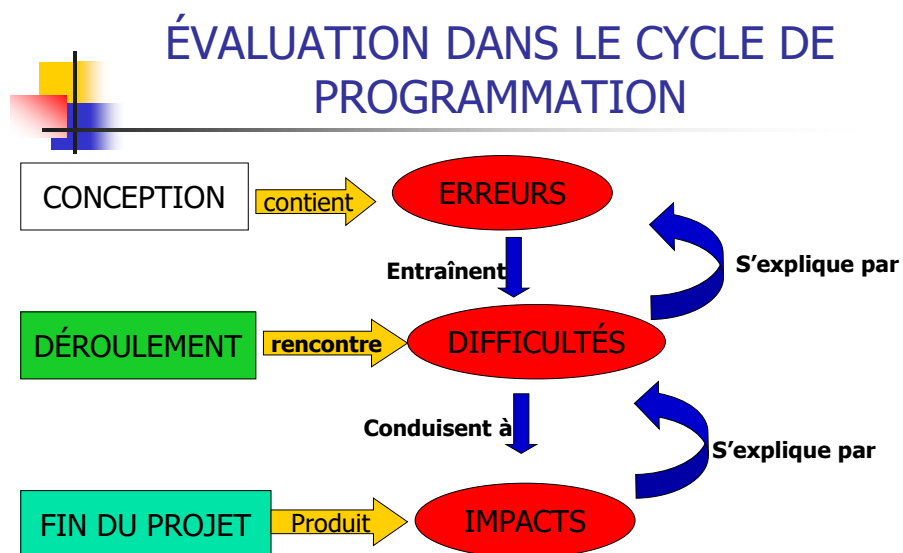
L'évaluation a mesuré l'état de réalisation du projet. Elle a cherché également à appréhender les effets immédiats du projet sur les communautés notamment sur les groupements et les filles bénéficiaires. Le temps de réalisation du projet (huit mois) n'est véritablement pas adapté à une telle mesure car les effets peuvent être amorcés mais non encore perceptibles. La lecture de l'avenir par les interviewés a été donc la base de notre jugement.

III. RESULTATS DE L'EVALUATION

3.1 EVALUATION DE LA CONCEPTION DU PROJET

L'évaluation d'un projet exige que l'on observe aussi bien sa conception que sa mise en œuvre ainsi que ses effets. La conception du projet peut contenir des erreurs, ce qui peut engendrer son échec. Les difficultés rencontrées peuvent également influencer la mise en œuvre du projet et avoir des incidences sur les effets attendus.

Photo 1: Evaluation dans le cycle de programmation



Source : Support de cours, Esso, 2001

Cette section, liée à la conception du projet, arborera sa pertinence, l'analyse de sa cohérence ou logique verticale du projet qui passe par un examen du tableau synoptique (relation entre le but, les objectifs et les produits) et du caractère approprié des indicateurs objectivement vérifiables (IOV).

Constat I: La pertinence du projet est avérée

La sécurité occupe une place de choix dans les priorités nationales de la Côte d'Ivoire. Compte tenu de la proximité du pays avec le Mali, une base de l'Afrique de l'Ouest pour les djihadistes et de la ferme position antiterroriste adoptée par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en son temps présidée par le Président de la Côte d'Ivoire, le pays est potentiellement exposé aux menaces terroristes. Par ailleurs, selon les données de référence du Plan National de Développement de la Côte d'Ivoire (PND 2016-2020) l'incidence de pauvreté de la population en 2015 (46,3%) est alarmante et touche particulièrement les femmes. Avec l'hypothèse que l'oisiveté et la pauvreté sont des facteurs de vulnérabilité qui peuvent constituer des portes d'entrée du terrorisme dans une zone, le développement d'un projet comme celui de Japon est pertinent. Dans une perspective d'anticipation, la pertinence du projet ne souffre d'aucun doute. D'ailleurs, l'attaque de Grand Bassam dont a été victime la Côte d'Ivoire en 2015 a conforté cette lecture des choses. Le projet mis en place par le gouvernement japonais et ONU Femmes en appui au gouvernement ivoirien est un projet de prévention et d'anticipation de la vulnérabilité des femmes et des filles face au terrorisme à travers leur autonomisation, le dialogue communautaire et l'éducation dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Les volets pour adresser la question comme « dialogue communautaire » sont indiqués pour accroître la vigilance, « éducation » ouvre la voie à la connaissance qui rend plus prudent et « autonomisation » est la limite à la corruption et gain facile parce que financièrement suffisant. D'ailleurs les propos des enquêtés le confirment comme on le voit dans les dires de **XG** « **Si elle n'a pas les moyens, elle peut être à la portée des terroristes. Si quelqu'un vient vous dire : si tu fais ça, tu auras ça, elle va accepter. Aujourd'hui, je suis en train de préparer mon placali (Pâte de manioc cuite), je ne peux pas aller avec quelqu'un, je suis dans mon bureau...** ». **HV** renchérit «**lls ont parlé. J'ai vu un peu dedans. On**

*allait avoir des problèmes mais grâce à Dieu, quand on a su, il a fui. Il ne veut pas que les jeunes filles mangent, jouent avec les garçons. Il s'habille comme vieux! Djah !! (Pourtant), c'est un jeune. Il essayait **d'enrôler les jeunes avec l'argent** ...Il est parti tard dans la nuit». TG ajoute «Le mois passé, notre secrétaire est venu se faire former comme alphabétiseuse. Elle va nous former. Moi je n'ai jamais été à l'école oh... ».*

3.1.1 Logique verticale du projet

Constat 2 : La cohérence interne du projet est bonne

Les résultats attendus sont liés aux objectifs du projet. Les activités sont claires et précises. Elles s'inscrivent bien dans l'autonomisation financière, le renforcement du dialogue communautaire, ou l'éducation des femmes. Les indicateurs de processus et de résultats existent.

Les trois premiers outcomes (effets) sont en adéquation avec les résultats escomptés. Dans un premier temps, il s'agit de travailler à l'autonomie financière des femmes surtout les plus marginalisées et exclues. Dans un second temps, il faudra travailler à accroître le nombre de décideurs de tous genres en faveur de la lutte contre les violences basées sur le genre, ce qui permettrait aux femmes et filles vulnérables du Nord d'être plus en sécurité. Enfin, il s'agira de contribuer à rendre les communautés fortes et résilientes face au phénomène du terrorisme.

Les différents output (produits) de chaque outcome (effet) sont également cohérents et couvrent l'ensemble des résultats attendus. Les résultats de l'étude sont en relations avec les indicateurs. Les lignes de base et cibles existent.

Par ailleurs, les mécanismes sur lesquels on veut agir pour réduire la vulnérabilité face au terrorisme sont pertinents. Le dialogue communautaire va renforcer la cohésion et accroître la vigilance, l'éducation va ouvrir la voie à la connaissance et rendre les communautés plus vaillantes et l'autonomisation va

donner aux femmes du travail et donc être moins vulnérables économiquement et accessibles au terrorisme.

3.1.2 Prise en compte de la dimension genre

Constat 3 : Les bénéficiaires du projet sont essentiellement des femmes vulnérables

Le projet s'intéresse à la vulnérabilité des femmes face au terrorisme. Pour réduire cette vulnérabilité, il travaille à l'autonomisation des femmes et des filles qui est une dimension du genre car elle vise à réduire les inégalités entre hommes et femmes et accroître le pouvoir décisionnel des femmes. Il en est de même pour l'alphabétisation des femmes prévue dans le projet. Diminuer l'analphabétisme des femmes réduit également les inégalités de genre.

Les groupements que nous avons visités sur le terrain sont quasiment ou essentiellement composés de femmes. Les rares hommes qu'on trouve dans certains groupements jouent le rôle de conseillers où les aident pour les tâches plus rudes ont dit les interviewées. **FGO** relate ce qui suit « *Au début, c'était des femmes mais maintenant on veut mettre des hommes dedans car le travail, il y a travail des hommes. La machine contient du gasoil, pour mettre en marche, il faut la force. On sollicite actuellement des jeunes gens pour nous aider. Nous on ne sait pas manipuler, avant on prenait pour aller dans les autres moulins et on payait. Alors que nous même on a notre machine maintenant* ». Les hommes avec qui travaillent les femmes sont leurs maris ou frères comme le dit **YHU** « *Dans notre groupement, il y a cinq hommes et 32 femmes. On nous a dit que ONU Femmes est venue pour aider les femmes. Les cinq là, on les fait confiance, ce sont nos maris et nos frères* ». Les hommes sont souvent alphabétisés et les aident. C'est ce que dit **UIO** « *On a trois garçons dans le groupement. Ce sont nos maris. Ils sont là pour nous conseiller. Ils ne travaillent pas, puisque nous on ne connaît pas le français, on a besoin d'eux sinon à part ça, ils ne font rien* ». Un des interlocuteurs nous a dit que la plupart des projets a toujours été en direction des hommes et que le projet Japon était le bienvenu. Lisons ses dires « *Le projet a permis aux femmes*

d'être autonomes. Avant, c'était les hommes, **aujourd'hui les femmes** ont les moyens...Elles contribuent aux besoins de la famille ». Un autre renchérit pour dire qu'une des inégalités du genre a été corrigée par le fait que désormais les femmes bénéficient du prix d'excellence « Il y a des années quand on parle de prix d'excellence, on ne les voit pas, cette année 2017, **ce sont seulement les femmes**, seul un homme faisait partie des récipiendaires ».

3.1.3 Capacités des ONG partenaires de mise en œuvre

Les aptitudes des partenaires de mise en œuvre sont à prendre en compte dans la conception d'un projet qui peut porter les germes de son échec dans la qualité des structures et des hommes qui l'exécutent. Cette section présente les capacités d'ordres matériels, logistiques et humains des ONG à conduire le projet.

3.1.3.1 CARITAS Odienné

Constat 4 : CARITAS Odienné se distingue relativement des autres PMO en termes d'équipe projet, motivation, disponibilité et efficacité

CARITAS Odienné a à son actif un personnel permanent de 12 personnes avec à sa tête l'Evêque en charge technique comme Directeur. **Il a obtenu un MBA en administration au Québec, une maîtrise en Analyse de Développement des Organisations (ADO), a exercé durant 11 ans dans l'administration**, il est diocésain depuis 22 ans. Nous avons également un Chargé de Suivi et Evaluation ; deux (02) comptables ; une caissière ; un (01) chargé d'éducation ; six (06) agents terrain dont deux sur ONU Femmes et un superviseur recruté sur la base de stratégie ; un Imam qui a une expérience avec ONUCI, président du comité régional des droits de l'homme, il connaît bien le milieu et la culture et dispose d'une notoriété dans la communauté.

CARITAS œuvre dans **l'autonomisation de la femme, la cohésion sociale et l'éducation**. Les domaines d'intérêt et les expériences antérieures de l'ONG CARITAS Odienné (elle a développé avec UNICEF une

nouvelle formule préscolaire, de type communautaire, la prise en charge des enfants par les enfants, la prise en charge nutritionnelle, la pair éducation qui mobilise la communauté, les agents de santé communautaire (ASC) mobilisés pour les soins) le prédisposent à conduire avec succès le projet Japon. Par ailleurs, la qualification professionnelle et les atouts relationnels sont favorables à la mise en œuvre d'un tel projet. Comme on le verra dans la suite, ce personnel qualifié a contribué au succès observé dans la mise en œuvre dans la zone couverte par l'ONG. Une preuve de sociabilité est le fait que le chargé de suivi-évaluation de CARITAS (à droite, Photo 2) a pris une part active à toutes les visites des parties prenantes et bénéficiaires du projet.

Photo 2: Le chargé de S&E de CARITAS Odienné avec une bénéficiaire



Source: Evaluation finale, ONU FEMMES, 2017

CARITAS dispose d'un local adéquat et de manuels de procédures pour la gestion d'un tel projet. On peut citer le manuel de procédures administratives

et financières. En plus pour être plus réactif et efficace sur le terrain, CARITAS s'est doté d'un véhicule de type 4x4.

Photo 3: Véhicule de CARITAS Odienné



Source: Evaluation finale, ONU FEMMES, 2017

Depuis de nombreuses années, CARITAS est reconnu dans l'exécution des projets de différentes thématiques, pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Le background du staff du projet et leur ancienneté dans la gestion de programmes de pauvreté et développement, leur familiarité aux procédures des partenaires sont donc déterminantes pour la coordination d'un tel projet.

3.1.3.2 A.I.P Bouna

L'Association Ivoirienne pour le Progrès (AIP) est une ONG basée à Bouaké, déroulant des activités dans le Nord et dans l'Est. Ses domaines régaliens sont santé communautaire, santé curative, **protection des droits de la femme** et de l'enfant, culture et **éducation à la paix**, lutte contre le paludisme et le VIH/sida. Les domaines d'interventions de AIP sont en adéquation avec les objectifs ou volets du projet Japon. **A Bouna, AIP utilise une belle villa spécialement aménagée comme bureau** (photo 4).

Photo 4: Locaux de AIP à Bouna



Source: Evaluation finale, ONU FEMMES, 2017

En revanche, la coordinatrice du projet ne réside pas à Bouna. Elle est au siège de l'ONG à Bouaké. Il en est de même pour le chargé du suivi évaluation et le responsable financier, toutes choses qui ne sont pas des facteurs de succès dans le déroulement des activités d'un projet. Nous ne pouvons pas savoir si leur background est un atout d'autant plus qu'aucun d'eux n'a effectué le déplacement pour l'évaluation. L'assistant projet et l'agent terrain résidant sur place disposent de moyens de déplacements.

3.1.3.3 FEV Korhogo

Fondation Vie Espoir (FEV) est le partenaire de mise du projet dans la zone de Korhogo. Elle a presque abandonné l'ensemble de ces tâches à ANADER Korhogo qui s'est fait l'effort de les accomplir. **Ses capacités à conduire le projet Japon sont mises en doute.** Tout ceci a été à la base de l'arrêt de la convention avec cette organisation. CARITAS a du reprendre en main ses activités à un moment donné et les résultats obtenus ont été probants comme on le verra plus bas.

3.2 EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La mise en œuvre d'un projet peut rencontrer des difficultés qui peuvent expliquer les faibles effets obtenus. Cela passe par l'implication des communautés et des bénéficiaires, le déroulement des activités, l'utilisation des ressources et les capacités de mettre en œuvre des solutions pour contourner les difficultés.

3.2.1 Efficacités du projet

Le critère efficacité établit une comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints, l'intérêt étant de mesurer les écarts et de pouvoir les analyser. Comme le projet se déroule dans trois zones dont la responsabilité à chacune a été confiée à un PMO, nous allons regarder l'efficacité au niveau de chaque partenaire de mise en œuvre avant de faire une synthèse sur l'atteinte des cibles.

Constat 5 : Le niveau d'atteinte des cibles du projet est globalement satisfaisant. Les taux d'atteinte de cibles les plus faibles sont avec FEV.

3.2.1.1. Efficacité de AIP

La matrice cadre logique et les différents rapports d'activités du projet 2016 - 2017 ont permis de ressortir le niveau d'atteinte des résultats par rapport aux cibles assignées à AIP.

Sur les 17 indicateurs présentés dans le tableau 1, les cibles de 12 ont été totalement atteints et dans plus d'un cas au-delà de la cible attendue.

s'agissant du nombre de filles et de femmes à former aussi bien en développement de micro-projets (267%) qu'en alphabétisation (247,5%), les taux de réalisation excèdent le double du nombre de personnes initialement prévu. Ils sont suivis par le nombre de diffusion par voie de presse (186,0%) et le nombre de personnes sensibilisées aux questions de la santé et de la femme (143,8%). **Ces taux de réalisation ronflants, quelquefois au lieu d'être un signe de performance peuvent mettre en exergue soit une**

mauvaise planification (non prise en compte de la réalité), soit un rapportage qui mérite d'être approuvé par un audit de la qualité des données. Les autres taux de réalisation satisfaisants sont égaux à 100,0% ou légèrement au dessus (tableau 1).

Tableau 1: Activités réalisées par AIP

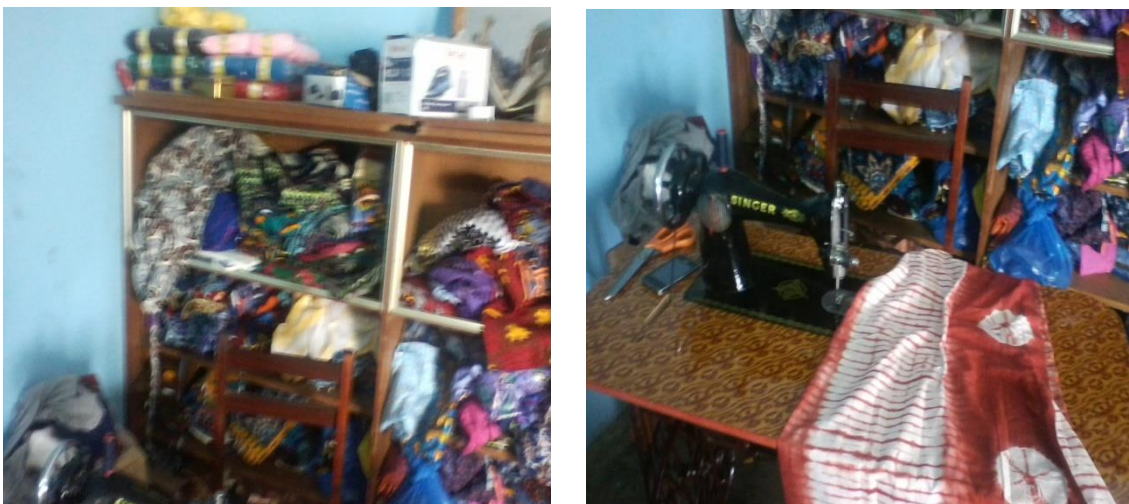
Codes	Indicateurs	Cible	Réalisations	Taux de réalisation global
1	Nombre de femmes et jeunes filles formées dans la mise en place de micro-projets et entreprises	200	534	267 %
2	Nombre d'anciennes femmes et jeunes filles analphabètes pouvant maintenant lire et écrire	80	198	247,5 %
3	Nombre de femmes et jeunes filles qui génèrent des revenus	400	305	76,2 %
4	Nombre de décideurs et parties prenantes engagés dans la protection des femmes contre diverses formes de violence	80	85	106,2 %
5	Nombre de zones possédant des comités décisionnels actifs	10	10	100 %
6	Nombre de parties prenantes clés formées sur les droits de la Femme et leur accès aux services de santé.	130	104	80 %
7	Nombre de personnes appartenant communautés sensibilisées aux questions de santé et de la femme	5000	7192	143,8%
8	Nombre de Comités d'Alerte participant à la cohésion sociale	10	10	100 %
9	Nombre d'initiatives pour la sensibilisation et la prévention organisées par les Comités d'Alerte	20	05	25 %
10	Nombre d'espaces pour le dialogue communautaire activés	08	08	100 %
11	Nombre de réunions portant sur le dialogue communautaire et la prévention du terrorisme, organisées par les leaders communautaires	08	08	100 %
12	Nombre de missions de suivi conduites	08	08	100%
13	Nombre de réunions de coordination organisées	04	04	100 %
14	Nombre de rapports narratifs et financiers produits validés	04	2	50 %
15	Nombre d'émissions et de reportages réalisées et diffusées par les radios communautaires.	50	18	36 %
16	Nombre de supports de communication partagés au cours des activités	1000	1150	115 %
17	Nombre de diffusion par voie de presse (TV-radio-presse écrite)	500	930	186 %

Source: Évaluation finale, ONU FEMMES, 2017

Cinq indicateurs présentent cependant de faibles taux d'atteinte. Le plus prononcé est « Nombre d'initiatives pour la sensibilisation et la prévention organisées par les Comités d'Alerte » atteint seulement à 25%. Il est suivi du nombre d'émissions et de reportages réalisées et diffusées par les radios communautaires exécuté au tiers (36,0%). Pris dans l'ensemble, les cibles ont atteints été pour AIP dans 70,6% (pour 12 indicateurs sur 17) des cas. Ce taux d'atteinte des cibles cache derrière lui le dépassement pour de nombreuses activités des cibles attribuées.

Dans l'ensemble, le niveau d'atteinte des cibles est satisfaisant au vu des valeurs des indicateurs appréciables pour le plus grand nombre. L'efficacité de AIP a été constaté sur le terrain par la mise à disposition effective du matériel du projet aux bénéficiaires et l'utilisation courante de ces derniers. A Bouna, chez les filles bénéficiaires exerçant dans la couture, on a pu constater l'existence et l'utilisation effective du **matériel fourni par le projet à travers AIP** (*machines singer, brodeuse, sur fileuse, Table à repasser, pièces de pagne, fer à repasser, fil à coudre, mètres, ciseaux,...*) (photo 5)

Photo 5: Vue d'une salle de couture de filles de Bouna



Source: Evaluation finale, ONU FEMMES, 2017

Les propos qui suivent nous donnent un aperçu du matériel et petit matériel reçus par les bénéficiaires « On a reçu 3 machines Singer, une brodeuse et une

surfileuse. On peut adapter ça bien que ce soit pour les hommes. On a aussi reçu une table à repasser, cinq chaises, une pièce de complet de pagne, rouleau de popeline, rouleau de tissus, règles de couture, rouleau de double colle et tout le petit matériel (fil à coudre, mètres, ciseaux, fer à repasser) ». Un autre confirme : « Le projet nous a donné des machines, du matériel ».

Les groupements faisant le restaurant comme San Leka (Bouna, **quartier Gbortchera**) ont effectivement reçu l'appui pour leurs locaux et leurs équipements (photo 6).

Photo 6: Une vue du restaurant de San Leka (Bouna) renové



Source: Évaluation finale, ONU FEMMES, 2017

Parlant de l'appui effectif reçu sous la houlette de AIP, le groupement l'a dit en ces termes « On a eu la formation d'abord, en commerce : prix de vente, bénéfice. On a reçu 500.000f CFA pour construire le restaurant, payer le gaz, les chaises, les sceaux... On préparait sur fagot, on ne pouvait pas bien s'habiller. Maintenant on utilise le gaz... ».

Un autre groupement opérant dans le lait s'est vu effectivement octroyé le matériel demandé dans son plan d'affaire. Il s'agit de l'Association des Femmes

Peuhls du Bouna (AFPB, Bouna, **quartier Ouattarasso**) pour laquelle le congélateur était la priorité des priorités (photo 7). L'association a confirmé avoir bien reçu tout cela de AIP. Elle disait « *Ils nous ont donné le congélateur, 328000 f pour payer le matériel pour commencer le travail. Les bassines sont venues après pour encourager les groupements. C'est nous même qui avons payé le magasin, 10.000 f par mois. C'est très bon. Maintenant comme on a commencé le travail. Nous allons nous même acquérir le deuxième congélateur* ».

Photo 7: Une vue du matériel de travail de l'Association des Femmes Peuhls de Bouna (A.F.P.B)



Source: Évaluation finale, ONU FEMMES, 2017

3.2.1.2. Efficacité de CARITAS

Le rapport d'activités sur la période du projet de CARITAS laisse entrevoir que l'ONG a été efficace dans la mise en œuvre de l'initiative. Toutes les activités prévues dans le plan de travail ont été réalisées (tableau 2).

Tableau 2: Activités réalisées par CARITAS

Indicateur	Prévu	Réalisé	Taux d'exécution
1.1.2 : Nombre d'anciennes femmes et jeunes filles analphabètes	200	240	120%
1.1.3 : Nombre de femmes et jeunes filles qui gèrent les revenus	200	1000	500%
2.1.1 : Nombre de décideurs et les parties prenantes engagées dans la protection des femmes contre diverse forme de protection	50	214	428%
2.1.2 : Nombre de zones possédant des comités décisionnels actifs	5	5	100%
2.2.1 : Nombre de parties prenantes clés formés sur les droits de la femme et leur accès aux services de la santé	200	214	107%
2.2.2 : Nombre de communautés sensibilisées aux questions de santé et de la femme	5	5	100%
3.1.1 : Nombre de comités d'alerte participants à la cohésion sociale	5	5	100%
3.1.2 : Nombre d'initiative pour la sensibilisation et la prévention organisé par les comités d'alerte	5	5	100%
3.2.1 : Nombre d'espaces pour le dialogue communautaire activé	5	5	100%
3.2.2 : Nombre de réunions portant sur le dialogue communautaire et la prévention du terrorisme organisé par les leaders communautaires	10	18	180%

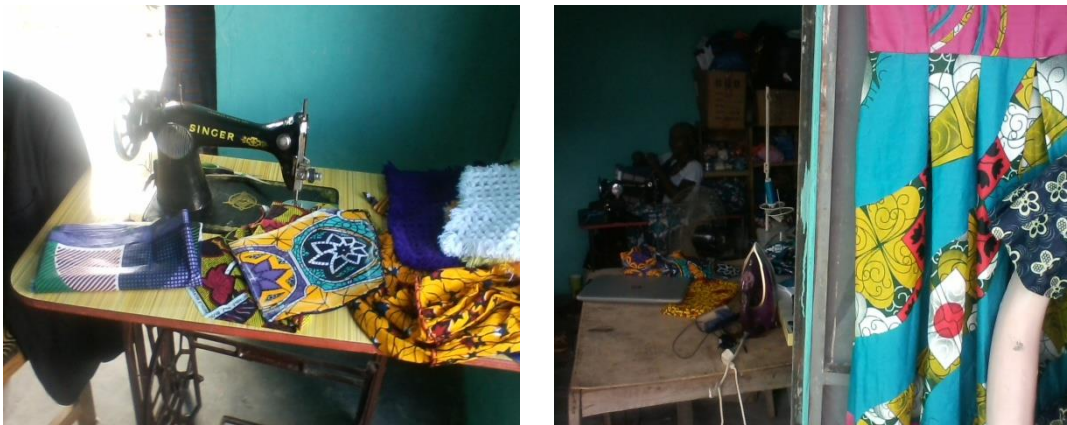
4.1.1 : Nombre de missions conjointes de suivi conduites (coordonnateur et suivi évaluateur)	45	40	89%
4.1.2 : Nombre de réunion de coordination	8	12	150%
4.1.4 : Nombre de rapport narratif et financier produits validés	4	2	50%
4.2.1 : Nombre d'émission et de rapportage réalisées et diffusées dans les radios communautaires	6	210	3500%
4.2.2 : Supports de communication partagée au cours des activités	1 000	1 200	120%
4.2.3 : Nombre de diffusion par voie de presse (TV-radio-presse écrite)	3	4	133%

Source: Evaluation finale, ONU FEMMES, 2017

L'approche utilisée pour atteindre ses chiffres a été participative avec une collaboration accrue avec les forces armées, les agents de la santé et l'ANADER spécialiste du volet AGR. Cela n'empêche que la réflexion doit être de mise sur ces taux de réalisation atteignant par endroit 3500%. Il y a eu visiblement une sous estimation des cibles au moment de la répartition par zone. La mission a constaté sur le terrain le dynamisme, l'intégration et la facilitation d'approche des communautés du fait d'une grande probité et sociabilité qui aurait pu juguler les obstacles anticipés pour la région du Folon et prise en compte dans la répartition des cibles par les responsables de l'initiative mais expliquer une telle performance où des résultats sont atteints à 400 voire 500% relève sûrement d'un problème de planification. **Il faut même au besoin s'assurer du mode de rapportage par un audit de la qualité des données. Sur les 13 indicateurs du tableau 2, CARITAS a atteint les cibles de 11 environ 85,0% d'entre eux.**

Comme preuve effective de cette efficacité sur le terrain, dans l'ensemble des ateliers de couture, restaurants et pâtisseries visités, le matériel que devrait offrir le projet était disponible et utilisé. Dans le cadre du projet, CARITAS a remis aux couturières du grand et petit matériel (*machines singer, brodeuse, surfileuse, table à repasser, pièces de pagne, fer à repasse, fil à coudre, mètres, ciseaux,...*), aux cuisinières des ustensiles de cuisine, des produits alimentaires et des fonds d'aménagement d'espace et aux pâtisseries des réfrigérateurs et du matériel de pâtisserie (photos 8, 9 et 10).

Photo 8: Une vue d'un atelier de couture à Odienné



Source: Évaluation finale, ONU FEMMES, 2017

Le matériel et petit matériel reçus par les bénéficiaires sont décrits par une interlocutrice : « Le projet nous a donné des machines, des matériels...équipé cinq machines (4Singers plus une surfileuse mais qu'on utilise pas encore car ça fait travail de garçons, les pantalons) ».

Les restauratrices ont aussi reçu le nécessaire pour démarrer leurs activités économiques (photo 9).

Photo 9: Une vue du lieu de restauration en plein aménagement



Source: Evaluation finale, ONU FEMMES, 2017

Concernant les ustensiles de cuisines, les frigos, les produits alimentaires, une bénéficiaire affirme : « Le projet nous a donné le matériel de cuisine : marmite, réfrigérateur, gaz, assiettes, verres, gobelets, mortiers, sacs de riz, huile, couteaux. Ils nous ont acheté de la viande pour 10.000 f, du poisson pour 12000f. Pour les condiments, ils ont remis 21000f pour que nous les achetions ».

Chez les pâtisseries IFEF Odienné, c'est le même son de cloche (photo 10). Elles reconnaissent avoir reçu de CARITAS les éléments qu'elles utilisent pour travailler lorsqu'elles disent « Tout ce que vous voyez là, c'est ONU Femmes, la cuisinière, le frigot, l'huile, le lait, les œufs ».

Photo 10: Ustensiles de pâtisserie des filles d'Odienné



Source: Evaluation finale, ONU FEMMES, 2017

Ceci est une preuve de l'efficacité de l'ONG qui a atteint cet objectif qui est vital pour le volet autonomisation des filles et des femmes. D'ailleurs, les échanges avec l'organisation montraient tout son intérêt pour le projet et son entière disponibilité à travailler pour les communautés. Un des interviewés de la structure l'a confirmé dans ses propos « **Le projet ONU Femmes ou projet japon nous a séduit** en ce sens qu'il a poussé l'éveil à la vie associative et rendu la vie associative formelle. Dans la vision globale de CARITAS, nous pensons que le développement doit passer par une vie associative structurée et c'est une exigence aussi de tous les donateurs ».

Cet intérêt pour le projet et les résultats obtenus sont en partie dus à l'excellent background du personnel que nous avons signifié plus haut. Ils ont des entrées faciles, des réflexions judicieuses et une motivation pour la cause du développement. La compréhension des enjeux du projet, des outils de collecte, la capacité d'appui technique aux groupements et bénéficiaires a été notée durant l'évaluation. La section renforcement de capacités met cela en lumière.

3.2.1.3. Efficacité de FEV

Nous n'avons pas pu obtenir de FEV lui-même les données sur la réalisation de ses activités. Nous nous sommes contentés des celles mises à disposition par l'équipe projet de ONU Femmes (tableau 3). L'analyse des indicateurs montre que les cibles n'ont été atteints qu'à 36,8%. Deux activités sur trois n'ont donc pas vu leur indicateur atteindre sa cible. On dénote de faibles taux de réalisation pour les activités liées à la communication. Quand on sait aujourd'hui toute la place qu'à la communication pour le changement social de comportement dans le succès d'un projet, on est en droit de s'interroger. Seulement 8,1% des supports de communication ont été partagés et 5 voies de presse sur les 20 attendus réalisées. Le nombre d'émissions et de reportages réalisées et diffusées par les radios communautaires n'a été que de moitié. **Visiblement FEV n'a fait aucun suivi des activités.** Sur les 100 comités

d'alerte attendus, seuls 25 ont vu le jour. Ils sont nombreux les indicateurs à afficher un taux d'atteinte de moins de 50,0%. On sent que les activités du projet ont été délaissées à un moment donné par le partenaire de mise en œuvre et cela a été perceptible également durant la mission de l'évaluation. FEV ne fait aucune suite à un mail ou un coup de fil relatif au projet. Un des interviewés disait que « **Si FEV avait bien travaillé, on aurait pu mieux faire** ». Si l'on s'en tient à des propos recueillis, le problème est que l'ONG se comporte en expert, imbue d'elle-même. Parlant de FEV, quelqu'un a dit « *il y a des gens qui se croient experts alors qu'ils ne connaissent rien* ».

Comme avec les autres PMO, il y a des indicateurs pour lesquels les taux atteints sont manifestement la preuve d'une mauvaise planification et suscitent l'intérêt d'une mission d'audit de la qualité des données rapportées. Alors qu'ils sont absents sur le terrain, ils rapportent 153 missions de suivi sur les 4 prévus soit un taux de **3825,0%** (tableau 3). Le nombre d'initiatives pour la sensibilisation et la prévention organisées par les Comités d'Alerte lui affiche un taux d'atteinte de 2500,0%, toutes choses qui peuvent remettre en question la qualité du rapportage.

Tableau 3: Activités réalisées par FEV

EXTRANTS	Nature des indicateurs	CIBLE	CIBLE ATTEINTE	TAUX DE REALISATION
Extrant 1.1: Les capacités techniques et financières des groupes de femmes pour des activités génératrices de revenus (AGR) sont	I.1.1.1: Nombre de femmes et jeunes filles formées dans la mise en place de micro-projets et entreprises	500	300	60,0%
	I.1.1.2: Nombre d'anciennes femmes et jeunes filles analphabètes pouvant maintenant lire et écrire	200	200	100,0%
	I.1.1.3: Nombre de femmes et jeunes filles qui génèrent des	500	450	90,0%

renforcées	revenus			
	I.1.1.4: Nombre de filles issues des IFEF qui acquiert une culture entrepreneuriale et initie un plan d'affaires	250	150	60,0%
Extrant 1.2: Un environnement permettant l'accès à l'emploi des femmes et des jeunes est mis en place.	I.1.2.1 :Nombre de femmes et jeunes filles accédant à l'emploi	180	-	-
Extrant 2.1: L'engagement des responsables et des parties prenantes croît pour la protection des femmes et des jeunes face aux différentes formes de violence et la promotion des droits des femmes et des jeunes	I.2.1: Nombre de décideurs et parties prenantes engagés dans la protection des femmes contre diverses formes de violence	300	180	60,0%
	I2.1.1 : Nombre de zones possédant des comités décisionnels actifs	10	15	150,0%
Extrant 2.2 : Les capacités des parties prenantes clés en santé afin de promouvoir l'accès de la femme au système de santé sont	I.2.2.1: Nombre de parties prenantes clés formées sur les droits de la Femme et leur accès aux services de santé.	90	30	33,3%
	I.2.2.2: Nombre de communautés sensibilisées aux questions de santé et de la femme	30	15	50,0%

renforcées				
Extrant 3.1 : La cohésion sociale entre communautés locales et externes est renforcée	I.3.1.1: Nombre de Comités d'Alerte participant à la cohésion sociale	100	25	25,0%
	I.3.1.2: Nombre d'initiatives pour la sensibilisation et la prévention organisées par les Comités d'Alerte	8	200	2500,0%
Extrant 3.2 : Organiser des espaces pour le dialogue communautaire régulier et des campagnes de sensibilisation sur le terrorisme et autres types de violences affectant les femmes et jeunes filles.	I.3.2.1: Nombre d'espaces pour le dialogue communautaire activés	12	30	250,0%
	I.3.2.2: Nombre de réunions portant sur le dialogue communautaire et la prévention du terrorisme organisées par les leaders communautaires	30	25	83,3%
Extrant 4.1 : Le projet est coordonné correctement	I.4.1.1: Nombre de missions de suivi	4	153	3825,0%
	I.4.1.2: Nombre de réunions de coordination organisées	4	8	200,0%
	I.4.1.4: Nombre de rapports narratifs et financiers	4	10	250,0%
Extrant 4.2: Visibilité du projet et du donneur est assurée	I.4.2.1: Nombre d'émissions et de reportages réalisées et diffusées par les radios communautaires.	20	10	50,0%
	I.4.2.2: Nombre de supports de communication partagés au cours des activités	5 000	405	8,1%

	14.2.3: Nombre de diffusion par voie de presse (TV-radio-presse écrite)	20	5	25,0%
--	---	----	---	--------------

Source: Évaluation finale, ONU FEMMES, 2017

Au vu de ce qui précède, FEV n'a pas été efficace dans la mise en œuvre du projet. Cependant, la convention entre FEV et ANADER lui a permis d'obtenir quelques succès grâce aux activités menées par l'ANADER avec l'appui de la coordination ONU Femmes du projet basée à Korhogo. Pour booster le travail, CARITAS Odienné a dû au dernier moment venir pour réaliser à la place de FEV les nombreuses activités restantes et les résultats sont probants notamment en matière de formation des alphabétiseurs. Les femmes des groupements visités nous ont signifié que leurs cours d'alphabétisation avaient pu démarrer du fait de la formation de leurs alphabétiseurs par CARITAS.

Toutefois, la preuve de l'efficacité de FEV a été vue à travers les visites des domaines de production de maraîcher des femmes, un acquis obtenu par FEV dans le cadre de leur collaboration avec ANADER. Les activités liées à l'autonomisation et plus particulièrement aux activités génératrices de revenus ont été très bien emmenées par cette structure (photo 11).

Photo 11: Espaces culture du maraîcher du groupement Yafligue de Korhogo



Source: Évaluation finale, ONU FEMMES, 2017

En résumé, l'évaluation de l'efficacité a fait ressortir que CARITAS a été dynamique allant même jusqu'à aider les autres partenaires de mise en œuvre.

Le personnel de terrain de l'ONG AIP essaie de faire de son mieux. FEV en revanche a affiché une inefficacité notoire, ne faisant montre d'aucune volonté, d'aucun effort de collaboration. Si on s'en tient à l'atteinte des cibles au niveau des indicateurs dans les tableaux fournis par chaque ONG, CARITAS a un taux de 85,0%, AIP de 71,0% et FEV de 37,0%. Toutefois, du fait de la substitution de facto de FEV par la coordination projet pour booster les activités du projet et de l'appui de CARITAS des derniers jours dans la zone, beaucoup de choses ont été rattrapées et les résultats atteints au niveau du projet sont globalement bons. Toutes les activités planifiées ont été réalisées même si certaines se sont faites dans un délai court.

3.2.1.4. Utilisation effective du matériel et des fonds

L'évaluation s'est rendue compte que le matériel offert par ONU Femmes dans le cadre du projet Japon était effectivement utilisé par les bénéficiaires pour la réalisation de leurs activités. Comme nous l'avons vu plus haut, plusieurs éléments tels que des machines à coudre, du petit matériel de coutures, des ustensiles de cuisines, des produits alimentaires, des réfrigérateurs ont été offertes pour la réalisation de leurs activités. **Nous avons constaté l'effectivité de leur utilisation sur le terrain (photos 12 et 13).** Les PMO et la coordination du projet ont fait un remarquable suivi dans ce sens.

Photo 12: Femmes utilisant le matériel reçu



Source: Evaluation finale, ONU Femmes, 2017

La première image montre les femmes de Kaniasso devant le moulin qu'elles utilisent pour obtenir la pâte de maïs et celle d'arachide. L'image à droite montre un partenaire en train de regarder avec une femme du groupement Badegnan d'Odienné qui fait de la pâte d'arachide comment l'appareil fonctionne.

Photo I3: Filles utilisant le matériel de couture reçu



Source: Evaluation finale, ONU Femmes, 2017

Les jeunes filles utilisent tout le matériel, elles produisent elles même des modèles, des ensembles et des prêts à porter. On voit dans la première image une en plein travail dans le magasin qu'elle a acquis grâce au projet.

3.2.1.5. Entraves à la réalisation des activités du projet

Les entraves à la réalisation des activités du projet sont à plusieurs niveaux : celles relatives aux PMO et celles connues par les groupements et filles bénéficiaires.

Au niveau des PMO, seul CARITAS avait tout son staff projet présent sur Odienné et suivait à la lettre les recommandations de la coordination du projet. Les premiers responsables du projet au niveau de AIP étaient tous basés à Bouaké, le travail étant dévolu sur le terrain à l'assistant projet et l'agent terrain. FEV, lui, a carrément fait volte face lors du déroulement du projet se

contenant de laisser ANADER encadrer les femmes des groupements. Et pourtant, l'analyse des premiers protocoles d'accord signés révèle que AIP et FEV disposaient de montants de financement plus importants que CARITAS. Sur le terrain, alors que CARITAS et AIP (les responsables basés à Bouaké ont envoyé après notre passage des documents utiles) ont donné de leur effort pour le succès de l'évaluation, FEV n'a donné aucun signe de vie. Ils auraient pu le faire parce qu'on évalue des actions qu'ils ont posé même si au moment de l'évaluation, la convention avec ONUFemme était rompue. **L'intransigeance sur le respect des exigences du projet par les PMO durant le projet doit être accentuée.**

Dans la mise en œuvre du projet, quelques acteurs étatiques ont fait état de quelque manque de communication par endroit. Pour certains IFEF, le fait d'être partie prenante du projet en identifiant notamment les filles bénéficiaires, elles espéraient disposer et gérer les fonds destinés à l'appui de celles-ci et donc ne voyaient pas toujours le rôle que jouait le PMO à ce niveau. Des échanges ont permis de dissiper très vite ces quiproquos.

L'autre type de difficultés est relatif au fait que vu le temps court pour mettre en œuvre le projet, certaines activités importantes (alphabétisation, installation des filles bénéficiaires, livraison de matériel roulant, fourniture de barbelés) ont été réalisés à la fin du projet parfois à la sauvette.

En ce qui concerne le matériel et l'environnement de travail, quelques difficultés ont été énumérées par **CSM** « *L'étude environnementale a manqué. Normalement les femmes devaient avoir un site avant que les machines arrivent* ». Il continue pour dire que : « *L'endroit n'est pas adapté pour la production de l'attiéké (fait à base de manioc). Un nouveau lieu vient d'être donné maintenant* ». Il y a également la difficulté pour les femmes et les filles à trouver des espaces ou des magasins pour les activités. **BCO** affirme : « *Cela a été retardé car on n'a pas vite eu la maison. Quand on dit c'est pour faire un restaurant, les gens ne veulent pas* ». Les échanges ont révélé qu'un grand nombre de magasins a été trouvé en Mars

2017 au moment où le projet connaissait sa fin officielle. Plusieurs bénéficiaires ont donc commencé leurs activités dans le mois de la fin du projet. Dans la précipitation des installations, quelques matériels essentiels manquent comme le souligne **BJO** : « Les différents types de moule et présentoirs manquent (ils ont donné les grands pour les cakes). Il nous faut les plus petites moules et les plus grandes. On n'a même pas de cartons pour les gâteaux, ça nous pose des problèmes ». En dépit des quiproquos sur certaines machines dont la surfileuse remise par le projet (elle serait adaptée aux hommes pour certaines. On peut l'utiliser pour tout rétorquent d'autres) comme on le lit dans les propos d'une couturière d'Odienné « Ils nous ont donné une surfileuse qu'on utilise pour les habits d'hommes. Ils devraient nous donner celle pour les habits de femmes car celle là (couleur verte) ne fait pas tous les travaux (c'est pour pantalon et dedans chemise), c'est le blanc là qui est bon. Actuellement, quand on en a besoin, on est obligé d'aller au marché pour ça » et des difficultés énumérées, la réalité de la mise en œuvre du projet est perceptible et les bénéficiaires s'en félicitent.

Au titre du transport des marchandises et au manque d'étude environnementale pour l'installation de certains matériels. **MOB** affirme « Pour moi, le projet a été satisfaisant. Mais la seule chose que je n'ai pas aimé, **on leur a dit qu'on a un problème de transport**, on voulait tricycle pour prendre nos arachides. Un seul est venu. Ils ont donné à un seul groupement alors que ailleurs ils ont donné aux quatre groupements selon les autres villages. Ici ça été donné à une seule association. J'ai eu à parler de ça, on dit que pour Minignan ils savent pourquoi ils ont fait ça. On a qu'à laisser comme ça. Si nous on a besoin de tricycle, on n'a qu'à appeler, ils vont appeler la présidente de l'association qui a reçu ». Dans la même veine, **GT** dit : « On veut tricycle ». **DRF** ajoute : « On nous avait promis des moyens de mobilité, mais ça n'a pu être fait. Or quand on te dit il y a un cas urgent, il faut pouvoir s'y rendre ». **HKL** renchérit en disant « Le transport des sacs d'arachide était un problème pour nous. Il y a des villages, si ce n'est pas en période d'anacarde, voiture ne va pas là-bas. On était obligé d'utiliser les bâchers car avec la

moto, c'est 2-3 sacs qu'on peut prendre. Or on a entre 13-20 sacs à prendre donc on a été obligé ». Sur le terrain, on a vu que ce qui a été prévu pour le projet a été dépassé.

3.2.2 Efficience du projet

L'efficience mesure le rapport coût-efficacité. En d'autres termes, il permet de voir si la réalisation des activités a utilisé raisonnablement les fonds prévus. L'efficience sera examinée dans un premier temps en regardant les chiffres donnés par le partenaire et ceux fournis par la coordination du projet. L'exercice consistera à voir la corrélation entre le taux d'exécution financier et l'atteinte des résultats.

Constat 6 : L'utilisation des fonds reçus par les PMO a été globalement raisonnable, la non efficience s'observant chez FEV.

3.2.2.1 Efficience de l'AIP

Selon les données transmises par AIP, la quasi-totalité de son budget prévisionnel (99,6%) a été consommé. Certaines lignes budgétaires ont véritablement explosé atteignant parfois le double du montant initialement dévolu. La ligne « *Frais d'achat fournitures et matériels didactiques* » a par exemple un taux de consommation de plus de 205,0% au moment où celle « *Frais de production des outils de communication* » atteint les 182,5% (tableau 4). En prenant en compte le fait que certains bailleurs autorisent des dépassements de lignes jusqu'à 10-25% maximum, ces chiffres ne sont pas reluisants.

Tableau 4: Efficience de l'AIP selon rapport AIP

Code	RUBRIQUES	Budget année 2016	Dépenses totales FCFA	% de réalisation
I.1.1	Frais de déplacement/ de mission	640 000	640 000	100,0%
I.1.2	Frais d'organisation d'ateliers	2 000 000	2 000 000	100,0%
I.1.3	Frais de déplacement/ de mission	300 000	288 830	96,3%
I.1.4	Frais d'organisation d'ateliers	1 125 000	925 000	82,2%

1.1.4.1	Frais de mission/de déplacement	2 000 000	1 960 000	98,0%
1.1.5	Fonds d'appui aux activités des GVF	22 724 451	22 721 400	100,0%
1.1.6	Frais d'achat équipements d'éclairage	2 500 000	2 187 052	87,5%
1.1.6.1	Frais d'achat fournitures et matériels didactiques	1 750 000	3 596 700	205,5%
1.1.6.2	Frais de mission/de déplacement	1 196 000	1 181 000	98,7%
1.1.6.3	Frais d'organisation d'ateliers	1 300 000	1 300 000	100,0%
sous total Activité 1		35 535 451	36 799 982	103,6%
2.1.1	Frais d'organisation de réunions	1 065 000	1 102 000	103,5%
2.1.2	Frais d'organisation d'ateliers	1 453 500	1 304 630	89,8%
2.1.3	Frais de mission/de déplacement	1 450 000	1 450 000	100,0%
2.1.4	Frais d'organisation des séances de masse	1 300 000	1 300 000	100,0%
2.2.1	Frais d'organisation des séances de masse	3 932 000	3 767 350	95,8%
2.2.3	Frais d'achat de matériels médicaux	3 500 000	3 000 000	85,7%
2.2.4	Frais de mission/de déplacement	1 500 000	1 429 500	95,3%
sous total Activité 2		14 200 500	13 353 480	94,0%
3.1.1	Frais d'organisation des sessions de formation	750 000	420 000	56,0%
3.1.2	Frais d'organisation des sessions de formation	750 000	500 000	66,7%
3.2.4	Frais d'organisation de sessions de formation	5 545 500	5 390 150	97,2%
sous total Activité 3		5 545 500	5 390 150	97,2%
4.1.1	Indemnités au personnel	4 140 000	4 305 000	104,0%
4.1.2	Honoraires des formateurs	960 000	960 000	100,0%
4.1.3	Frais de mission de suivi	6 734 000	6 698 050	99,5%
4.1.4	Frais des services des radios locales	900 000	600 000	66,7%
4.1.5	Frais de production des outils de communication	750 000	1 369 000	182,5%
4.1.6	Frais de diffusion sur les radios de proximités	200 000	40 000	20,0%
4.1.7	Frais administratifs et de gestion	2 404 939	2 434 732	101,2%
sous total Activité 4		28 679 939	28 107 082	98,0%
TOTAL GENERAL		83 961 390	83 650 694	99,6%

Source : J DEPENSE JAPON I final

Mais si c'est au niveau des sous-activités que les dépassements sont regardés (l'autorisation étant donné de pouvoir modifier les montants entre lignes d'une même sous-activité) alors la gestion budgétaire est bonne car pour toutes les sous-activités, les pourcentages de consommation budgétaire oscillent autour de 100,0%. Certaines activités importantes n'ont pas pu consommer les deux tiers du budget alloué, d'autres comme « Frais de diffusion sur les radios de proximités » ayant à peine utilisé 20,0% du budget prévisionnel. Il est suivi de « Frais d'organisation des sessions de formation » (56,0%) et « Frais des services des radios locales » (66,7%).

La comptabilité de ONU Femmes a également transmis un rapport financier consolidé par grande ligne de dépense dans lequel chaque partenaire de mise en œuvre est différencié (tableau 5)

Tableau 5: Efficience de l'AIP selon rapport ONU Femmes

	Budget initial	Budget ajusté(A)	Dépenses effectives (B)	Ecart(C=A-B)	Taux d'exécution(%)
Extrants					
1. Renforcement des capacités techniques et financières des groupements des femmes	29875451	35 535 451	33 815 482	1 719 969	95,2%
2. Activités de formation et de sensibilisation contre les violences, la santé, protection et les droits des femmes	11768500	14 200 500	8 923 980	5 276 520	62,8%
3. Activités de cohésion sociale, sensibilisation et prévention du terrorisme	3000000	7 045 500	6 310 150	735 350	89,6%
4. Activités de coordination et de visibilité	13806439	16 088 939	16 406 782	-317 843	101,9%
TOTAL	58450390	72 870 390	65 456 394	7 413 996	89,8%

Source : Statistiques financières projet ONU Femmes

Selon ce rapport, le taux d'exécution financier chute à 89,8% au lieu de 99,6%. Seule la grande ligne « Activité de coordination et de visibilité » a légèrement dépassé les 100,0%, toutes les autres lignes étant en dessous. Il y a ici aussi une

sous consommation des fonds des activités de formation et de sensibilisation contre les violences, la santé, protection et les droits des femmes. On note par ailleurs que toutes les lignes ont fait l'objet d'un réajustement à la hausse par un avenant. Dans l'ensemble, la consommation budgétaire de AIP est bonne. Cependant en termes d'atteinte effective des cibles, on réalise que près de 90,0% des fonds ont été utilisés pour atteindre les cibles dans 70,0% des cas. On note une différence de plus de 10 points entre les deux taux. On est donc loin d'une bonne efficience car l'utilisation des fonds devrait être justifiée par la réalisation des activités mieux l'atteinte des cibles.

3.2.2.2 Efficience de CARITAS

Il ressort de l'analyse des données financières transmises par CARITAS Odienné que la totalité (100%) du budget alloué pour la réalisation des activités du projet a été utilisée. Toutes les lignes budgétaires ont été respectées (tableau 6).

Tableau 6: Efficience CARITAS selon rapport CARITAS

Description de l'activité d'après l'AWP et durée	Paiement reçu	Dépenses réalisées en mars 2017	Taux d'exécution
1.1.1: Identifier les zones, les bénéficiaires, et leurs besoins réels : constitution des groupes (05/08/2016 au 31/12/2016)	275 000	275 000	100%
1.1.2: Renforcer les capacités organisationnelles et techniques pour former les groupes de femmes (05/08/2016 au 31/12/2016)	1 110 000	1 110 000	100%

1.1.3 : Sélection des projets viables parmi ceux présentés par les groupes de femmes.(05/08/2016 au 31/12/2016)	100 000	100 000	100%
1.1.4 : Former les groupes de femmes sur certains domaines d'intérêt (agriculture, élevage, artisanat ...) y compris comptabilité simplifiée, GAR pour microprojets et alphabétisation. (05/08/2016 au 31/12/2016)	1 000 000	1 000 000	100%
1.1.5 : Organiser des programmes d'alphabétisation pour 200 femmes (05/08/2016 au 31/12/2016)	4 669 300	4 669 300	100%
1.1.7: Acheter du matériel et des équipements pour faciliter les activités des groupes de femmes (05/08/2016 au 31/12/2016)	28 154 500	28 154 500	100%
1.1.8 : Identifier et former les jeunes associés aux projets (05/08/2016 au 31/12/2016)	1 362 000	1 362 000	100%
TOTAL ACTIVITES I	36 670 800	36 670 800	100%
2.1.1: Sensibiliser les responsables et les parties prenantes (autorités locales, leaders traditionnels. etc.) sur la violence contre la femme et les jeunes (05/08/2016 au 31/12/2016)	500 000	500 000	100%
2.1.2: Former les responsables sélectionnés en sécurité et protection, en genre et sur les droits de la femme (05/08/2016 au 31/12/2016)	2 074 000	2 074 000	100%
2.1.3: Mettre en place des comités chargés de la protection de femmes sur des zones sélectionnées (05/08/2016 au 31/12/2016)	679 500	679 500	100%

2.1.4: Mener de campagnes de sensibilisation de la violence sexiste contre la femme (05/08/2016 au 31/12/2016)	500 000	500 000	100%
2.2.1: Mener des campagnes de sensibilisation sur la santé et les droits de la femme (05/08/2016 au 31/12/2016)	450 000	450 000	100%
2.2.2: Organiser des formations concernant la santé (05/08/2016 au 31/12/2016)	870 500	870 500	100%
2.2.3: Assurer appui financier et technique (y compris matériel) au personnel prenant en charge les victimes de violence et de mutilation génitale (05/08/2016 au 31/12/2016)	8 711 137	8 711 137	100%
TOTAL ACTIVITES 2	13 785 137	13 785 137	100%
3.1.1: Étendre le partenariat avec 30 comités de mis en place par ONU Femmes lors d'anciennes initiatives (05/08/2016 au 31/12/2016)			
3.1.3: Mettre en place des stations de communication dans des marchés locaux afin d'atteindre les audiences cibles de femmes (05/08/2016 au 31/12/2016)	305 000	305 000	100%
3.2.2: Plaidoyer auprès d'autorités locales, représentants élus et leaders communautaires (05/08/2016 au 31/12/2016)	500 000	500 000	100%
3.2.4: Organiser des sessions pour la cohésion sociale et la prévention du terroriste avec les femmes, les jeunes et les leaders traditionnels ainsi que des organisations confessionnelles (05/08/2016 au 31/12/2016)	6 140 775	6 140 775	100%
TOTAL ACTIVITES 3	6 445 775	6 945 775	108%

4.1.1: Constituer et assurer les indemnités (quote-part de salaire, primes, honoraires) de l'équipe de gestion du projet (y compris les consultants, encadreurs, formateurs, ...) (05/08/2016 au 31/12/2016)	4 581 128	4 581 128	100%
4.1.3: Procéder aux activités de lancement officiel du projet (05/08/2016 au 31/12/2016)	650 000	650 000	100%
4.1.4: Suivre régulièrement et évaluer la progression (05/08/2016 au 31/12/2016)	7 348 660	7 348 660	100%
4.1.5: Produire des rapports narratifs et financiers (05/08/2016 au 31/12/2016)	20 000	20 000	100%
4.2.1: Établir des partenariats avec les radios locales pour appuyer la sensibilisation sur les thèmes clés du projet et diffuser les activités du projet (05/08/2016 au 31/12/2016)	475 000	475 000	100%
4.2.3: Produire des supports de communication pour la visibilité et les sensibilisations sur les thèmes clés du projet (05/08/2016 au 31/12/2016)	975 000	975 000	100%
4.2.5: Organiser la couverture médiatique des activités clés (05/08/2016 au 31/12/2016)	45 000	45 000	100%
TOTAL ACTIVITES 3	14 094 788	14 094 788	100%
Frais de gestion (05/08/2016 au 31/03/2017)	2 144 895	2 144 895	100%
TOTAL ACTIVITES 4	2 144 895	2 144 895	100%
TOTAUX	73 141 395	73 641 395	100%

Source : Rapport financier de Août 2016 à Mars 2017_CARITAS

Une analyse plus approfondie révèle qu'il y a eu des ajustements de ligne entre les frais de communication (108,0%), location de véhicule (90,0%), réunion bimensuelle (84,0%) et communication (97,0%) de la rubrique « suivre

régulièrement et évaluer la progression » (tableau 6).

L'analyse du rapport financier consolidé transmis par la comptabilité de ONU Femmes donne plutôt pour CARITAS un taux d'exécution financier de 87,2% au lieu des 100,0% trouvé dans leur rapport (tableau 7). **Il y a visiblement une nécessité d'harmonisation des chiffres financiers.**

Tableau 7: Efficience de CARITAS selon rapport ONU Femmes

	Budget initial	Budget ajusté(A)	Dépenses effectives (B)	Ecart(C=A-B)	Taux d'exécution(%)
Extrants					
1. Renforcement des capacités techniques et financières des groupements des femmes	26 675 000	34 647 000	33 628 300	1 018 700	97,1%
2. Activités de formation et de sensibilisation contre les violences, la santé, protection et les droits des femmes	6 990 500	14 730 500	9 161 363	5 569 137	62,2%
3. Activités de cohésion sociale, sensibilisation et prévention du terrorisme	2 319 000	7 566 500	5 319 125	2 247 375	70,3%
4. Activités de coordination et de visibilité	12 481 635	16 697 395	16 071 495	625 900	96,2%
TOTAL	48 466 135	73 641 395	64 180 283	9 461 112	87,2%

Source : Statistiques financières projet ONU Femmes

Ce rapport met en évidence des sous consommations de fonds pour les activités de *formation et de sensibilisation contre les violences, la santé, protection et les droits des femmes (60,2%)* et de *cohésion sociale, sensibilisation et prévention du terrorisme (70,3%)*. CARITAS a bien utilisé les fonds de renforcement de capacités et de coordination. Comme pour AIP, il y a eu un réajustement à la hausse de toutes les lignes du projet par un avenant. Dans l'ensemble, la consommation budgétaire de CARITAS est bonne. En termes d'atteinte effective des cibles, on note que 87,0% des fonds ont été utilisés pour atteindre

les cibles dans 85,0% des cas. Ceci est l'expression de l'efficience du projet volet CARITAS vu que le rapport coût efficacité est positif. Il est en faveur des activités du projet. Cela devient par contre discutable si on considère le taux d'exécution budgétaire de 100,0% transmis par CARITAS.

3.2.2.3 Efficience FEV

N'ayant pas reçu de FEV un tableau d'exécution budgétaire, nous nous sommes contentés seulement de celui existant dans le rapport consolidé de ONU Femmes (tableau 8).

Tableau 8: Efficience de FEV selon rapport ONU Femmes

	Budget initial	Budget ajusté(A)	Dépenses effectives (B)	Ecart(C=A-B)	Taux d'exécution(%)
Extrants					
1. Renforcement des capacités techniques et financières des groupements des femmes	29 721 900	29 721 900	25 820 145	3 901 755	86,9%
2. Activités de formation et de sensibilisation contre les violences, la santé, protection et les droits des femmes	8 029 000	8 029 000	1 888 000	6 141 000	23,5%
3. Activités de cohésion sociale, sensibilisation et prévention du terrorisme	1 246 000	1 246 000	11 160 929	-9 914 929	895,7%
4. Activités de coordination et de visibilité	18 656 100	18 656 100	17 864 968	791 132	95,8%
TOTAL	57 653 000	57 653 000	56 734 042	918 958	98,4%

Source : Statistiques financières projet ONU Femmes

Il ressort du tableau 8 que **l'utilisation des fonds par FEV a été très déstructurée**. Certaines activités importantes ont eu des taux d'exécutions budgétaires de moins de 25,0% au moment où certaines d'autres ont des taux de près de 900,0%. Les activités de *cohésion sociale, sensibilisation et prévention du terrorisme* ont donc pris le pas de manière drastique sur celles de *formation et de sensibilisation contre les violences, la santé, protection et les droits des femmes*. Dans

l'ensemble, FEV a presque consommé tout son budget alors que c'est l'ONG qui a le moins performé. **Utiliser 98,4% des fonds pour n'atteindre les cibles que dans 36,0% des cas est une preuve de très mauvaise utilisation de ressources. Il se pose un véritable questionnement sur la probité de l'ONG FEV qui reste par ailleurs la seule organisation à n'avoir pas reçu de fonds additionnels. C'était sûrement l'expression de la rupture de confiance.**

3.2.3 Stratégies alternatives développées

Dans la mise en œuvre d'un projet, on peut être amené à développer certaines initiatives visant à atténuer les difficultés ou à contourner les éventuels obstacles à la réalisation du projet. Elles sont connues sous le vocable de stratégies alternatives. Les entretiens réalisés mettent en exergue le fait qu'il s'est posé dès l'entame du projet l'épineuse équation de la sélection des groupements et des filles bénéficiaires. Ainsi, pour éviter les influences d'autorités et les conflits d'intérêt, un PMO a proposé de choisir les groupements par manifestation d'intérêt et analyse de plans d'affaire. L'information a été diffusée dans les villes du projet et il appartenait au groupement d'une ville intéressée de remplir la fiche de candidature élaborée pour le besoin et la soumettre. Cela emmenait déjà certains groupements à se constituer de manière formelle en vue de bénéficier des fonds. Un partenaire décrit ce processus « *On a fait partager des fiches de candidature dans toute la région. C'est celles (les associations) qui ont senti le besoin qui ont fait des propositions. Au niveau de Minignan, il y a eu même trois, on a suscité le quatrième après* ». Comme on le voit, sur environ 40 groupements à Minignan, seuls trois voire quatre ont soumissionné. Cette démarche qui a été ensuite couplée par la proposition de plans d'affaire a donc levé toutes les suspicions et les influences dans le recrutement des groupements. Un interviewé, parlant du choix des groupements dit ceci « *De manière transversale, on a commencé par les plans d'affaire. Ce sont les femmes elles même qui ont identifié les activités*

qu'elles veulent mener et ça c'est important. On leur a exigé des plans d'affaire pour voir la viabilité de leur projet et leur compréhension. **Le choix des groupements a été pertinent** ».

Le comité de suivi de la ville a reçu les critères pour faire le choix des associations comme le dit **TBN** « Les critères nous ont été donnés. On a identifié une vingtaine. On a parcouru avec eux même pour arrêter une dizaine. Après le diagnostic et les plans d'affaire ont suivi ». **SK** le confirme lorsqu'il affirme ce qui suit « Les comités devraient choisir les groupements. J'ai proposé les critères, la motivation, la crédibilité, les groupements qui vivent dans des lieux où il y avait l'intégrisme, qui ont du potentiel ». Il poursuit « Quand j'ai sillonné, j'ai rencontré les autorités, ils m'ont dit, attention, si tu n'y prends garde, ils vont te proposer des groupements qui ne font aucune activité... Ainsi CARITAS a proposé une fiche de demande de candidature ». Cette stratégie saluée par les autorités, a permis à certains PMO d'aller plus vite que d'autres si l'on en croit les propos de **SK** « AIP a dit qu'ils vont faire une analyse situationnelle qui a trainé alors que CARITAS avait déjà fait ses plans d'affaires ». Les PMO qui n'ont pas utilisé cette stratégie alternative sont quelque peu critiqués. **SK** soutient que sur d'autres sites, des plans d'affaires ont été réorientés. Lisons le « FEV est ressorti avec 30 groupements, mais j'ai jamais vu le rapport à part le Chef de Zone de Boundiali (ANADER) qui a essayé d'expliquer le mode de sélection. **Ce qui m'a choqué, c'est que les 30 groupements, c'était maraicher.** J'ai dit pourquoi ? Dans le projet on parle d'élevage, commercialisation, mais rien du tout de tout ça ». « A Niélé, elles voulaient faire commerce, mais on leur dit que le projet là c'est maraicher » poursuit-il et cela était inquiétant.

Pour le choix des filles bénéficiaires, l'entière responsabilité de la sélection a été laissée aux premiers responsables des IFEF qui devaient prioritairement proposer des filles en apprentissage à l'IFEF au moment du projet où à défaut celles des générations passées. Le fait qu'il fallait avoir fait ou être à l'IFEF a été aussi une

stratégie utilisée pour éviter que quelqu'un rende bénéficiaire du projet, une de ses connaissances.

Une autre stratégie qui a marché sur le terrain c'est le fait de permettre aux femmes de faire des dépôts sur un compte Orange Money, la somme étant ensuite reversée à la banque. Cela a résolu les problèmes de distance et de dépenses pour aller à la banque qui est généralement loin de leur lieu d'activité. Les femmes devraient s'investir à rembourser la totalité des fonds leur a-t-on dit (alors qu'une partie leur reviendrait après) et cela a créé de l'émulation chez les femmes car il fallait relever un défi plus grand.

Une des stratégies alternatives qui a permis d'atteindre un niveau de réalisation des activités à Korhogo a été celui de faire partir le PMO de Odienné pour booster les activités et obtenir des résultats après l'inactivisme remarqué du partenaire FEV. Ainsi, même si des activités comme la formation des alphabétiseurs se sont déroulées tard voire dans les derniers jours du projet, on note qu'elles ont pu voir le jour du fait de cette stratégie développée.

Parmi les stratégies alternatives développées, on peut également parler de la remise d'un matériel roulant à plusieurs groupements à la fois et ensemble. Les groupements l'utilisaient selon le besoin et entretenaient ensemble le matériel. Cette idée est née quand les gestionnaires du projet se sont rendus compte qu'ils ne pouvaient pas payer un matériel roulant généralement tricycle pour chaque groupement. Cette stratégie a renforcé la cohésion interne mais également externe entre les groupements.

3.3 EVALUATION DES EFFETS DU PROJET

3.3.1 Accroissement de la vigilance du fait du projet Japon

Durant l'évaluation, on s'est intéressé à la façon dont les groupements et les filles bénéficiaires se faisaient une idée du projet Japon et plus particulièrement du terrorisme.

Constat 7 : Le projet Japon a accru la vigilance des populations et plus particulièrement des femmes sur les questions de terrorisme.

Les personnes interrogées connaissent tous le projet Japon. Quelques fois, elles se retrouvaient dans l'expression projet ONU Femmes. Quand on lui a demandé si elle connaissait le projet Japon, une femme d'un groupement a répondu *« Oui, beaucoup. Ils sont venus nous voir pour ça. Moi-même je suis allé à Abidjan. Grâce à Japon, on a compris beaucoup de choses : envoyer les enfants à l'école, ne pas faire excision (oui, les gens faisaient beaucoup, moi-même quand on m'a fait, j'ai interdit que mes enfants fassent, c'est pour empêcher que les femmes cherchent garçons, aient du plaisir), que les garçons ne fassent pas de violence aux femmes ».*

Mais dans plusieurs cas, les femmes des groupements et les filles bénéficiaires ignorent toutes les composantes du projet. Le projet Japon est venu pour donner du travail aux femmes, le projet Japon est là pour aider les femmes disent le grand nombre. Selon **NHG** *« Le projet Japon vise à aider les femmes pour sortir des difficultés, leur donner d'aider leurs maris, éviter les violences envers les femmes (on a commencé les sensibilisations). Nous avons fait des formations là-dessus, à Kaniasso au centre polyvalent.*

Elles abordent rarement les questions de cohésion sociale, de lutte contre les VBG et de prévention du terrorisme. Les enquêtés se retrouvent plus quand on parle de djihadistes ou violence, le mot terrorisme étant souvent très lourd pour elles comme cela ressort dans les propos de **TRF** quand on lui a demandé si elle connaissait le terrorisme *« Non, on voit c'est écrit, mais on ne sait pas. On nous aussi parlé de violence, mariage forcé, tout ça ».* Les attaques de Grand Bassam, la télévision, les lieux de prières et les sensibilisations ont contribué le plus à vulgariser la prise de conscience sur le terrorisme dans les zones du projet. Parlant de sa

connaissance du terrorisme, **RES** a répondu « *Oui, lors des attaques de Bassam, à la télévision et à la mosquée lors des prières* ». **UTY** complète « *Oui à la télévision. Pendant la réunion, un jour au foyer des jeunes, ils ont parlé de ça. Il y avait cinq femmes de notre groupement qui étaient présentes* ». Certaines comme **BK** ont cependant des expériences à raconter en matière de terrorisme « *Ils ont parlé. J'ai vu un peu dedans. On allait avoir des problèmes mais grâce à Dieu, quand on a su, il a fuit. Il ne veut pas que les jeunes filles mangent, jouent avec les garçons. Il s'habille comme vieux pourtant, c'est un jeune. Il essayait d'ennôler les jeunes avec l'argent. Lui seul, il fait thé dans la maison, ils ne donnent pas à quelqu'un* ».

Sur le lien qu'il y a entre ce qu'elles font comme activités et la vulnérabilité face au terrorisme, certaines sont un peu plus percutantes dans les dires « ***C'est par le canal des femmes qu'ils peuvent rentrer chez nous. Moi-même je suis femme, la femme est capable de tout. Un monsieur vient proposer 100.000 f à une femme. Y a longtemps, elle entend le mot cent mille mais elle n'a jamais vu. La femme est plus rapide que l'homme dans ça. Oui, oui elle peut les (terroristes) aider à passer. Mais une femme qui fait quelque chose pour elle, elle ne te connaît pas, elle va réagir différemment, on peut mener des enquêtes et attraper la personne. A travers les réunions, on parle de ces choses entre nous, il y a des personnes qui viennent, ils passent par les femmes*** ». Selon ces propos et plusieurs autres, le projet a créé un esprit de vigilance dans la zone sur la violence.

Les autorités et les acteurs étatiques parties prenantes du projet, en retour **connaissent très bien le projet et la notion de terrorisme**. Certains ont été briffés sur le projet. **SPT** disait ceci « *De façon générale, nous savons ce qu'est le terrorisme. Au niveau de notre circonscription, nous savons les attaques qui ont eu lieu au Mali dans des localités plus proches de nous (forêt de Sama, localité Misseni). On s'est rendu compte de cette réalité, de cette menace. A kotoula (Tienko) une personne présumée djihadiste avait été interpellée par les FDS*

et conduite à Abidjan ». **BPO** poursuit « On voit à la télé, qu'ils enlèvent les femmes, les amènent dans les lieux pour les marier ».

Il n'y a pas toujours eu des formations formelles sur la violence ou le terrorisme mais les femmes ont été sensibilisées à la chose comme on le perçoit dans les dires de **BJO** « On ne nous a parlé du djihadisme... On entend parler depuis l'année surannée. **Ils peuvent tisser des liens avec vous, pour éviter cela, il faut que les femmes travaillent pour avoir de l'argent**».

Dans l'ensemble, le projet Japon a éveillé les consciences des communautés sur la prévention du terrorisme et les populations sont devenues relativement vigilantes. Les nouvelles personnes arrivant dans les mosquées pour la prière, les villages pour solliciter logis sont suivis de près. **RTE** confirme cela en disant « Les femmes et les hommes sont désormais plus alertes. Les communautés sont plus réactives. Un prédicateur de mosquée a été signalé et l'iman a eu des échanges avec lui ».

3.3.2 Effets relatifs à la cohésion sociale

Constat 8 : Le projet Japon a renforcé la cohésion sociale, les liens entre différentes communautés

La cohésion sociale intra et intercommunautaire a été renforcée par le projet Japon. C'est l'un des résultats les plus perceptibles quand nous rencontrons les différents acteurs et bénéficiaires. **Le projet a redynamisé des groupements. Les femmes sont nombreuses au sein de ses associations mais elles arrivent à travailler ensemble, gérer les fonds et faire des économies. Des communautés anciennement distantes se sont vues rapprochées par le projet.** A Bouna, l'exemple le plus probant est celui des femmes peulhs qui jadis étaient totalement distantes et méfiantes les unes des autres. Aujourd'hui, qu'elles proviennent du Burkina Faso, du Mali, du Niger ou de la Guinée, elles travaillent ensemble dans une bonne ambiance.

Selon **UTH** « Avant, on pouvait faire des semaines sans se voir, **maintenant tous les jours, on est ensemble**. Avec ONU Femmes, on a reçu des sensibilisations ». **RGF** poursuit « Oui, **on se réunit chaque dimanche** pour prendre des résolutions pour avancer. La dernière réunion nous a permis de prendre des décisions sur le partage des fonds quand ils excèdent 30.000 f chaque semaine ». **La méfiance entre les Lobi, les autres communautés et les peuhls a été rompue grâce au projet** atteste **UIO** « Les gens apprécient le lait !!! Des gens viennent de loin pour en chercher. Aujourd'hui, **il y a un boutiquier lobi qui est venu prendre. Toutes les communautés viennent maintenant chercher**. Or avant l'arrivée du projet, c'était pas trop ça ». **DFV** renforce « Au niveau de l'association, il y a les peuhls du Mali, Burkina, Niger, Guinée alors qu'avant on ne s'entendait pas ».

Les nombreuses sensibilisations réalisées par les PMO et les formations sur la gestion du groupe ont contribué au renforcement de cette cohésion. En effet, 15 comités d'alerte précoces et 38 stations de communications dont 5 équipées en matériels, ont mené des activités de sensibilisation. Plus de 9143 personnes des communautés cibles du projet ont été sensibilisées via l'art théâtrale, le sport, des animations thématiques à la cohésion intra et intercommunautaires. Des accords ont été signés entre les PMO et 08 radios locales. Ces radios ont été formées par URPCI en collaboration avec l'UNESCO pour diffuser des PAD, des spots et animer des émissions radios sur la paix, et contre la violence. 13 réunions avec les leaders communautaires ont été tenues sur le dialogue communautaire et les stratégies de prévention des actes terroristes. Toutes ces actions semblent avoir porté son fruit. Une des valeurs ajoutées de cette cohésion sociale est l'entraide qu'elle a suscitée au sein des groupements. Selon **MOB** « Dans mon association, Il y a une dame, son fils avait hernie ; son mari n'avait rien. On lui a remis 50.000 f, elle a pris une

ambulance à 15000 f. On lui a envoyé encore 25000 f pour qu'elle complète pour soigner son fils. Toute l'association a souhaité qu'elle ne rembourse pas ». Elle poursuit en disant « Une autre voulait quitter le groupement, une autre l'a su. On lui a apporté le soutien. C'est vrai qu'elle gagne quelque chose, mais le mari ne fait rien donc ça ne la suffissait pas, l'idée qu'elle a eu c'est de fuir pour aller quelquepart. Non lui a-t-on dit, on l'a soutenu... ».

La visite aux différents groupements et filles bénéficiaires du projet a montré leur joie de travailler ensemble, un très bon signe pour la cohésion. En voyant les femmes d'un groupement de Kaniasso travailler ensemble, un interlocuteur disait « **Moi, je sens que les femmes veulent vraiment travailler.** Je leur ai promis de faire venir une femme professionnelle qui va leur former en Attiéké » (photo I4).

Photo I4: Groupement à Kaniasso (Fabrication d'Attiéké)



Source : Rapport final CARITAS

Une autorité a également reconnu que le projet avait amélioré la cohésion sociale en disant « *Le projet a amélioré la cohésion sociale. Avec le groupement Korohoule, ça a valorisé le genre car dans le groupe il y a 15 hommes et 20 femmes. Dans les réunions, les idées des femmes passent... ».* Dans la même

veine, plusieurs ont reconnu que le projet a permis aux femmes de s'exprimer dans une société généralement fermée à elles. Elles se sont positionnées comme facteur de production de richesses et cela à la grande joie de leurs maris qui parfois les aide dans leurs tâches. **SB** disait « *Il y a trois hommes dans notre groupement. Ce sont nos maris. Ils sont là pour nous conseiller. Ils ne travaillent pas, puisque nous on ne connaît pas le français, on a besoin d'eux sinon à part ça rien* ».

La mise sur pied d'un comité de suivi plurisectoriel a été un bon facteur de dynamique de la cohésion sociale. Ce comité était composé à la fois d'autorités préfectorales, de forces armées, des représentants de structures de développement (photo 15). Les rencontres forces armées-populations ont contribué à briser la glace entre les deux entités ont mentionné plusieurs. **Les réunions du comité de suivi sont devenues également des espaces de discussions des problèmes de développement de la région.**

Photo 15: Rencontre avec le comité de suivi de Minignan



Source: Évaluation finale, ONU FEMMES, 2017

En somme, disait un interviewé « *Ce projet est venu pour rassembler, consolider les relations entre les femmes. Moi j'ai constaté, j'ai pu noter avec satisfaction le renforcement de la cohésion sociale. Avant nos femmes étaient divisées, pas de solidarité ; aujourd'hui elles se mettent ensemble. Des quartiers qui n'arrivaient pas à se parler se mettent ensemble* ». Cette cohésion sociale est aussi renforcée par la disponibilité des produits vivriers qui sont maintenant à porter de main selon **OMP** « *Tout ce que les gens ont dit, c'était vraiment réel. Le Chef de village de*

M'bana disait que grâce au projet, le village s'approvisionne mieux. Au lieu de parcourir des Km pour aller chercher des vivriers, ils en ont » (photo 16).

Photo 16: Une vue de production de maraicher



Source: Évaluation finale, ONU FEMMES, 2017

3.3.3 Effets sur la vie individuelle, domestique et communautaire des femmes

Constat 9 : Les femmes bénéficiaires du projet ont changé de statut. Elles ont désormais la capacité de contribuer à des charges

Dans ce projet, les effets amorcés sont de plusieurs ordres. Ils relèvent d'abord de l'épanouissement des bénéficiaires, la joie de retrouver un travail. Ensuite vient le gain économique, l'autonomie financière puis la dynamique de régularisation des associations et la fréquentation des IFEF.

Dans toutes les villes, les groupements rencontrés et les filles bénéficiaires ont exprimé leur joie d'avoir bénéficié du projet Japon. En dépit des situations telles que l'installation ou le début tardif de leurs activités du fait des difficultés à trouver des magasins, la destruction de leurs productions par les bœufs du fait de manque de protection (certains groupements n'ont pas reçu les barbelés), elles s'accordent pour dire que le projet a donné une autre image d'elles

devant leurs maris, dans la société et un sentiment de fierté, de joie, d'épanouissement. Les propos d'une restauratrice mettent bien en relief les difficultés pour démarrer chez certaines femmes. C'est même à la fin officielle du projet qu'ont pu démarrer leurs activités *« On a mis la marmite sur feu le lundi 3 Avril 2017. Ça a été retardé car on n'a pas vite eu la maison. Quand on dit c'est pour restaurant, les gens ne veulent pas ».*

Cette nouvelle image a été essentiellement engendrée par le fait qu'elles travaillent désormais, produisant de leurs propres mains quelque chose. Des femmes font des merveilles tant au niveau de la couture, de la pâtisserie, de l'élevage que de la production de maraicher (photos 17, 18, 19, 20 et 21).

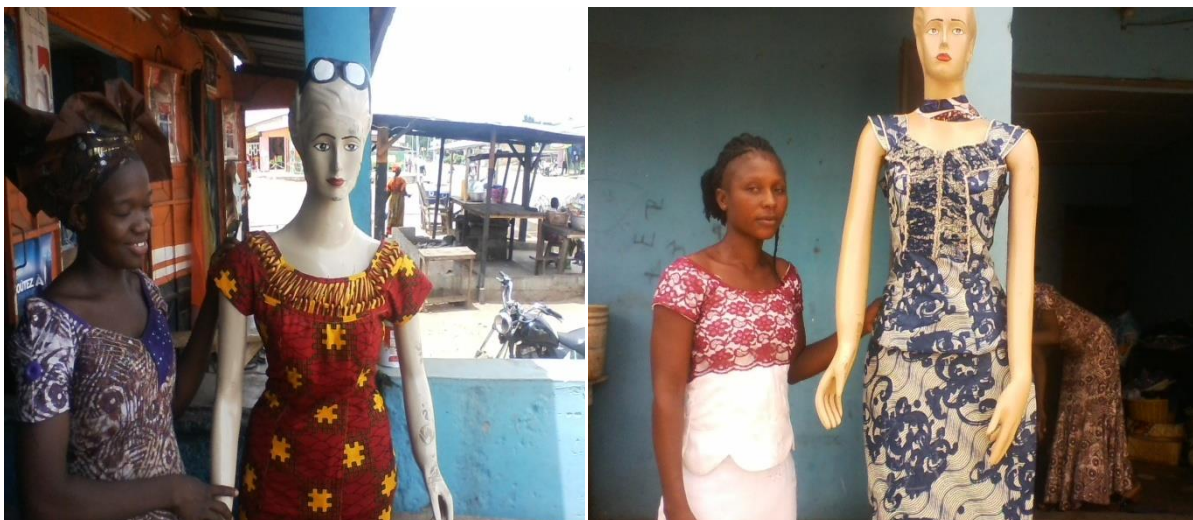
Photo 17: Tricotages et vêtements réalisés par les filles d'Odienné



Source: Evaluation finale, ONU FEMMES, 2017

Les petits tricotages coûtent 1000 f l'unité et la grande 4000 f. Les commandes ne manquent pas dans cet atelier de couture nous ont dit les filles.

Photo 18: Vêtements réalisés par les filles de Bouna



Source: Évaluation finale, ONU FEMMES, 2017

Ces femmes commencent à faire la fierté de leurs maris par ce travail. Elles reçoivent de nombreuses clientes désireuses de se faire des modèles à Bouna.

Photo 19: Gâteaux confectionnés par les filles d'Odienné



Source: Évaluation finale, ONU FEMMES, 2017

Cette pâtisserie reçoit désormais de très grandes commandes de la part même de structures. Et les gâteaux confectionnés par les femmes sont appréciés.

Photo 20: Poulailier des femmes du groupement la Paix de Koro Oulé



Source: Evaluation finale, ONU FEMMES, 2017

L'espace qui abrite la construction du poulailier a été donné par toute la communauté, le chef de village notamment. Ces volailles font désormais la fierté de tout un village.

Photo 21: Cultures vivrières des femmes du groupement Yafligue de Korhogo



Source: Evaluation finale, ONU FEMMES, 2017

Ces femmes battantes ont fini par convaincre à Korhogo sur leur rôle dans l'approvisionnement en vivriers.

Les femmes bénéficiaires du projet ont radicalement changé de statut. De ménagères ou planteuses qu'elles étaient, elles se

retrouvent aujourd'hui autonomes de par leurs activités. Lisons **BJO** « **Grâce à ce projet, j'attrape l'argent dans ma main, je sais que c'est pour moi-même. Or, avant je comptais sur mon mari** ». **BCB** renchérit « Ça nous a redonné la joie. Avant, on était à la maison. Tant que Monsieur n'a pas donné l'argent, tu ne peux rien faire. Aujourd'hui, tu peux aller au marché acheter les condiments. **Les maris ont remarqué, on ne les attend plus.** Quand tu vas à l'hôpital et que les médicaments ne dépassent pas 10.000 F, tu peux acheter ». Parlant de l'autonomie des femmes, un interviewé a dit ceci « Le projet a permis aux femmes d'être autonomes. Avant c'étaient les hommes, **aujourd'hui les femmes ont les moyens** : les femmes qui font le poisson, elles vendent. Et cela a permis de voir un changement dans leur comportement. Elles contribuent aux besoins de la famille ». Il poursuit en disant « A la Direction Régionale de l'Agriculture, il y a des années quand on parlait de prix d'excellence, on ne les voyait pas, **cette année, ce sont seulement les femmes.** Seul un homme a eu le prix d'excellence 2017 ». **Même si les effets financiers ne sont pas encore perceptibles de manière significative chez toutes les femmes, certaines qui ont trouvé des mécanismes pour profiter quelque peu de leur travail en partageant les relatifs bénéfices après remboursement du prêt attestent que leurs avoirs ont augmenté.** Elles ont toutefois la capacité de gérer leur AGR et pourrait à long terme être autonomes. Les propos de **BJO** sont révélateurs « Avec le projet, notre épargne Orange Money ou MTN Money a augmenté. **Moi, j'ai pu acheter** des trucs (objets) pour moi-même, **des cadeaux aussi pour mon mari.** Depuis j'ai commencé à travailler, mon petit frère me demande de l'argent pour l'école, je lui donne. En tout cas maintenant, je peux lui donner et le soutenir à l'école, or avant ce n'était pas possible ». Un acteur confirme cela en disant « elles ne sont plus mendiante, **aujourd'hui elles ne tendent plus la main.** J'ai vu une femme achetée les bics (stylos) et cahiers pour ses enfants en vue de leur permettre d'aller à l'école, alors qu'avant elle attendait. Depuis, qu'elle s'occupe de l'école des enfants, **son mari est content. Elle contribue à la**

popote, il l'a encouragé à aller à la réunion ». **Les bénéficiaires elles mêmes apprécient le changement apporté par le projet.** Pour **BUY** « Ça a apporté un changement. Ils nous ont aidé à travailler. Sinon avant on était là, on regardait les gens passés. Maintenant on est responsable, on peut embaucher des gens».

Selon une autorité, le bilan à mi-parcours du projet avait montré que le revenu de certaines femmes avait augmenté, leur alimentation avait été améliorée. **Les femmes ont même la possibilité de s'entraider aujourd'hui grâce au projet** comme le disait plus haut les dires de **MOB** « Dans mon association, Il y a une dame, son fils avait hernie ; son mari n'avait rien. On lui a remis 50.000 f, elle a pris une ambulance à 15000 f, on lui a envoyé encore 25000 f pour qu'elle complète pour soigner son fils ». **Toutefois, ces effets parcellaires ne sont pas encore perceptibles chez toutes les femmes du moins en termes de profit individuel** comme le signifie **RTE** « Le projet apporte un changement. On n'a pas encore partagé mais on sait qu'on gagne, on fait des bénéfices. Tout est dans la caisse. Pour le moment, on vit tel qu'on vivait avant ». **Cette lecture des choses a été constatée chez plusieurs groupements ou filles bénéficiaires. Elles ont une richesse virtuelle se contenant d'épargner pour l'heure.** Selon une, le jour du partage, ce sera le délire « Bien sur, je suis tellement fière. On fait les gâteaux, les dessins qu'on dessine nous rendent fières. Les bénéfices également. La comptable note tout. Dans la semaine on fait le point. Pour le moment, **on n'a pas encore partagé.** Mon mari c'est un homme qui me soutien beaucoup. **Nos maris sont contents,** ils nous conseillent, viennent nous déposer. **Le jour où on va partager le cahier, ils seront très heureux** ». Une autre d'un groupement va dans le même sens « **On sent qu'on a un peu d'argent.** Pour le moment, **on n'a pas encore commencé le partage.** On l'a décidé au cours d'une réunion. Avant on faisait les travaux champêtres, certaines étaient fatiguées, maintenant on fait commerce. Les gens sont très contents.

Il y a des groupements qui viennent voir Monsieur Kassi qu'ils veulent le projet. Grâce à ONU Femmes, on sait qu'il y a groupement à Kaniasso ».

Constat 10 : Grâce au projet Japon, beaucoup de groupements sont devenus formels

Le projet a été également une occasion pour beaucoup de groupements de devenir formel et a par ailleurs suscité la fréquentation des IFEF chez les filles. Parlant de la régularisation des groupements, **RZE** dit « *Avec CARITAS, il y a eu une redynamisation des groupements. La police et la gendarmerie ont été instruites de faire vite sur leurs dossiers »*

3.3.4 Réduction des Violences Basées sur le Genre

La violence basée sur le genre était une thématique adressée par le projet. Les activités consistaient essentiellement à la sensibilisation, à la référence des cas et dans le cas échéant à la prise en charge. **Du seul entretien effectué avec un médecin partie prenante du projet sur le sujet, il ressort que le phénomène de violence dans les couples était relativement répandu avant la venue du projet.** Selon **DUO** « *Avant, le phénomène était très récurrent. Les hommes frappaient leurs femmes, on les envoyait à l'hôpital »*. Une des stratégies de sensibilisation est celle des « grins ». Les « grins » sont des espaces créés autour de la prise du thé comme le dit **DUO** « *Autour tu thé, on repère les grains et on passe la Sage-femme et moi. C'est les nuits que nous faisons ça. On parle de l'excision avec ses risques, de l'éducation d'un enfant qui te voit battre ta femme, de la violence de la femme contre son mari, etc. »*. **Aujourd'hui, grâce aux activités de sensibilisations des changements ont été observés.** **DCK** a dit ceci « *Au niveau des violences faites, les comportements ont commencé à changer... J'ai reçu un Monsieur qui battait ses femmes. Après un entretien avec lui, il a pris la résolution de changer, c'est dans le cadre du projet aussi »*. Ces propos sont renforcés par ceux de **DUO** lorsque parlant de la survenue des cas de

VBG il dit ceci « *Oui, il y a eu un changement. Avant, c'était fréquent. On a même convoqué un couple, ça a fait du bruit mais les gens ont vu que ce n'était pas bien. Le nombre actuel de VBG est encourageant* ». **L'augmentation de la puissance financière des femmes est aussi pour quelque chose dans la réduction des violences** selon SPT « *Au niveau du foyer, elles sont écoutées car le pouvoir financier s'est accru* ».

3.3.5 Réduction de l'analphabétisme

Constat II : L'effet de l'alphabétisation n'est encore perceptible chez les femmes, elles s'expriment encore en langue locale.

L'alphabétisation reste le maillon le plus faible observé chez les femmes en termes d'effets du projet. **La plupart des femmes des groupements avaient du mal à s'exprimer correctement en français notamment celles de Korhogo.** Elles ont reconnu n'avoir débuté l'alphabétisation il y a quelques semaines ou quelque fois l'alphabétiseuse a été formée mais aucune séance n'a commencé à leur niveau. Selon **SB** « *Le mois passé, notre secrétaire est venue se faire former comme alphabétiseuse. Elle va nous former. Moi je n'ai jamais été à l'école oh* ». **Toute la zone couverte par FEV n'avait pas vu les activités d'alphabétisation se dérouler. Il a fallu que CARITAS Odienné, appelé en renfort au dernier moment se débrouille pour couvrir leur zone. La réduction de l'analphabétisme reste plutôt un défi qu'un effet avéré du projet.**

3.3.6 Effets sur la dynamique de régularisation

L'un des premiers effets du projet Japon reste l'entame de démarches pour se constituer en associations légales de nombreux groupements. Pour un partenaire « *Le projet ONU Femmes nous a séduit en ce sens que ça poussait l'éveil à la vie associative, rendre la vie associative formelle* ».

Ainsi donc grâce au projet, de nombreuses associations ou groupements sont devenus formels reconnus par les autorités de la région. Parlant de ces associations, **GT** dit « *Elles sont déclarées à la préfecture grâce à ONU Femmes* ». **SPT** poursuit « *Les groupes étaient informels, mais avec le projet, nous avons constaté la régularisation de ces groupements. On a vu aussi la naissance de plusieurs associations car parmi les critères, il fallait être un groupement formel motivé...* ». **Plusieurs acteurs interrogés se sont accordés pour expliquer que le projet a permis à plusieurs associations d'avoir leur documentation de déclaration légale. Les PMO et ANADER ont accompagné énormément ce processus. Les forces armées et les autorités préfectorales, eux même, membres des comités de suivi ont quand à elles travaillé au succès du processus.**

3.3.7 Début du remboursement des fonds

Le projet a été conçu dans une logique de semi-crédit c'est-à-dire que les fonds octroyés aux groupements devaient faire objet de remboursement de moitié. **Toutes les associations rencontrées ont bien compris ce principe (sémi-crédit) et s'attèlent au remboursement. D'ailleurs, toutes étaient d'accord et contentes pour cette lecture des choses car disaient-elles, il faut que d'autres aussi en profitent.** Ceci est une preuve de la santé financière des groupements et des femmes depuis le début de leurs activités. Cela se perçoit aussi par leur hardiesse au travail comme le disait la présidente d'un groupement à Bouna « *On a mis sur pied dix restaurants gérés par les femmes de notre groupement. Certaines vendent le matin, d'autres le soir jusqu'à 22h-23h. Mais le restaurant de Gbortchera est le siège* ». Les échanges ont montré que seulement quelques mois après l'exercice de leurs activités, certains groupements ont presque fini de rembourser leur prêt. Un membre de groupement disait « *On fait commerce. On fait achat et vente d'arachide. Au moins chaque semaine, il y a des fois, on peut gagner 10 sacs, 20 sacs qu'on paie. Avec*

l'argent gagné, on a remboursé 550.000 fcfa à ONU Femmes sur les 613.500 fcfa reçus (avec le volet semi c'est déjà remboursé, ces fonds sont disponibles sur leur compte), on a remboursé entre Février et Mai ». Un partenaire interrogé nous confiait ceci « *Certains groupements ont déjà remboursé ce qu'on a leur donné comme intrants. Maintenant, il reste à voir comment ces fonds vont être gérés. L'argent se trouve à la zone ».* **CSM** soutient que les femmes ont pour un grand nombre remboursé le financement à elles octroyé : « *Il y a des femmes qui ont remboursé l'argent pris en intégralité ».* **L'évaluation a constaté à Odienné que le comité de suivi s'apprêtait à organiser une réunion d'identification de nouveaux groupements bénéficiaires des fonds remboursés par les premiers.** Ce remboursement des femmes est non seulement encourageant mais reste également un indicateur de succès du projet vu que la pérennisation ne souffrirait d'aucun doute avec ce transfert de fonds d'une structure à l'autre. Comme nous l'avons dit plus haut, les femmes sont tellement préoccupées par le remboursement qu'elles ne profitent pas encore toutes des retombées de leurs activités. On imagine qu'à la fin de la restitution des fonds, leur épanouissement s'agrandirait, leur bien être s'accroîtra du fait qu'elles pourront jouir désormais des profits engendrés par leurs activités.

3.4 DURABILITE OU PERRENITE DU PROJET

Constat 12 : Les populations ont largement adhéré au projet, les autorités sont impliquées au plus haut niveau, les groupements et bénéficiaires formés, la durabilité du projet semble acquise

La durabilité ou pérennité du projet s'analyse sous plusieurs angles. Le premier angle est celui de l'implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet. Le deuxième est la formation reçue par les bénéficiaires. Le troisième

est relatif à l'opportunité et la qualité des équipements mis à leur disposition. Le quatrième angle est la rentabilité des activités développées. Le cinquième est le remboursement des fonds.

S'agissant de l'implication des bénéficiaires, il est avéré dans la mesure où ce sont les bénéficiaires eux même qui ont choisi leurs activités à réaliser. Ils ont proposé les coûts et le matériel qu'il leur fallait. Cette implication est allée plus loin avec celle des autorités, des chefferies qui par endroit demandent même aux groupements des comptes, tout ceci par le biais du comité de suivi. Parlant de formation, les bénéficiaires (groupement comme filles de l'IFEF) ont suffisamment été formées pour maîtriser non seulement leurs activités mais aussi la tenue de leur compte. Elles savent différencier charges et bénéfices.

Les équipements dont disposent les bénéficiaires sont opportuns dans la mesure où ce sont eux qui les ont énumérés pour les groupements dans leurs plans d'affaire et avec l'appui de l'IFEF pour les filles. **L'évaluation a constaté la qualité de ces équipements.** Cette qualité est reconnue de tous. Selon **DIO** « *Oui il y a des actes de pérennisation qui ont été posés. Je prends le matériel qui leur a été offerte, il est de qualité. Elles ont un matériel qui peut durer dans le temps* » (photo 22). Ces actes ont été bien accueillis par les femmes au point qu'elles font tout pour que le matériel soit toujours fonctionnel. Elles font l'entretien, la réparation au besoin et développement des stratégies d'optimisation de leur usage afin de parer à toute éventualité.

Photo 22: Une vue du moulin à moudre de maïs et arachide



Source: Evaluation finale, ONU FEMMES, 2017

Un groupement des femmes raconte son expérience : « *ONU Femmes nous a donné un moulin il y a 3 mois. **Il est tombé en panne, on a appelé un jeune de Goulia qui est venu réparer à 10.000 f. On met ça au service de ceux qui veulent faire de la poudre de Maïs, ils paient et ça va dans la caisse de l'association tout comme pour la pâte d'arachide*** ». Les populations sont conscientes des possibilités que confère le matériel remis aux groupements comme on le lit dans les lignes de **RTE** « *le don en matériel a été d'une grande utilité. Des groupements qui avaient des difficultés d'écoulement de leurs produits comme Dan Ewe par exemple ont reçu un tricycle, ils écoulent le plus loin aujourd'hui* ».

Au chapitre de la rentabilité des activités développées, les bénéficiaires interrogées se réjouissent des activités développées grâce au projet. **JIO** disait « *On nous a donné un peu d'argent pour payer le matériel et depuis lors, on s'en sort* ».

Comme vu dans la section sur les effets individuels, certaines femmes ont signifié que leur activité leur rapportait au point d'avoir plus d'un million comme épargne au moment de l'évaluation, d'autres arrivent à subvenir à leurs premiers besoins. Reprenons les propos de **MB**, très expressifs « **Ça**

nous a redonné la joie. Avant on était à la maison, tant que Monsieur n'a pas donné l'argent tu ne peux rien faire. Aujourd'hui, tu peux aller au marché acheter condiments. Les maris ont remarqué, on ne les attend plus. Quand tu vas à l'hôpital que les médicaments ne dépassent pas 10000 f, tu peux acheter ». Cette vitalité financière des femmes est constatée par d'autres acteurs. Parlant de la rentabilité de leur activité **DIB** dit « *Oui Trop, ca les a vraiment aidé. Aujourd'hui quand je vais, je vois les visages, elles sont épanouies* ». Un autre ajoute « *Les femmes, elles épargnent. Le projet a relativement rehaussé leur niveau, elles sont promptes à commercialiser leurs produits* ». **DIO** renchérit « **Je vois que leurs activités prospèrent.** Elles ont commencé tardivement et timidement. Mais avec 2 mois, **elles ont des bénéfices en caisse** ».

Le cinquième angle de la durabilité est le remboursement des fonds. A ce niveau, il a été véritablement amorcé et les premiers nouveaux bénéficiaires se préciseront lors des prochaines réunions du comité de suivi. En somme, la durabilité du projet a été prise en compte dans la mise en œuvre du projet. Désormais, les communautés se considèrent redevables envers les bailleurs du projet Japon en termes de pérennité des activités et elles sont prêtes à relever ce défi. Un interviewé disait à ce propos « **Oui ça peut aller, on a les moyens de continuer notre activité** ». **DIK** ajoute « *Oui, car à notre niveau, on ne cesserait jamais d'aller voir les filles. Les pâtisseries, j'ai tenu à ce qu'elles restent à IFEF car la chaleur peut ne pas arranger le propriétaire du local. Donc couture et pâtisserie seront pérennes* ».

3.4.1 Implication des communautés bénéficiaires

La mobilisation sociale est un processus qui réunit des partenaires de différents secteurs pour identifier des besoins, sensibiliser ou créer une demande pour répondre à un objectif de développement spécifique. Ceci nécessite des partenariats avec les autorités et les différents acteurs en présence. C'est dans cette optique que ONU Femmes a mis la mobilisation communautaire au cœur du projet en vue de susciter la participation effective des populations.

Les informations recueillies et les constats faits sur le terrain permettent d'affirmer que les populations ont largement adhéré au projet. Dans le cadre du projet, les partenaires de mise en œuvre de ONU Femmes ont développé une approche stratégique qui a consisté à impliquer les populations dès le début du projet et ensuite, à fédérer les attentes et les besoins des populations par le biais de la participation communautaire conformément au document projet. C'est ce qui ressort dans les propos de **DCK** « *l'implication des populations et des structures étatiques a été bien pour l'appropriation* ».

L'implication des communautés a été observée dans le rôle qu'à joué et continue de jouer le comité de suivi dans le diagnostic et l'identification des groupements bénéficiaires. Dès le début, certains PMO ont laissé la latitude au comité de suivi d'analyser les dossiers des groupements et faire le suivi du travail des bénéficiaires, une excellente stratégie d'implication et d'appropriation d'un projet par les communautés. Selon un membre du comité de suivi **DCK** « *Au niveau local, c'est nous qui assurons le secrétariat technique. Convocation de réunions, procès verbal, sensibilisation, formation, prise en charge des cas de VBG. On accompagne ANADER dans le suivi des groupements. **On était très impliqué**, dans le lancement du projet, les réunions de plate forme VBG : organisation où tous les acteurs qui interviennent dans le processus de VBG sont représentés. Conjuguer les efforts, harmoniser l'action, faciliter aussi le partage d'information. Le comité de suivi c'est une recommandation du projet où toutes les parties prenantes étaient représentées avec les communautés, les leaders d'association, religieux, la société civile... Il a facilité la sélection des groupements (ils ont postulé), il se retrouvait sur convocation de son président le préfet pour faire le bilan* ».

Le préfet de région était donc le président du comité de suivi qui était constitué de la chefferie, des forces de l'ordre, de la société civile, des leaders religieux, des responsables d'entreprises etc. Cette approche a eu un succès dans l'implication des communautés car il est difficile de ne pas répondre à une

convocation du préfet. Le comité de suivi se réunissait pour faire le point des activités du projet de manière régulière, généralement une fois par mois. Les déclarations de **DIO** montrent que le suivi des activités est l'affaire du comité « ... j'étais chargé de faire le suivi... Voir comment leur activités prospèrent, si elles ont des difficultés, je les conseille. Je leur fais des formations. Comme c'est un groupe, la transparence dans les comptes met à l'aise. Autrement, il y aurait eu des problèmes de confiance. Chaque groupe détient des cahiers de compte ». **DCB** renchérit « Dans le projet, il y a un comité de suivi. Les réunions se faisaient mensuellement au Centre social. Dans le comité, c'est le Directeur Régional (DR) qui assure le secrétariat et moi coordinateur de la plate forme VBG. Environ 6 réunions ont eu lieu, le DR venait à chaque fois ». **CSM** ajoute « On faisait le point de chaque structure sur l'évolution des activités. On travaillait beaucoup plus sur l'objectif de l'automatisation. Toutes les femmes des groupements doivent être autonomes ».

L'engagement des groupements s'est traduit par le remplissage d'une fiche de candidature et la proposition de plan d'affaire. Pour rendre viable les plans d'affaires proposés, les autorités villageoises abritant certains groupements ont proposé au nom du village des espaces de construction ou de développement des cultures. Toutes les communautés que nous avons parcourues étaient très à l'aise dans la connaissance de la mise en œuvre du projet Japon. L'implication des communautés se perçoit dans les dires du PMO d'Odienné CARITAS « On a fait partager des fiches de candidature dans toute la région. C'est celles (les associations) qui ont senti le besoin qui ont fait des propositions ... On leur a exigé des plans d'affaire pour voir la viabilité de leur projet et leur compréhension ».

Les groupements se sont donc sentis parties prenantes du projet vu que ce sont les activités qu'ils voulaient développées qu'ils ont proposé. Pour **MOB** « **C'est nous même qui avons décidé les activités qu'on voulait faire. Ça permet aux femmes de se prendre en charge surtout les enfants, elles s'occupent de la scolarité des enfants. J'en connais des cas. Certaines arrivent à faire leur petit commerce à côté** ». **Elle poursuit en disant « On nous a demandé qu'est ce**

qu'on voulait et on a signé des papiers pour recevoir l'argent. Ce qui est prévu c'est ce qu'on a fait avec les l'argent reçu ». Cependant, chaque PMO a conduit ce diagnostic participatif à sa manière, aucune stratégie commune n'avait été mise en place en tant que tel. **MOB** affirme « On a dit ce qu'on fait, eux ils donnent les moyens, ils contrôlent ces moyens pour voir si ça été utilisé comme cela se devrait. **Il n'y avait pas une manière de faire pour tous** ».

La participation des autorités dans le suivi du projet a été effective comme le dit l'autorité **SPT** « Notre rôle c'est d'encadrer ces groupements qui ont reçu l'appui du projet, nous sommes là pour les encadrer afin que les fonds soit utilisés de façon efficiente. Des réunions avec les populations. Le 21 Mars, nous avons eu une réunion avec toutes les femmes de Tienko ».

3.4.2 Renforcement de capacités des acteurs

Le renforcement des capacités se situe à deux niveaux. Celui que ONU Femmes se devait d'apporter aux partenaires de mise en œuvre recrutés et le renforcement des groupements et bénéficiaires sous la houlette des PMO.

Avant d'arriver au renforcement des capacités des partenaires terrain, signalons que **les groupements sélectionnés par les PMO du projet montrent qu'à Bouna et Odienné, ils sont diversifiés. On y trouve certains qui étaient dans le commerce (vente de lait, arachide), l'élevage et d'autres dans la culture de maraîcher. Mais à Korhogo avec FEV, eux tous travaillent dans le maraîcher. Ce constat est intrigant.**

Les PMO ont été formés en gestion axée sur les résultats (GAR) et sur le rapportage des outils notamment FACE (un outil financier de ONU Femmes). Parlant de leur renforcement, un interlocuteur a dit ceci « Il y a eu une formation derrière Bassam sur la GAR. J'avais insisté qu'on fasse une séance sur le rapportage des outils, comment comprendre et renseigner le FACE (purement financier) ce qui fut fait ».

En plus de ces formations, des séances de coaching sur le terrain et de travail en cas d'insuffisances constatées ont fait partie du quotidien de la coordination du projet comme on le perçoit dans ses dires « *J'avais des séances de travail avec eux sur les insuffisances. Je réalisais des coachings sur le terrain. Parfois, il m'arrivait souvent de faire 3 heures au téléphone avec certains PMO. Le financier a beaucoup travaillé avec les partenaires* ».

Dans la mise en œuvre du projet, il appartenait à chaque PMO d'organiser le renforcement des capacités des acteurs et bénéficiaires de sa zone. Partout où nous sommes passés, les acteurs et bénéficiaires ont reconnu avoir été formés sur diverses thématiques et coachés quand le besoin l'exigeait.

Le seul comité de suivi que nous avons interrogé a confirmé le fait que les comités aient été formés. **HGY** le dit « *On a eu à être formé à Odienné sur les VBG, les peines en cas de VBG, sur le terrorisme (au dernier jour, les forces armées ont bénéficié d'une formation spéciale). Les guides religieux aussi se sont retrouvés avec un Iman pour le mode opératoire des terroristes* ». Son collègue ajoute « *On nous aussi donné les informations générales sur le projet à Minignan, à Odienné, ce n'était pas tout le monde* ». Dans le même sens, **DCK** affirme « *On a été formé sur le terrorisme, la radicalisation, l'extrémisme, on a bénéficié d'une rencontre de deux jours à Odienné. Ce qui est sur je connais bien le projet. Volet autonomisation, volet alphabétisation, volet prise en charge des VBG, droits de la femme, volet sécurité* ».

Les groupements ont été également formés chacun selon son domaine d'activité choisi. Dans toutes les villes, les acteurs nous ont mentionné la formation ou le coaching. Les associations qui intervenaient dans le commerce ont été formées sur la vie associative et la gestion financière notamment la tenue d'un cahier de comptes. C'est ce qui ressort dans ses propos de groupements « *On a fait une formation en gestion associative aux groupements de femmes. C'est AIP qui l'a fait* ». « *On a fait formation sur comptabilité, sur comment le groupement doit fonctionner à l'IFEF de Bouna. 3 personnes du groupement en ont*

bénéficié ». « On a été formé avec ANADER sur comment gérer l'argent, travailler en groupe pour que le groupe ca marche, pas de querelle. Elle a eu lieu dans la salle du conseil régional, ça a amélioré le peu d'expérience qu'on avait. On aurait aimé que cela soit régulier. 5 personnes de Badegnan en ont bénéficié. Aujourd'hui nos comptes sont clairs, la formation nous a aidé ». D'autres groupements poursuivent « On nous a formé sur la comptabilité aussi avec un cahier. Savoir retrancher les dépenses après la vente pour savoir exactement ce que tu as gagné. La notion de bénéfice, de fonds de commerce ». Avant de commencer les PMO s'assuraient de former les groupements a dit un interlocuteur « On a eu la formation d'abord, en commerce. Prix de vente, bénéfice ».

Quand les groupements intervenaient dans la culture du maraîcher, la formation ou coaching était l'apanage d'ANADER. Plusieurs groupements l'ont attesté « Nous avons été formées par ANADER sur les pratiques culturelles maraichères, la compta simplifiée. On était quatre groupements, environ 80 femmes ». « On nous a formé sur comment faire les planches, pépinières. C'était aussi un échange où on a partagé la connaissance de notre site ». Même dans le cas où le groupement n'avait pas bénéficié de formation au sens propre, il était coaché de manière continue par le PMO comme on le constate dans les propos de ce groupement « On ne nous a pas donné de formation particulière sur l'activité. Mais Il y a un argent ANADER résident ici qui fait la formation continue, un suivi tous les deux mois ».

Les filles bénéficiaires du projet, travaillant généralement en groupe ont également fait l'objet de formation sur la dynamique de groupe et la comptabilité simplifiée. Selon **ZTR** « On a été formé en comptabilité simplifiée et en gestion de groupe à la CARITAS. Une parmi nous tient la comptabilité ». Une autre type de bénéficiaire confirme « On a eu une formation de trois jours par un professeur en entrepreneuriat, comptabilité simplifiée, gestion de groupe à la CARITAS ». Une bénéficiaire d'une autre ville appuie « On a été formé en Novembre sur le travail ensemble, la gestion du groupe. On est cinq. Formé aussi sur

la comptabilité. Une d'entre nous est la trésorière ». Dans leur domaine d'activité, **l'IFEFF dont elles sont issues a joué un rôle de renforcement de capacités** comme on le voit dans les propos de TVG « *On nous a donné la formation sur la couture et l'informatique. Un docteur est venu nous former en couture ».*

Durant l'évaluation, aucun acteur ne s'est plaint de n'avoir les capacités de mener les activités de son plan d'affaire. Ils ont tous au contraire salué les appuis techniques dont ils ont été bénéficiaires. Bien que toutes les autorités impliquées dans le projet n'aient pas bénéficié de formation en tant que tel (certains ont dit faire partie intégrante du renforcement de capacités comme les responsables de l'IFEFF), certains dans la cadre de la gestion des VBG l'ont été constat. Un directeur disait « *Ils nous ont formés au Foyer des jeunes sur les VBG, le Ministère est venu avec une équipe de ONU Femmes ».* Les autorités ont pour la quasi-totalité été briefées sur le projet. Le projet Japon a été un canal de formation pour les groupements, les bénéficiaires et d'information pour les parties prenantes sur les questions de violence et d'instabilité mais plus sur les questions de gestion de groupe ou de tenue de compte.

En définitive, après le lancement du projet, pour assurer l'implication des communautés, le processus d'identification des zones (localités d'intervention) et des groupements éligibles au projet (bénéficiaires) s'est donc voulu participatif. Cela répondait au souci d'assurer non seulement la participation des acteurs de développement, des autorités et des communautés locales ; mais aussi de garantir la durabilité du projet. Il était également question de garantir la transparence et la crédibilité du processus de sélection de ce projet.

CONCLUSION

Au terme de l'évaluation finale du projet Japon, les résultats seront présentés conformément aux constats élucidés dans le rapport.

Conclusion I : Projet pertinent, efficace et efficient

La conclusion I fait référence aux **six premiers constats du rapport**. La **pertinence** du projet est avérée. En effet, la sécurité occupe une place de choix dans les priorités nationales de la Côte d'Ivoire. Une analyse de la **cohérence interne du projet montre qu'elle est bonne**. Les résultats attendus sont liés aux objectifs du projet et les activités à réaliser sont claires et précises. La dimension genre est prise en compte dans ce projet visant à réduire les inégalités entre hommes et femmes et accroître le pouvoir décisionnel des femmes.

Au chapitre des capacités des partenaires de mise en œuvre, CARITAS dispose d'un personnel compétent, d'un local adéquat et de manuels de procédures pour la gestion d'un tel projet. En revanche, l'équipe dirigeante du projet au niveau de AIP ne réside pas à Bouna. La mise en œuvre du projet est laissée à l'assistant projet et l'agent terrain. Par ailleurs, **les capacités de FEV à conduire le projet Japon sont totalement mises en doute**.

En termes d'efficacité, CARITAS a un taux d'atteinte des cibles de 85,0%, AIP de 71,0% et FEV de 37,0%. Un des interviewés disait que « **Si FEV avait bien travaillé, on aurait pu mieux faire** ». En effet, FEV n'a pas été efficace dans la mise en œuvre du projet. Les quelques succès obtenus à Korhogo ont été le fait de l'ANADER et de la coordination ONU Femmes du projet. L'ONG CARITAS a été dynamique au point d'aider les autres partenaires de mise en œuvre pour l'atteinte de leurs cibles. Une analyse des groupements sélectionnés par les PMO montre qu'à Bouna et Odienné, ils sont diversifiés. Mais à Korhogo avec FEV, tous travaillent dans le maraîcher.

Au niveau de l'efficience, visiblement, Il y a visiblement un besoin d'harmonisation des chiffres financiers entre les PMO et ONU Femmes. Les taux d'exécution des trois partenaires sont relativement importants entre 90,0% et 100,0%. Cependant, **l'utilisation des fonds par FEV a été très déstructurée**. Certaines activités importantes ont eu des taux d'exécution budgétaire de moins de 25,0% au moment où certaines d'autres ont des taux de près de 900,0%. **Utiliser 98,4% des fonds pour n'atteindre les cibles que dans 36,0% des cas est une preuve de très mauvaise utilisation de ressources.**

Dans la mise en œuvre du projet, **des stratégies alternatives** ont permis de limiter les influences d'autorités et les conflits d'intérêt dans le recrutement des groupements. Il y a, entre autre, la mise en place d'une fiche de candidature et les propositions de plans d'affaire qui devraient être évalués par le comité de suivi et le recrutement des filles parmi les formées de l'IFEFF.

Conclusion 2 : Eveil de conscience sur le terrorisme, renforcement de la cohésion sociale et redynamisation des groupements

La conclusion 2 fait référence aux constats 7, 8 et 10 du rapport.

Au chapitre des effets, notons que les personnes interrogées connaissent tous le projet Japon mieux projet ONU Femmes mais ignorent souvent les composantes du projet. Un des résultats perceptibles observé reste le **renforcement de la cohésion sociale** et la **redynamisation des groupements**. A Bouna, les femmes peulhs de divers pays, jadis méfiantes travaillent aujourd'hui ensemble.

Conclusion 3 : Positives retombées du projet sur les bénéficiaires

La conclusion 3 fait référence aux constats 9 et 11 du rapport. Dans toutes les villes, les groupements rencontrés et les filles bénéficiaires se sont

réjouit des **retombées économiques** du projet Japon. Certaines produisent et vendent des broderies et vêtements, d'autres des gâteaux qui reçoivent de très grandes commandes, du lait qui fait la fierté des communautés, des plats qui sont objets de commandes lors des ateliers et séminaires, etc. **Les femmes bénéficiaires du projet ont radicalement changé de statut.** Elles ont même remboursé ou amorcé le processus de remboursement des fonds à elles octroyés par le projet. Certainement qu'à la fin de la restitution des fonds, les femmes profiteront davantage de leurs activités.

Au titre des violences basées sur le genre, comparée à la fréquence d'avant le projet, le nombre actuel de VBG est encourageant.

Le projet a suscité également une dynamique de régularisation des groupements.

Par contre, l'alphabétisation reste le maillon le plus faible observé chez les femmes en termes d'effets du projet.

Conclusion 4 : Implication des communautés et des bénéficiaires, facteur de durabilité du projet

La conclusion 4 fait référence au constat I2 du rapport.

Au chapitre de la durabilité, elle ne fait l'objet d'aucun doute au vu de l'implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet, la formation reçue par ceux-ci, la qualité des équipements mis à leur disposition, la rentabilité de leurs activités mais surtout de la détermination à poursuivre des activités qui leur ont donné une autre image dans la société. Le remboursement des fonds pour certains groupements est un indicateur de la fiabilité du projet et de sa capacité à se poursuivre.

Sur **l'implication des communautés et des bénéficiaires**, les informations recueillies et les constats faits sur le terrain permettent d'affirmer que les populations ont largement adhéré au projet, le préfet de région étant lui-même le président du comité de suivi.

En ce qui concerne le **renforcement de capacités**, les PMO ont affirmé avoir tous été formés. Tous les acteurs ont salué les appuis techniques dont ils ont été bénéficiaires. L'évaluation a constaté **l'effectivité de l'utilisation du matériel offert par ONU Femmes aux bénéficiaires**.

Dans l'ensemble, outre quelques défaillances dues à la disponibilité de certains partenaires de mise en œuvre entraînant le déroulement tardif de certaines activités, **le projet Japon fait la fierté des différentes villes visitées** et depuis les autorités locales jusqu'aux filles, tous recommandent sa poursuite pour tenir compte du temps très court (huit mois) accordé à sa mise en œuvre. **L'évaluation a montré que les résultats obtenus à la fin d'un projet aussi court sont probants et à saluer.**

RECOMMANDATIONS

Les recommandations issues de l'évaluation sont de plusieurs ordres. On y dénote ceux à l'égard de ONU Femmes, des partenaires de mise en œuvre et enfin des groupements et bénéficiaires.

ONU Femmes gagnerait à :

Recommandation I : Renforcer les critères de recrutement des PMO, accentuer le suivi-évaluation et le suivi sur le terrain

Les recommandations qui suivent sont relatives aux constats I-6

- i. Recruter des partenaires de mise en œuvre dotées d'une solide expérience et ayant des preuves de performance ;
- ii. Mettre en place un mécanisme régulier d'évaluation des partenaires de mise en œuvre avec possibilité de revoir à la baisse l'appui financier d'un PMO non opérationnel et le remettre à un autre pour atteindre les cibles du projet;
- iii. Accentuer le suivi évaluation du travail des PMO par la conduite d'audit de la qualité des données rapportées. Il faudrait organiser chaque mois des missions d'audit de la qualité des données rapportées par les PMO et juger de l'effectivité de la réalisation des activités et de l'atteinte des résultats attendus ;
- iv. Mettre en application le programme et opération management pour éviter que le matériel arrive en retard et quelquefois en fin de projet ;
- v. Donner l'appui à un plus grand nombre de groupements avec le système de semi-crédit ;
- vi. Commanditer des études environnementales rapides avant l'installation de certains équipements ;

Recommandation 2 : Négocier une seconde phase pour la poursuite de certaines activités, identifier des stratégies de motivation des acteurs étatiques

Les recommandations qui suivent sont relatives aux constats 7-12

- i. Poursuivre les activités du volet alphabétisation. Elles sont au démarrage dans beaucoup de groupements ;
- ii. Trouver des mécanismes de motivation des acteurs étatiques parties prenantes de premier niveau du projet pour éviter que cela constitue des blocages (motos pour la supervision, crédit de communication) ;
- iii. Négocier une seconde phase de l'initiative en vue d'étendre le nombre de bénéficiaires et consolider l'appropriation du projet par les communautés.

A l'attention des partenaires de mise en œuvre et IFEF :

Recommandation 3 : Accroître le partage d'expériences entre les PMO, diversifier les AGR soutenus, respecter les engagements contractuels

- i. Tenir compte de la diversité des activités dans la sélection des groupements et filles bénéficiaires ;
- ii. Augmenter la collaboration entre eux et partager les expériences de succès sur le projet ;
- iii. Respecter la promptitude et la complétude en termes de rapportage programmatique et financier auprès de ONU Femmes ;
- iv. Honorer les engagements contractuels des conventions signées par la présence du personnel de premier niveau sur la zone du projet et ne pas délaissier la mise en œuvre des activités au personnel de terrain ;

- v. Accompagner tout évaluateur du projet pour exprimer au mieux les réalisations de l'organisation.

A l'attention des groupements et filles bénéficiaires :

Recommandation 4 : Poursuivre la tenue régulière de compte, développer un mécanisme pour que chaque bénéficiaire profite des retombées

- i. Utiliser une partie des bénéfices pour augmenter et au besoin diversifier les activités ;
- ii. Poursuivre la tenue transparente d'un cahier de compte, gage d'une cohésion de groupe à maintenir ;
- iii. Faire en sorte que chaque membre du groupe profite des retombées du travail réalisé.

LECONS APPRISES

Les leçons apprises de ce projet sont multiples. Le recrutement d'ONG motivées par les défis de développement ayant des ancrages au sein de la population est la première clé de succès d'un tel projet. En effet, l'exemple de CARITAS à Odienné est édifiant en la matière. Partout où la mission de l'évaluation passait, les contacts étaient aisément établis avec les autorités que les populations.

Le comité des suivi mais surtout le rôle de sélection des groupements à lui accordé est la deuxième clé de succès du projet. En plus de se sentir honoré, ce comité se sent en partie responsable de la gestion des fonds par les groupements qu'il a lui-même choisis.

La troisième clé de succès est inévitablement le choix par les bénéficiaires de leurs activités à réaliser. Il faut éviter les activités imposées, c'est souvent source de non appropriation et de manque de dynamisme.

La collaboration avec les structures étatiques constitue une autre clé de succès d'un tel projet que si l'on fixe bien les règles dès le début. Il faut faire en sorte qu'aucune des parties ne se sente lésée dans le partenariat au point d'investir, dépenser ses propres ressources pour le projet.

Le fonds remboursable crée de l'émulation chez les bénéficiaires. Cela les emmène à choisir de réaliser des activités viables financièrement.

La décision de réattribution des activités d'un partenaire défaillant à un autre se doit d'être prise beaucoup plus tôt, dès l'analyse de la performance des PMO quelques temps après les premières activités.

Le suivi évaluation de proximité et surtout la vérification des chiffres fournis par les partenaires de mise en œuvre peut les donner de faire du sérieux sur le terrain. Ce monitoring permettra très vite de détecter les insuffisances des PMO.

Final evaluation of the project “Anticipating and preventing women and young girls vulnerability to terrorism through their empowerment community dialogue and education in the Northern part of Côte d’Ivoire”

**TERMES DE
REFERENCE**

Lieu:	Côte d’Ivoire
Date limite de candidature:	le 14 mars 2017
Type de Contrat :	Contrat de Service Spécial (SSA)
Langues Requises :	Français, Bonne connaissance de l’Anglais est un atout
Date de début :	10 Avril 2017
Typologie de la consultance :	I Consultant National
Durée du contrat :	40 jours ouvrables sur une période de 3 mois-calendrier

I.CONTEXTE

La Côte d'Ivoire a été particulièrement affectée par 10 ans d'une situation de ni guerre et de ni paix ; et a connu une crise post-électorale en octobre 2010. En conséquence, le taux de pauvreté atteignant 46,3% de la population en 2015 selon les données de référence du Plan National de Développement de la Côte d'Ivoire (PND 2016-2020) reste à un niveau alarmant et touche particulièrement les femmes. Malgré un taux de croissance économique élevé de 9,2% en 2014, le très faible classement de l'indice de développement humain de 2016¹ (172/188 pays) demeure une préoccupation majeure.

Compte tenu de la proximité du Mali, une base de l'Afrique de l'Ouest pour les djihadistes et de la position ferme antiterroriste adoptée par la CEDEAO (Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest) présidée par le Président de la Côte d'Ivoire, le pays est potentiellement exposé aux menaces terroristes. En outre, l'attaque de juillet et novembre 2015 au Mali par des djihadistes à seulement 15 kilomètres de la frontière ivoirienne, le contexte post-conflit, la période post-électorale en Côte d'Ivoire, soulignent la nécessité pour le gouvernement de la Côte d'Ivoire et ses partenaires à anticiper et à adopter rapidement des mesures préventives. Ainsi, depuis juin 2015, le ministère de la Défense a montré sa détermination à combattre le terrorisme en proposant une stratégie à trois volets pour lutter contre le terrorisme. Cette approche consistera à (i) la prévention par le déploiement des forces à la frontière, (ii) la recherche et (iii) la coopération des communautés. Alors que des forces ont déjà été déployées sur les zones frontalières, les deux

derniers aspects restent à faire respecter et ONU Femmes contribuera à cet effort national.

¹ Rapport de 2016 du PNUD sur le développement humain en Afrique

Les inégalités entre les sexes demeurent critiques en Côte d'Ivoire, les indicateurs socio-économiques indiquant que 75% des femmes des zones rurales vivent sous le seuil de pauvreté, contre 38% seulement des femmes sont alphabétisées (contre 61% des hommes). Selon le rapport de la Banque mondiale 2013 et les données du CEPICI (Guichet unique du Centre de promotion de l'investissement en Côte d'Ivoire), seulement 15% des entreprises appartiennent à des femmes. L'inégalité des revenus demeure importante alors que l'accès à la terre et au logement est toujours un défi.

En outre, les femmes ne sont pas suffisamment prises en compte dans la prise de décision ni au niveau familial, communautaire ou national et ne peuvent donc pas exprimer leurs besoins et leurs préoccupations. Le chômage des jeunes femmes est une autre question à aborder puisqu'elles sont des acteurs clés dans le soutien de leur famille et de leurs communautés : le chômage entraîne souvent une frustration qui accroît la vulnérabilité des jeunes au terrorisme et à d'autres formes de violence. Ces formes de violence affectent particulièrement les femmes dans la région Nord et Est de la Côte d'Ivoire : elles sont soumises à des actes de violence délibérément imposés tels que les pratiques de mutilation génitale et le mariage précoce. Ces pratiques violentes doivent également être abordées, car ce projet s'attaquera à la violence par une approche holistique. En fait, l'alphabétisation des femmes est essentielle à l'autonomisation : être alphabétisée facilite et permet aux femmes de mettre en œuvre des activités génératrices de revenus et donc de réduire significativement leur vulnérabilité économique, leur permet de fournir de la nourriture mais aussi de soutenir et de participer à l'éducation des enfants, Santé et contribue au développement économique du pays.

Face à cette situation, ONU FEMMES a initié un programme qui s'appuie sur les efforts déployés pour renforcer la participation des femmes aux efforts visant à prévenir la radicalisation et la propagation de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et du Centre. Il s'agit notamment d'un programme en cours sur la paix et la sécurité des femmes dans le nord du Nigéria, afin de soutenir l'engagement des femmes dans les efforts visant à prévenir et à combattre les effets des activités terroristes de Boko Haram ainsi qu'un programme régional soumis au gouvernement japonais pour renforcer le leadership des femmes. Efforts pour renforcer la paix et la sécurité dans la région du Sahel.

Le projet « **Anticipating and preventing women and young girls vulnerability to terrorism through their empowerment community dialogue and education in the Northern part of Côte d'Ivoire** » objet de la présente évaluation est un financement du Japon pour un budget de 1.000.000 USD sur une période de 12 mois (Avril 2016 – mars 2017). La mise en œuvre est assurée par ONU FEMMES Côte d'Ivoire en partenariat avec le gouvernement.

II. DESCRIPTION DU PROJET

La structure budgétaire du Programme: USD 1000 000 du Japon ;

Les institutions nationales partenaires : i) Le Ministère de la Famille, de la Femme, de la

Protection de l'Enfant et de la Solidarité (MFFPES) ii) le Ministère de la Défense (MIND)

Les partenaires de mise en œuvre : CARITAS Odienné, l'Agence Ivoirienne pour le Progrès (AIP) et la Fondation Espoir Vie (FEV)
Période de mise en œuvre du programme : avril 2016-mars 2017

L'objectif principal du projet est d'habiliter les femmes, les jeunes filles et les communautés ivoiriennes à anticiper et à prévenir la vulnérabilité au terrorisme et tout conflit interne dans un contexte post-électoral.

Résultats escomptés :

- 1. Les femmes et les jeunes filles du nord de la Côte d'Ivoire, en particulier les plus marginalisés et les exclus, sont économiquement autonomes.**
- 2. Les femmes et les filles vulnérables dans la partie nord de la Côte d'Ivoire sont plus en sécurité.**
- 3. Les communautés sont fortes, résistantes et capables de prévenir et de protéger les femmes, les jeunes filles et l'ensemble de la population contre les activités terroristes.**

III. OBJECTIF DE L'EVALUATION

La présente évaluation vise à établir un bilan final du projet, en vue d'identifier les points forts et les points faibles de l'intervention, l'évaluation des réalisations, leurs contributions à la réalisation des objectifs de développement de la Côte d'Ivoire, et de dégager les mesures éventuelles à prendre pour assurer une pérennisation des actions.

De façon plus spécifique :

Il s'agira d'établir un bilan global de la mise en œuvre à des fins de capitalisation par les différents partenaires : succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter dans le futur, stratégie partenariale. L'exercice vise plus particulièrement à analyser **la pertinence** et la qualité du projet, **l'efficacité** des interventions en termes d'atteinte des objectifs fixés, **leur efficience**, en termes d'utilisation des ressources humaines et financières, **la durabilité** des résultats auxquels le Japon et l'ONU Femmes ont contribué. L'évaluation identifiera également les évolutions du contexte interne et externe, **la flexibilité d'adaptation**, et les facteurs ayant facilité ou entravé la mise en œuvre des interventions.

V. CRITERES ET QUESTIONS CLES DE L'EVALUATION

Les questions ci-dessous donnent une indication des informations clés à renseigner par l'évaluation.

V.I. PERTINENCE

La pertinence du projet repose sur la mesure selon laquelle les objectifs envisagés par le projet sont en adéquation avec les problèmes identifiés, les besoins réels et priorités des groupes cibles et bénéficiaires en tenant compte de l'évolution du contexte physique, politique, économique, social, environnemental et institutionnel). A cet effet les questions suivantes sous-tendent cette analyse:

- Est-ce que le choix des activités du projet est lié aux problèmes de genre identifiés dans le contexte programmatique de ce projet ?
- Le choix des partenaires est-il pertinent à la situation des femmes et des groupes marginalisés ? Existe-t-il un partenariat de travail ?
- Est-ce que les cibles identifiées sont les plus pertinentes en termes de vulnérabilité ?
- Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?

Prise en compte du genre

- Le document de programme intègre-t-il un diagnostic genre avec des données désagrégées montrant les contraintes et besoins spécifiques des femmes?
- La composition de l'équipe de gestion du programme a-t-elle tenu compte de l'équilibre de genre?
- Les rapports de suivi du programme montrent-ils clairement les résultats spécifiques sur les femmes et les hommes ?

V2. Efficacité

Le critère efficacité établit une comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints. L'intérêt étant de mesurer les écarts et de pouvoir les analyser. A ce titre, les points suivants sont à investiguer :

- Est-ce que les stratégies et les partenaires de mise en œuvre ont été de nature à permettre l'atteinte des résultats ? Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle influencé l'efficacité du projet : y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions sur le terrain ? Y a-t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour un meilleur effet du projet ?
-
- Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de la réalisation et de la non réalisation des résultats escomptés ?
- Dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués au projet ?
- Dans quelles mesure les ressources et les risques ont-ils été gérés pour atteindre les résultats ?

- Un système de gestion axé sur les résultats (GAR) a-t-il été établi et mis en œuvre en lien le système de (GAR) global du Bureau pays ?
- Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?
- Les populations cibles du projet ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le projet ?

V3. Efficience

L'efficience concerne la manière dont les ressources / intrants (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties de façon économe en résultats. C'est un terme économique qui signifie que le projet utilise les ressources les moins coûteuses possibles afin d'atteindre les résultats souhaités. Cela nécessite généralement de comparer des approches alternatives pour atteindre les mêmes résultats et de voir si le processus le plus efficace a été adopté.

- Le projet a-t-il utilisé les ressources de la manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs ?
- Le projet a-t-il été mis en œuvre dans la manière la plus optimale par rapport aux alternatives ?
- Les mécanismes de coordination mis en place pour la mise en œuvre du projet ont-ils permis de promouvoir l'utilisation efficace des ressources financières et humaines ?
- Quelles peuvent être les propositions de stratégies plus efficaces pour une utilisation optimale des ressources ?

V4. La durabilité

- Dans quelle mesure les partenaires de mise en œuvre ont-ils été engagés et formés à assurer la continuité et étendre les activités du projet ?
- Dans quelle mesure est-il possible de procéder à un passage à l'échelle des stratégies et résultats du projet ?
- Les activités du projet sont-elles intégrées aux pratiques des institutions partenaires notamment nationales ?

La liste des questions n'est pas exhaustive. L'équipe des évaluateurs pourra engager des discussions avec les parties prenantes et envisager d'ajouter d'autres critères d'évaluation relatifs à la valeur ajoutée du programme, au partenariat, à l'innovation, à la flexibilité, etc. et/ou revoir la liste des questions clés ci-dessus définies.

Sur la base de ces consultations, l'évaluateur(e) élaborera une matrice d'évaluation qui comprendra les questions-clés, les critères d'évaluation, les indicateurs, les sources d'information à utiliser ainsi que les moyens de contre-référence.

V. CHAMP D'APPLICATION DE L'ÉVALUATION

L'évaluation portera sur toute la période de mise en œuvre du projet, soit avril 2016 à mars 2017

et dans toutes les zones d'intervention couvertes par le projet.

VI. METHODOLOGIE (PROCESSUS ET METHODE)

L'évaluation sera menée suivant les normes d'évaluation d'ONU FEMMES et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) en intégrant les droits humains et l'égalité des sexes. Le processus d'évaluation sera participatif de la planification à la livraison du rapport final.

La méthodologie doit clairement viser la mise en évidence des enjeux du genre dans la mise en œuvre du programme. Ceci est l'un des éléments par lesquels cette évaluation sera passée au crible des examens visant la classification des rapports selon les critères² du « UN-SWAP² ».

² [UN SWAP EPI Technical Guidance and Scorecard.](#)

Nous serons jugés sur la base des critères de qualité suivants du rapport d'évaluation :

- I. GEEW is integrated in the evaluation scope of analysis and evaluation indicators are designed in a way that ensures GEEW related data will be collected.

Globalement, l'évaluation commencera par une phase de préparation, ensuite le Consultant National effectuera une mission de collecte de données dans les sites d'intervention du projet. Du retour de cette mission, il présentera un rapport de mission à ONU FEMMES et préparera l'aide-mémoire pour un atelier de restitution. Au cours de cet atelier, il présentera les principaux constats et conclusions. Il procédera si nécessaire à une collecte des données complémentaires en vue d'intégrer les amendements de l'atelier de restitution. Un rapport provisoire sera produit et soumis à l'appréciation du bureau ONU FEMMES. Enfin, le Consultant National produira le rapport final de l'évaluation.

La méthode d'évaluation inclura les éléments suivants :

- Une conception de l'évaluation qui s'appuie sur les questions d'évaluation détaillées et retenues, puis organisées en une matrice d'évaluation,
- Les instruments et outils (entretiens, observations, groupes de discussion, revue littéraire, enquête, visites de sites, etc.) seront utilisés pour recueillir des informations et des données pertinentes, y compris l'identification d'une variété d'informateurs clés à interviewer ;
- Les approches pour l'analyse et l'interprétation des données (par exemple les types d'analyse de données utilisées, les instruments de collecte de données, le niveau de précision, les méthodes d'échantillonnage);

Concernant la méthode, le consultant

effectuera :

- Une revue documentaire : Une analyse documentaire y compris le système de suivi-évaluation ;
- Des entretiens avec les diverses parties prenantes du projet (équipe du projet, les partenaires locaux du projet, les responsables d'ONU FEMMES, les bénéficiaires du projet, les autorités administratives
- Des interviews individuels et focus group : les autres acteurs de développement les groupes diverses des bénéficiaires (comités de suivi locaux, des membres des coopératives, les membres de leurs familles, leaders traditionnels et religieux etc.)
- Des observations directes sur le terrain au sujet des activités génératrices de revenus ;
- Une analyse des données de base et secondaire en privilégiant une approche de triangulation.

La liste des sources d'informations recueillies sera annexée au rapport (sources : les documents, les bases de données institutionnelles, les dossiers financiers, les bénéficiaires, le personnel, les bailleurs de fonds, les experts, les représentants du gouvernement et les groupes communautaires, les media)
;

-
2. GEEW is integrated in evaluation criteria and evaluation questions are included that specifically address how GEEW has been integrated into the design, planning, implementation of the intervention and the results achieved;
 3. A gender-responsive methodology, methods and tools, and data analysis techniques are selected.
 4. Evaluation findings, conclusions and recommendations reflect a gender analysis.

VII. PARTIES PRENANTES

Les principales parties prenantes qui participeront à cette évaluation sont les suivantes :

- Le groupe de gestion de l'évaluation : qui participera à la préparation et à la conduite de cette évaluation.
- Le groupe de référence qui participera à la lecture du rapport de démarrage et à la validation du rapport provisoire.
- Les partenaires de mise en œuvre de ce projet qui participeront à la conduite de cette évaluation.
- Les bénéficiaires du projet qui participeront à la réalisation de cette évaluation.
- Le Consultant National qui conduira l'évaluation jusqu'à sa finalisation

VIII. CHRONOGRAMME

L'évaluation se déroulera sur une période de 40 jours ouvrables.

Tâches	Délais (en nombre de jrs)	Personne responsable
Phase de préparation et transmission du rapport de démarrage	4	Le consultant national
Séance de travail avec ONUFEMMES	1	Le consultant national
Phase de collecte de données	15	Le consultant national
Phase de l'analyse de données et production du <u>draft</u> rapport final	10	Le consultant national
Rédaction et présentation du rapport finale	10	Le consultant national

IX. PRODUITS ATTENDUS

L'évaluateur devra présenter les rapports suivants, transmis en version papier (format A4) et sur support

informatique (email, clé USB) en format Word et Excel en français, comme l'indique le tableau suivant :

Livrables	Description des livrables	Délais de soumission	Personne responsable
Rapport de démarrage	En consultation avec l'équipe d'ONU Femmes et le Groupe de	13 avril	le consultant national

	référence. le consultant national élaborera une méthodologie et des instruments de collecte de données et un plan d'évaluation conformes aux Termes de Référence.		
Présentation des conclusions préliminaires	Des la fin de la collecte de données, le consultant national annera une séance de présentation des résultats préliminaires de manière à offrir aux parties prenantes l'opportunité d'apporter des contributions et autres commentaires aux premières conclusions et autres résultats issus de l'analyse des données.	10 mai	le consultant national
Rapport provisoire	La première mouture du rapport devra être soumise pour examen et commentaires au groupe de référence. En deuxième temps, la version améliorée du rapport d'évaluation sera soumise au groupe de gestion de l'évaluation.	19 mai	le consultant national
Rapport final d'évaluation	Le rapport d'évaluation final aura pris en compte tous les commentaires reçus du Groupe de Référence et du groupe de gestion de l'évaluation.	31 mai	le consultant national

X. GESTION DE L'EVALUATION : RÔLES et RESPONSABILITÉS

Le processus d'évaluation du projet sera dirigé par le **comité de gestion de l'évaluation** qui fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le gestionnaire des tâches de l'évaluation sera responsable de la supervision quotidienne de l'évaluation pour la production d'un rapport de bonne qualité et en vue de minimiser les risques éventuels qui pourraient survenir au cours du processus. Le travail du consultant, chargé de l'évaluation, sera supervisé par le **gestionnaire de l'évaluation**. Par contre, les aspects logistiques de l'évaluation liés aux consultations à Abidjan ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité de l'évaluateur. ONU Femmes s'occupera des aspects logistiques liés aux voyages à l'intérieur du pays (DSA, Transports) et de l'organisation des différents ateliers envisagés au cours du processus d'évaluation (validation, vulgarisation).

Le **groupe de référence** est essentiel pour s'assurer que l'approche utilisée dans l'évaluation est solide et pertinente pour les parties prenantes présentes lors du processus. Les membres du groupe de référence donneront des commentaires et des conseils à chaque étape du processus de l'évaluation : les termes de références, le rapport de démarrage, et pré-rapport de l'évaluation. Au besoin, ils feront des suggestions aux commanditaires pour la réorientation du processus d'évaluation.

Structure	Fonction	Membres
Organisationnelle		
Comité de direction de l'Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Approuve l'initiation de l'évaluation, ses Termes de Référence et la dissémination de ses conclusions - Émet une réponse administrative à la suite des recommandations du rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Gouvernement du Japon (à travers son Ambassade au Cameroun) - Le MFFPES (Ministère de la Famille, de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité) - Représentante du Bureau Pays (ONU Femmes)
Comité de gestion de l'Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Gère la sélection des consultants, les arrangements contractuels ainsi que les paiements - Garantit l'indépendance de l'évaluation. - Assure la diffusion des conclusions et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestionnaire de l'Évaluation ; Charge du suivi et évaluation - Le Spécialiste en Évaluation au Bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre de ONU Femmes à Dakar ;
Groupe de référence (Organe consultatif)	<ul style="list-style-type: none"> - Passe en revue le cahier des charges de l'évaluation - Émet des avis techniques à des étapes-clés de l'évaluation (rapport de conception initial, première version du rapport d'évaluation) - Appui la diffusion du rapport final de l'évaluation, en particulier les conclusions et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination, Madeleine OKA-Balima, Responsables Programmes - Membres : - Dr KOUAME Isabelle, Conseillère genre et droits humains UNUSIDA - N'DRAMAN Clovis, Results based management Associate PNUD - DAVID PASCUAL, Bureau de l'Union Européenne à Abidjan - Coulibaly Gislain, membre du Groupe consultatif - SATOKO ENDO Ambassade du Japon en CIV - SAYAKO Ishino, Ambassade du Japon en CIV

XI. PROFIL REQUIS DU CONSULTANT INTERNATIONAL

L'évaluation sera effectuée par un Consultant National.

Profil du consultant national :

L'évaluateur aura au minimum la combinaison de compétences et expérience suivantes :

1. Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences humaines, sociologie, économie, droit ou autres disciplines connexes, niveau BAC + 5 minimum ;
2. Avoir une bonne connaissance des conventions, concepts et enjeux du genre, d'apprécier l'intégration du genre, être familier avec les principaux outils ;
3. Avoir une bonne connaissance des normes et standards d'évaluations du Groupe Unies pour l'Évaluation (GNUE) ;
4. Avoir une bonne maîtrise des processus et approches participatives, notamment d'autonomisation économique des femmes ;
5. Bonne maîtrise des techniques de collecte et d'analyse des données quantitatives et ;
6. Avoir une excellente capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
7. Justifier d'une expérience avérée d'au moins 6 ans en matière de conception, d'évaluation de programmes/projets, en particulier dans le secteur du

communautaire ;
8. Etre familier des concepts et de l'opérationnalisation de la planification des programmes et de la gestion de projets / programme selon la démarche « gestion résultats », notamment l'évaluation des produits, effet et impacts ;
9. Avoir une bonne connaissance de l'environnement socio-politique de la Cote d'Ivoire
10. Avoir une expérience de collaboration avec les institutions, les partenaires au les organisations de la société civile, en particulier des activistes du genre et des VBG
11. Faire preuve de réactivité, d'objectivité, d'organisation et avoir une bonne l'exécution du travail d'évaluation
12. Une expérience avec le système des Nations Unies, une bonne connaissance du Femmes et de ses cadres programmatiques et des règles et procédures des constituerait un atout.
13. Faire preuve d'une capacité à produire des résultats de qualité dans les délais travailler sous pression ;
14. Avoir une excellente maîtrise du français et bon niveau de l'anglais ;
15. Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Internet, World, Excel et
16. Etre libre de tout engagement durant la période de la consultation.

XII. PROCEDURE DE SOUMISSION

Les candidats intéressés sont appelés à postuler suivant les indications ci-dessous et la date limite indiquée dans l'appel d'offres

Les paiements seront effectués comme suit :

- 20% du paiement total à la soumission du rapport de démarrage ;
- 40% du paiement total à la livraison du pré-rapport ;
- 40% du paiement total à la livraison du rapport final d'évaluation.

Le dossier de candidature soumis sous plis fermé est composé comme suit :

- I. Une lettre de motivation indiquant la disponibilité du consultant durant la période de l'évaluation (avril- mai 2017)

2. CV du/de la consultant(e) n'excédant pas 4 pages.
3. Références de réalisation des missions similaires et contact des organisations pour lesquelles l'évaluateur a réalisé des travaux précédemment.
4. Une offre financière comprenant les honoraires, les frais de conception et de diffusion des outils de collecte de données.
5. Les candidats présélectionnés seront invités à soumettre deux rapports récents d'évaluation dont le candidat a été le principal auteur.
6. Une courte entrevue est prévue pour la sélection finale.

Délai de soumission au plus tard le Mardi 14 mars 2017 à 17H

XIII. CODE ETHIQUE ET DE CONDUITE

ONU Femmes a élaboré un formulaire d'entente entre les consultants en évaluation, pour les évaluateurs qui doivent être signés dans le cadre du processus de passation des marchés, qui est basé sur les lignes directrices éthiques GNUE et un code de conduite. Ces documents seront annexés au contrat. Les lignes directrices du GNUE notent l'importance de la conduite éthique pour les raisons suivantes :

1. L'utilisation responsable du pouvoir : Tous ceux qui sont engagés dans les processus d'évaluation sont chargés de veiller à la bonne réalisation de l'évaluation.
2. Assurer la crédibilité : Avec une évaluation équitable, impartiale et complète, les parties prenantes sont plus susceptibles d'avoir foi dans les résultats d'une évaluation et de prendre note des recommandations.
3. L'utilisation responsable des ressources : La conduite conforme à l'éthique durant l'évaluation augmente la crédibilité de l'évaluation et donc la probabilité que l'investissement dans l'évaluation se traduise par une amélioration des résultats.

Les évaluateurs sont tenus de fournir un plan détaillé sur la façon dont les principes suivants seront assurés tout au long de l'évaluation (voir GNUE orientation éthique pour les descriptions): 1) Le respect de la dignité et de la diversité; 2) Le droit à l'autodétermination; 3) Une représentation équitable; 4) Le respect des codes pour les groupes vulnérables (par exemple, l'éthique de la recherche impliquant des jeunes enfants ou des groupes vulnérables); 5) Réparation; 6) La confidentialité; et 7) L'évitement de dommages.

Des garanties spécifiques doivent être mises en place pour protéger la sécurité (physique et psychologique) des répondants et ceux qui collectent les données. Ceux-ci devraient inclure :

1. Un plan est en place pour protéger les droits du défendeur, y compris la vie privée et la confidentialité
2. L'intervieweur ou collecteur de données est formé dans la collecte des informations sensibles, et si le sujet de l'évaluation se concentre sur la violence contre les femmes, ils devraient avoir une expérience préalable dans ce domaine
3. Les outils de collecte de données sont conçus d'une manière qui soit culturellement appropriée et ne créent pas de problèmes aux répondants
4. Visites de collecte de données sont organisées au temps et lieu appropriés de

manière à minimiser les risques pour les répondants

5. L'intervieweur ou collecteur de données est en mesure de fournir des informations sur la façon dont les individus en situation de risque peuvent demander un soutien.

La valeur ajoutée de l'évaluation est son évaluation impartiale et systématique du programme ou de l'intervention. Comme pour les autres étapes de l'évaluation, l'implication des parties prenantes ne doit pas interférer avec l'impartialité de l'évaluation.

L'évaluateur (s) prend la décision finale sur les constatations, conclusions et recommandations du rapport d'évaluation et l'évaluateur doit être protégé des pressions pour modifier les informations dans le rapport.

En outre, si l'évaluateur (s) identifie les problèmes d'actes répréhensibles, de fraude ou autre comportement contraire à l'éthique, les procédures de l'ONU Femmes doivent être suivies et la confidentialité maintenue. Le cadre juridique de l'ONU Femmes chargé de résoudre le problème de non-conformité avec les normes de conduite des Nations Unies, et d'accompagner les politiques de protection contre les représailles et interdisant le harcèlement et l'abus de pouvoir, de fournir un cadre cohérent visant à créer et à maintenir un environnement de travail harmonieux, veiller à ce que les membres du personnel ne se livrent pas à tout acte répréhensible et que toutes les allégations d'actes répréhensibles soient signalées sans délai, une enquête et des mesures appropriées prises pour parvenir à la responsabilisation. Le cadre juridique de l'ONU Femmes chargé d'assurer la conformité avec les normes de conduite des Nations Unies définit la faute et les mécanismes au sein de l'ONU Femmes pour signaler et d'enquêter sur elle. Plus d'informations peuvent être fournies par l'ONU Femmes, si nécessaire.

XIV - ANNEXES

Annex 1 UN Women GERAAS evaluation quality assessment checklist

Guidance on the UN Women Global Evaluation Report Assessment and Analysis System (GERAAS)

is available at: <http://www.unwomen.org/en/about-us/evaluation/decentralized-evaluation>

Annex 2 UN Women Evaluation Consultants Agreement Form

UN Women Evaluation Consultants Agreement Form:

<http://gate.unwomen.org/> UNEG Ethical Guidelines and Code of Conduct for Evaluation in the UN system

<http://www.uneval.org/document/detail/100>

Annex 3 UNEG Norms and Standards for evaluation

UNEG Norms: UNEG website

<http://unevaluation.org/document/detail/21>

UNEG Standards: UNEG

<http://unevaluation.org/document/detail/22>

Annex 4 UN Women Evaluation Handbook

UN Women Independent Evaluation Office
website

<http://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook>

Annex 5 Resources for data on gender equality and human rights

- UN Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) – Universal Human Rights

Index: <http://uhri.ohchr.org/en>

- UN Statistics – Gender Statistics:

<http://genderstats.org/>

- UNDP Human Development Report – Gender Inequality

Index: <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>

- World Bank – Gender Equality Data and Statistics:

~~<http://datatopics.worldbank.org/gender/>~~

[UN SWAP EPI Technical Guidance and Scorecard.](#)

Nous serons jugés sur la base des critères de qualité suivants du rapport d'évaluation :

1. GEEW is integrated in the evaluation scope of analysis and evaluation indicators are designed in a way that ensures GEEW related data will be collected.
2. GEEW is integrated in evaluation criteria and evaluation questions are included that specifically address how GEEW has been integrated into the design, planning, implementation of the intervention and the results achieved;
3. A gender-responsive methodology, methods and tools, and data analysis techniques are selected.
4. Evaluation findings, conclusions and recommendations reflect a gender analysis.

QUESTIONS CLES DU RAPPORT DE DEMARRAGE

La pertinence fait partie de **l'évaluation de la conception du projet**. Elle a été appréciée à travers la méthode de planification utilisée (identification des besoins, logique verticale, matrice cadre logique, compétences des acteurs de mise en œuvre, ect.). A cet effet, les questions suivantes ont été posées :

- **Le projet a-t-il été élaboré sur la base d'une identification des besoins des populations ? Comment cela s'est-elle passée ?**
- Est-ce que le choix des activités du projet est lié aux problèmes de genre identifiés ?
 - Est-ce que les cibles identifiées sont les plus pertinentes en termes de vulnérabilité ?
 - Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils encore d'actualité ?
- **La logique verticale du projet (liens entre but, objectifs intermédiaires, produits) est -elle cohérente ?**
- **Les acteurs de mise en œuvre du projet ont-ils les capacités de conduire une telle intervention ?**

Pour tenir compte de la spécificité des projets financés par ONU Femmes, **la prise en compte du genre sera également regardée**. Il s'agira de répondre aux questions suivantes :

- Le document projet intègre-t-il un diagnostic genre avec des données désagrégées montrant les contraintes et besoins spécifiques des femmes ?
- La composition de l'équipe de gestion du programme a-t-elle tenu compte de l'équilibre de genre ?
- Les rapports de suivi du programme montrent-ils clairement les résultats spécifiques sur les femmes et les hommes ?

L'efficacité mesure l'atteinte des résultats. C'est à ce niveau qu'on a appréhendé les écarts entre les prévisions et ce qui a été réalisé. On a posé les questions ci-après :

- **A-t-on des indicateurs objectivement vérifiables dans le projet ?**
- **A-t-on atteint les cibles du projet ? Dans quelle proportion ?**
- Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ?
- Quelles sont les causes de la réalisation et de la non réalisation des résultats escomptés ?
- **Le système de collecte de données sur le projet est-il fiable ? Existe-t-il des contrôles de la qualité des données fournies ? Rend-il correctement compte des chiffres du projet ?**
- Est-ce que les stratégies et les partenaires de mise en œuvre ont été de nature à permettre l'atteinte des résultats ?
- Y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions sur le terrain qui a contribué à l'atteinte des targets du projet ?
- Y a-t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour une atteinte des indicateurs du projet ?

L'efficience est le rapport coût-efficacité. Il a été question de voir si on atteint les résultats avec les meilleurs moyens. On a cherché à répondre aux questions suivantes :

- **A-t-on atteint les résultats avec les ressources prévues ?**
- **Y a-t-il des résultats non ou partiellement atteints pour lesquels tous les fonds prévus ont-ils été épuisés ?**
- Le projet a-t-il utilisé les ressources de la manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs ?

- **Existe-t-il d'autres solutions alternatives beaucoup moins coûteuses pour atteindre certains résultats ?**

- Les mécanismes de coordination mis en place pour la mise en œuvre du projet ont-ils permis de promouvoir l'utilisation efficace des ressources financières et humaines ?

- Quelles peuvent être les propositions de stratégies plus efficaces pour une utilisation optimale des ressources ?

Dans l'évaluation du projet, on a cherché également à savoir si des **stratégies alternatives** ont été mises en œuvre dans l'optique d'atteindre les résultats à travers les questions ci après :

- **Quelles sont les nouvelles stratégies non écrites au départ développées pour adresser des questions particulières survenues dans la mise en œuvre du projet ?**

- Quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?

- **Quelle stratégie n'utiliserez-vous plus si le projet devrait être reconduit ?**

La pérennité ou durabilité a été également au cœur de l'évaluation. On cherchait à savoir si les acquis du projet pourraient être maintenues, se poursuivre en cas de retrait du bailleur. On a regardé comment les acteurs et les populations se sont appropriés le projet en posant les questions suivantes :

- **Le projet a-t-il impliqué les bénéficiaires dans sa mise en œuvre ?**

- **En quoi le projet a-t-il renforcé les capacités des acteurs dans l'optique d'une appropriation ?**

- Dans quelle mesure les partenaires de mise en œuvre ont-ils été engagés et formés à assurer la continuité et étendre les activités du projet ?
- Les activités du projet sont-elles intégrées aux pratiques des institutions partenaires notamment nationales ?
 - Dans quelle mesure est-il possible de procéder à un passage à l'échelle des stratégies et résultats du projet ?

L'évaluation **des effets du projet** nous a emmené à interroger les bénéficiaires du projet notamment les groupements de femmes et les filles de l'IFEF pour les retombées économiques du projet. Avec les chefs de communautés, on a aussi discuté des effets au niveau de la cohésion sociale. Avec le comité de suivi, les autorités et toutes les parties prenantes, on a discuté des cas de succès et recueilli des témoignages d'amélioration du bien être du fait du projet. Cela est passé par les questions ci après :

- **Quels sont les changements de perceptions et de comportements observés dans la mise en œuvre du projet ?**
- **Avez-vous vu des cas de succès où les bénéficiaires sont devenus des acteurs car convaincus du bien-fondé de l'action ?**
- Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?
- **Les changements constatés étaient-ils possibles même sans le projet ?**
- Dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués au projet ?

Liste des institutions et personnes interviewées

United Nations Entity for Gender Equality
and the Empowerment of Women

Villes	Noms des acteurs du projet	Noms des Responsables	Fonctions	Contact
Odienné	Groupement Badegnan	Kouaté Mawa	Présidente du groupement	08 72 99 78
	Groupement de la paix Koro Oulé	Sylla Fanta	Membre	48 41 59 99
	Groupement Tianbeko		Présidente du groupement	
	Kaniasso	Mr Tuo	Directeur de la plate forme VBG	09 05 08 71
		Kassi Kadjo	SG comité local de suivi	59 13 79 50
	IFEF Odienné	Essoin Nadège	Directrice	07 35 99 31
	Sous-préfet Tienko	Sibé Vagbé Donatien	Sous préfet	08 08 37 51
	Comité local de suivi Minignan	N'da Benjamin	CB de Gendarmerie	08 12 94 63
CARITAS Odienné	Père Alain Everaste Some	Directeur Caritas	57 54 08 07	
	Mr Babi Charles	Directeur Ministère de la famille	40 00 85 43	
Korhogo	Groupement Yafligue Korhogo	Yeo Bondou	Membre	45181017
	IFEF Korhogo	Mme Diagabaté Kossou Ayssata	Directrice IFEF Korhogo	07804648
	ONU Femmes Korhogo	Silué Suzanne	Coordinatrice du projet Japon	09312370
	ONU Femmes Korhogo	Koffi Kouassi Lucien	Comptable du projet Japon	58292416
	ANADER Korhogo	Dr Coulibaly Lassina	Directeur	01050874
	Groupement Cherifla Boundiali Korhogo	Sanogo Minata	Présidente du groupement	08105053
Bouna	Bénéficiaire Couturières Bouna	Séka née Kambou Bertine	Couturière	44 66 51 53
		Equipe 2 couture	Couturière	06 08 76 65
		Equipe 3 couture	Couturière	78 76 01 22
	Groupement AFPB	Vente de lait	Présidente	48 07 52 71
	Groupement San Leka Bouna	Kambiré Aminata	Présidente	06 49 27 66
	IFEF Bouna	Saraka Aya Solange	Directrice	06 63 36 09
	Centre social Bouna	Mr Konan Yao Armand	Directeur	08056176
	AIP Bouna	Achue Serge	Superviseur projet	87 72 42 23

		malaria	
	Baba Elie	Assistant projet	87 73 31 46
	Ouattara Dogotro	Conseiller promotion rural	49 48 39 31

• **Matrice de l'évaluation**

Critères d'Evaluation	Questions clés	Sous questions	Indicateurs	Source de donnes	Risques / Hypothèses	Méthode de collecte de données
pertinence	Le projet est-il pertinent ?	Le projet a-t-il été élaboré sur la base d'une identification des besoins des populations ? comment cela s'est-elle passée ?	Nombre de missions réalisés auprès des communautés avant la mise en œuvre du projet	Document projet	Risque que le projet ne soit pas la priorité des populations du Nord .	Revue documentaire
		<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le choix des activités du projet est lié aux problèmes de genre identifiés ? • Est-ce que les cibles identifiées sont les plus pertinentes en termes de vulnérabilité ? • Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils encore d'actualité ? 	<p>Existence d'un arbre de problèmes mettant en exergue la prépondérance des problèmes de Genre</p> <p>Existence d'une documentation de la vulnérabilité des populations cibles selon le sexe</p> <p>Nombre de rencontres sur la thématique du projet initié par les groupements et populations ces trois derniers mois</p> <p>Nombre d'initiatives sur la sensibilisation et la préparation des communautés organisées par les Comités d'alerte Ligne de base: 00 Cible: 8</p>	ONU Femmes, SNU	<p>Les intervenants hésitent à changer les traditions et cultures.</p> <p>Les activités de terrorisme sont développées dans le nord de l'Côte d'Ivoire</p>	<p>Rencontre et entretiens avec ONU Femmes, SNU</p>
		• La logique verticale du projet (liens entre but, objectifs intermédiaires, produits) est t-elle cohérente ?	<p>Existence d'une cohérence dans la logique verticale du projet</p> <p>Existence d'un lien entre les résultats du projet et la vulnérabilité des femmes face au</p>	Document projet	<p>Partenaires de mise en œuvre</p> <p>□</p>	<p>Entretiens avec les ONG PMO.</p> <p>Entretiens avec les ONG PMO.</p> <p>Revue documentaire</p>

		<ul style="list-style-type: none"> Les acteurs de mise en œuvre du projet ont-ils les capacités de conduire une telle intervention ? 	<p>terrorisme</p> <p>% des managers et acteurs principaux du projet ayant le background requis</p>	<p>Partenaires de mise en œuvre</p>	<p>Manque de personnel qualifié dans les structures</p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p>Entretiens avec les ONG PMO</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Le document projet intègre-t-il un diagnostic genre avec des données désagrégées montrant les contraintes et besoins spécifiques des femmes ? La composition de l'équipe de gestion du programme a-t-elle tenu compte de l'équilibre de genre ? Les rapports de suivi du programme montrent-ils clairement les résultats spécifiques sur les femmes et les hommes ? 	<p>Existence d'une documentation de la vulnérabilité des populations cibles selon le sexe</p> <p>% de femmes parmi les managers et acteurs principaux du projet</p> <p>Existence d'une analyse genre dans les rapports d'activités</p>	<p><input type="checkbox"/> Document projet</p> <p><input type="checkbox"/> ONU Femmes, SNU</p> <p><input type="checkbox"/> Partenaires de mise en œuvre</p>	<p>Non respect du Genre dans le recrutement des acteurs du projet</p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Rencontre et entretiens avec ONU Femmes, SNU</p> <p>Entretiens avec les ONG PMO.</p>
Efficacité	<p>Les résultats attendus ont-ils été atteints ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> A-t-on des indicateurs objectifs vérifiables dans le projet ? A-t-on atteint les cibles du projet ? Dans quelle proportion ? 	<p>Existence d'IOV dans le cadre logique</p> <p>Nombre de communautés sensibilisées aux problèmes de santé et aux droits des femmes Ligne de base: 00 Cible: 30</p> <p>Nombre de femmes et de jeunes filles formées à la mise en œuvre de micro-projets et d'affaires Ligne de base : 965 Cible : 1465</p> <p>Nombre d'anciennes femmes analphabètes et jeunes filles qui peuvent écrire et lire Ligne : 226 Cible : 426</p> <p>Nombre de femmes</p>	<p>Document projet</p> <p>Document projet, rapports d'activités, entretiens avec parties prenantes</p>	<p>La volonté politique existe pour développer les engagements de travail décent</p> <p>Des données sont disponibles pour surveiller et évaluer les politiques et les projets</p> <p>Les femmes sont organisées et engagées à suivre: Les leaders de la résistance des associations féminines à une gestion plus transparente au sein de leurs structures.</p> <p>Mauvaise gestion des crédits accordés / manque de remboursement.</p> <p>Les activités domestiques et les responsabilités des</p>	<p>Revue documentaire</p>

		<p>et de jeunes filles qui génèrent des revenus Ligne de base : 965 Cible : 1465</p> <p>Nombre d'intervenants clés formés aux droits des femmes et à l'accès à la santé Ligne de base : 00 Cible : 90</p> <p>Nombre de communautés sensibilisées aux problèmes de santé et aux femmes Ligne de base : 00 Cible : 30</p> <p>• Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ?</p> <p>Nombre de femmes et de jeunes filles ayant accès à l'emploi Ligne de base : 00 Cible : 180</p> <p>Nombre de décideurs et parties prenantes engagés pour protéger les femmes contre les formes de violence de différence Base de référence: 100 Cible: 300</p> <p>Nombre de zones avec un comité actif de décideurs, Ligne de base: 00, Cible: 6</p> <p>Nombre de comités d'alerte impliqués dans la cohésion sociale Ligne de base : 50 Cible : 100</p> <p>Nombre d'initiatives sur la sensibilisation et la préparation des communautés organisées par les Comités d'alerte Ligne de base : 00 Cible : 8</p> <p>Nombre de partenariats avec des radios communautaires établies Ligne de base : 5 Cible : 12</p>		<p>femmes les empêchent de participer à des formations.</p> <p>Les leaders de la résistance des associations féminines à une gestion plus transparente au sein de leurs structures</p>	
--	--	---	--	--	--

		<p>Nombre de réunions sur le dialogue communautaire et la prévention du terrorisme organisées par les leaders communautaires Ligne de base : 00 Cible : 30</p> <p>• Quelles sont les causes de la réalisation et de la non réalisation des résultats escomptés ?</p>	<p>Existence de causes de non atteinte ou de succès documentées</p>	<p>Partenaires nationaux</p> <p>ONU Femmes, SNU</p> <p>Partenaires de mise en œuvre</p> <p>Comité de suivi locaux, membres des cooperatives, leaders traditionnels et religieux</p>	<p>Les élections locales peuvent ralentir les activités sur le terrain</p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p>Rencontre et entretiens avec partenaires nationaux</p> <p>Rencontre et entretiens avec ONU Femmes, SNU</p> <p>Entretiens avec les ONG PMO</p> <p>Entretiens avec les autres acteurs</p>
		<p>• Le système de collecte de données sur le projet est-il fiable ? Existe-t-il des contrôles de la qualité des données fournies ? Rend-il correctement compte des chiffres du projet ?</p> <p>• Est-ce que les stratégies et les partenaires de mise en œuvre ont été de nature à permettre l'atteinte des résultats ?</p> <p>• Y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions sur le terrain qui a contribué à l'atteinte des objectifs</p>	<p>Nombre de réunions de coordination organisées Ligne de base: 00 Cible: 4</p> <p>Nombre de réunions sur le dialogue communautaire et la prévention du terrorisme organisées par les leaders communautaires Ligne de base: 00 Cible: 30</p>	<p>ONU Femmes, SNU</p>	<p>Les autorités locales, les élus et les dirigeants de la communauté hésitent à changer en invoquant les traditions et la culture.</p>	<p>Rencontre et entretiens avec ONU Femmes, SNU</p>

		<p>du projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour une atteinte des indicateurs du projet ? 	<p>Existence de liens entre les activités des différents acteurs</p>	<p><input type="checkbox"/> Partenaires de mise en œuvre</p> <p>Comité de suivi locaux, membres des cooperatives, leaders traditionnels et religieux</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Entretiens avec les ONG PMO</p> <p>Entretiens avec les autres acteurs</p>
Efficiencie	<p>Avec quelles ressources a-t-on atteint les résultats ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A-t-on atteint les résultats avec les ressources prévues ? 	<p>% d'activités ayant respecté leur budget</p>	<p>Document projet, budget, rapports d'activités, rapports financiers</p>	<p>Les élections locales peuvent ralentir les activités sur le terrain</p> <p>La volonté politique existe pour élargir les engagements de travail décent</p> <p>Les femmes sont organisées et s'engagent à suivre les formations.</p> <p>Mauvais gestion des crédits accordés / manque de remboursement.</p>	<p>Revue documentaire</p>
		<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il des résultats non ou partiellement atteints pour lesquels tous les fonds prévus ont-ils été épuisés ? • Le projet a-t-il utilisé les ressources de la manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs ? • 	<p>% de résultats non atteints pour lesquels la ligne budgétaire a été épuisée</p> <p>Ration exécution financière /exécution programmatique</p>	<p>Partenaires nationaux</p> <p>ONU Femmes, SNU</p> <p>Partenaires de mise en œuvre</p> <p>Comité de suivi locaux, membres des coopératives, leaders traditionnels et religieux</p>		<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>

		<p>Existe-t-il d'autres solutions alternatives beaucoup moins coûteuses pour atteindre certains résultats ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mécanismes de coordination mis en place pour la mise en œuvre du projet ont-ils permis de promouvoir l'utilisation efficace des ressources financières et humaines ? • Quelles peuvent être les propositions de stratégies plus efficaces pour une utilisation optimale des ressources ? 	<p>Existence de stratégies moins coûteuses documentées</p>	<p>Partenaires nationaux</p> <p>ONU Femmes, SNU</p> <p>Partenaires de mise en œuvre</p> <p>Comité de suivi locaux, membres des coopératives, leaders traditionnels et religieux</p>	<p>United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women</p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p>Rencontre et entretiens avec partenaires nationaux</p> <p>Rencontre et entretiens avec ONU Femmes, SNU</p> <p>Entretiens avec les ONG PMO</p> <p>Entretiens avec les autres acteurs</p>
<p>stratégies alternatives</p>	<p>As t-on contourné certaines difficultés dans la mise en œuvre par des stratégies alternatives ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les nouvelles stratégies non écrites au départ développées pour adresser des questions particulières survenues dans la mise en œuvre du projet ? • Quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ? • Quelle stratégie n'utiliserez-vous plus si le projet devrait être reconduit ? 	<p>Existence de stratégies alternatives utilisées dans la mise en œuvre du projet</p> <p>Existence d'une capacité de réactivité face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités</p>	<p>Partenaires de mise en œuvre</p> <p>ONU Femmes, SNU</p> <p>Comité de suivi locaux, membres des</p>	<p>Non respect du chronogramme de livraison du matériel de communication produit par les fournisseurs</p> <p>Les fournisseurs et le processus d'approvisionnement seront gérés en temps opportun.</p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p>Entretiens avec les ONG PMO</p> <p>Rencontre et entretiens avec ONU Femmes, SNU</p>

cooperatives,
leaders
traditionnels et
religieux

United Nations Entity for Gender Equality
and the Empowerment of Women

Entretiens
avec les autres
acteurs

**durabilite,
perennite**

Les acquis du
projet
pourront-ils
être pérennisés
après le retrait
du bailleur ?

• Le projet a-t-il
impliqué les
bénéficiaires dans sa
mise en œuvre ?

• En quoi le projet a-t-il
renforcé les capacités
des acteurs dans
l'optique d'une
appropriation ?

• Dans quelle mesure
les partenaires de mise
en œuvre ont-ils été
engagés et formés à
assurer la continuité et
étendre les activités du
projet ?

• Les activités du projet
sont-elles intégrées aux
pratiques des
institutions partenaires
notamment nationales ?

• Dans quelle mesure
est-il possible de
procéder à un passage
à l'échelle des
stratégies et résultats
du projet ?

•

Nombre de missions
réalisés auprès des
communautés en
vue de leur adhésion
au projet
Nombre de missions
réalisés auprès des
communautés en
vue de leur
implication au projet

: Nombre
d'intervenants clés
formés aux droits
des femmes et à
l'accès à la santé
Ligne de base : 00
Cible : 90
Nombre de
communautés
sensibilisées aux
problèmes de santé
et aux femmes
Ligne de base : 00
Cible : 30

Nombre de
décideurs et parties
prenantes engagés
pour protéger les
femmes contre les
formes de violence
de référence: Base
de référence: 100
Cible: 300

Existence d'un lien
entre les activités du
projet et les
directives nationales
sur l'autonomisation
des filles et des
femmes

Partenaires de
mise en œuvre

Partenaire
s nationaux

Hypothèse:
l'environnement politique
est favorable à la
création d'emplois.
Risque: les femmes
et les jeunes ne
considèrent pas ces
opportunités comme
viables.

Hypothèse: les parties
prenantes et les
décideurs s'engagent à
participer à toutes les
activités visant à
promouvoir la lutte
contre les différentes
formes de violence.

Risque: les
intervenants hésitent à
changer les traditions et
la culture en invoquant.

Entretiens
avec les ONG
/ PMO.

Rencontre et
entretiens
avec
partenaires

				ONU Femmes, SNU	<input type="checkbox"/>	Rencontre et entretiens avec ONU Femmes, SNU
				Comité de suivi locaux, membres des coopératives, leaders traditionnels et religieux	<input type="checkbox"/>	Entretiens avec les autres acteurs
effets, impact	Les acquis du projet pourront-ils être pérennisés après le retrait du bailleur ?	Quels sont les changements de perceptions et de comportements observés durant la mise en œuvre du projet ? <ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous vu des cas de succès où les bénéficiaires sont devenus des acteurs convaincus du bien-fondé de l'action ? • Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ? • Les changements constatés étaient-ils possibles même sans le projet ? • Dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués au projet ? 	Existence de bonnes pratiques développées par le projet documentés Existence de cas de succès documentés	Partenaires de mise en œuvre Partenaires nationaux ONU Femmes, SNU Comité de suivi locaux, membres des coopératives, leaders traditionnels et religieux	<input type="checkbox"/>	Entretiens avec les ONG PMO. Rencontre et entretiens avec partenaires nationaux Rencontre et entretiens avec ONU Femmes, SNU Entretiens avec les autres acteurs

**EVALUATION FINALE DU PROJET
« PREVENTION ET ANTICIPATION DE LA
VULNERABILITE DES FEMMES ET DES FILLES FACE
AU TERRORISME A TRAVERS LEUR
AUTONOMISATION, LE DIALOGUE
COMMUNAUTAIRE ET L'EDUCATION DANS LE
NORD DE LA COTE D'IVOIRE »**

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC BENEFICIAIRE

Présentations et attentes

Indiquez la raison de votre présence et obtenir le consentement du répondant

- 0. Présentez vous en donnant vos caractéristiques principales** (sexe, éducation, milieu et durée de résidence)
- 1. Avez-vous entendu parler du projet Japon ?** (actions que mènent ce projet, en quoi il peut réduire la vulnérabilité face au terrorisme ?)
- 2. Que savez-vous du terrorisme dans votre localité ?** (votre connaissance a-t-elle évoluée avec le projet)
- 3. Qu'est ce que le projet Japon a-t-il fait pour vous ?**
- 4. Comment s'est fait votre sélection en tant que bénéficiaire du projet ?**
- 5. Avez-vous fait l'objet de renforcement de capacités durant le projet ?** (domaine)
- 6. Comment appréciez-vous l'appui technique et financier reçu de ONU Femmes** (expliquez, solution préconisée)

7. **Quels sont les changements majeurs que vous a apporté le projet ?**
8. **Pensez-vous que le projet ait réduit la vulnérabilité des femmes face au terrorisme ? (comment ?, les changements constatés étaient-ils possibles même sans le projet ?)**
9. **Allez-vous continuer à réaliser vos activités sans ONU Femmes ? (comment ?)**
10. **En cas de reconduction du projet, que suggérez-vous ?**

**EVALUATION FINALE DU PROJET
« PREVENTION ET ANTICIPATION DE LA
VULNERABILITE DES FEMMES ET DES FILLES FACE
AU TERRORISME A TRAVERS LEUR
AUTONOMISATION, LE DIALOGUE
COMMUNAUTAIRE ET L'EDUCATION DANS LE
NORD DE LA COTE D'IVOIRE »**

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC COMITE DE SUIVI

Présentations et attentes

Indiquez la raison de votre présence et obtenir le consentement du répondant

- 0. Présentez votre comité** (*mandat, rôle dans le projet*)
- 1. Que savez-vous du terrorisme dans votre localité ?**
- 2. Quelles sont les actions que vous avez menées dans la cadre du projet ?**
- 3. Selon vous, est-ce que les activités du projet sont liés aux problèmes de genre de votre localité ?** (*pertinence des cibles en termes de vulnérabilité, actualité des besoins*)
- 4. Pensez-vous que les objectifs du projet ont été atteints? (pourquoi ?)**
- 5. Avez-vous fait l'objet de renforcement de capacités durant le projet ? (domaine)**
- 6. Quels sont les changements majeurs qu'a apportés le projet dans votre localité** (*parmi les femmes en particulier, changements de perceptions et de comportements observés dans la mise en œuvre du projet, cas de succès où les bénéficiaires sont devenus des acteurs car convaincus du bien-fondé de l'action, retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux*)

7. **Pensez-vous que le projet ait réduit la vulnérabilité des femmes face au terrorisme ?** (*comment ?, les changements constatés étaient-ils possibles même sans le projet ?*)
8. **Selon vous, qu'est ce qui a été fait pour que les acquis du projet soient durables?** (*implication des bénéficiaires, renforcement des capacités des acteurs dans l'optique d'une appropriation, association des institutions nationales*)
9. **Selon vous, le système de collecte de données sur le projet est-il fiable ?**

**EVALUATION FINALE DU PROJET
« PREVENTION ET ANTICIPATION DE LA
VULNERABILITE DES FEMMES ET DES FILLES FACE
AU TERRORISME A TRAVERS LEUR
AUTONOMISATION, LE DIALOGUE
COMMUNAUTAIRE ET L'EDUCATION DANS LE
NORD DE LA COTE D'IVOIRE »**

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC GROUPEMENT

Présentations et attentes

Indiquez la raison de votre présence et obtenir le consentement du répondant

- 0. Présentez votre groupement** (*domaines d'interventions, rôle dans le projet*)
- 1. Avez-vous entendu parler du projet Japon ?** (*objectif, activités*)
- 2. Que savez-vous du terrorisme dans votre localité ?**
- 3. Quelles activités avez-vous développé dans le cadre du projet ?**
- 4. Comment s'est fait le choix de votre groupement et des activités que avez déroulées ?** (*transparence, participation de la communauté*)
- 5. Qu'avez-vous reçu de ONU Femmes dans le cadre du projet japon ?**
- 6. Votre équipe est-elle équilibrée en genre ?** (*effectif, structuration*)
- 7. Avez-vous atteint vos objectifs dans la mise en œuvre du projet** (*comment, cas de succès*)
- 8. Avez-vous bénéficié de renforcements de capacités pour réaliser les activités de votre groupement ?**

9. **Quelles difficultés avez-vous rencontré dans le développement de vos activités ? Quelles stratégies pour les contourner ?**
10. **Quels sont les changements majeurs qu'a apportés le projet dans votre groupement et vos vies ?**
11. **Comment faites vous le suivi et la gestion de vos fonds ?**
12. **Allez-vous continuer à réaliser vos activités sans ONU Femmes ? (comment ?)**
13. **En cas de reconduction du projet, que suggérez-vous ?**

**EVALUATION FINALE DU PROJET
« PREVENTION ET ANTICIPATION DE LA
VULNERABILITE DES FEMMES ET DES FILLES FACE
AU TERRORISME A TRAVERS LEUR
AUTONOMISATION, LE DIALOGUE
COMMUNAUTAIRE ET L'EDUCATION DANS LE
NORD DE LA COTE D'IVOIRE »**

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC ONU FEMMES

Présentations et attentes

Indiquez la raison de votre présence et obtenir le consentement du répondant

- 0. Présentez ONU Femmes** (*mandat, domaines d'intervention, partenaires clés, synergie d'action avec le SNU, rôle dans le projet*)
- 1. Comment sélectionnez-vous les partenaires de mise en œuvre de vos projets ?** (*implication dans autonomisation des femmes et des filles ? cas du projet Japon*)
- 2. Quelles sont les actions que vous avez menées pour un bon déroulement et suivi du projet Japon ?**
- 3. Quelle pertinence le projet Japon a-t-il du point de vue de réduction face au terrorisme ?**
- 4. Pensez-vous que les objectifs du projet ont été atteints?** (*ceux de ONU Femmes, deux des PMO, pourquoi ?*)
- 5. Avez-vous renforcé les capacités des PMO/acteurs durant le projet ?** (*domaine*)
- 6. Quelles sont les stratégies mises en place par les partenaires pour atteindre les résultats du projet ?**

7. **Selon vous, le projet a-t-il apporté des changements majeurs dans les localités cibles** (*parmi les femmes en particulier, changements de perceptions et de comportements observés, cas de succès, retombées de l'intervention, effets sociaux, économiques, environnementaux*)
8. **Pensez-vous que le projet ait réduit la vulnérabilité des femmes face au terrorisme ?** (*comment ?, les changements constatés étaient-ils possibles même sans le projet ?*)
9. • **Les changements constatés étaient-ils possibles même sans le projet ?** (*dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués au projet?*)
10. **Selon vous, qu'est ce qui a été fait pour que les acquis du projet soient durables?** (*implication des bénéficiaires, renforcement des capacités des acteurs dans l'optique d'une appropriation, association des institutions nationales*)
11. **Y a t-il des pratiques des partenaires que vous pensez capitalisables?** (*lesquels ? considérés comme bonnes pratiques ?*)
12. **Pensez-vous que les communautés se sont appropriées l'initiative ?** (*comment ? pérennité après votre retrait*)
0. **Le projet a-t-il été élaboré sur la base d'une identification des besoins des populations ? Comment cela s'est-elle passée ?**
 1. **Est-ce que le choix des activités du projet est lié aux problèmes de genre identifiés ?**
 2. **Est-ce que les cibles identifiées sont les plus pertinentes en termes de vulnérabilité ?**
 3. **Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils encore d'actualité ?**

13. • Le document projet intègre-t-il un diagnostic genre avec des données désagrégées montrant les contraintes et besoins spécifiques des femmes ?
14. La composition de l'équipe de gestion du programme a-t-elle tenu compte de l'équilibre de genre ?
15. Les rapports de suivi du programme montrent-ils clairement les résultats spécifiques sur les femmes ?
16. Le système de collecte de données sur le projet est-il fiable ? (ONU Femmes fait-elle des contrôles de la qualité des données fournies ?)
17. Recevez-vous régulièrement les rapports financiers des PMO du projet ? (complétude, promptitude)
18. Recevez-vous régulièrement les rapports programmatiques des PMO du projet ? (complétude, promptitude)

**EVALUATION FINALE DU PROJET
« PREVENTION ET ANTICIPATION DE LA
VULNERABILITE DES FEMMES ET DES FILLES FACE
AU TERRORISME A TRAVERS LEUR
AUTONOMISATION, LE DIALOGUE
COMMUNAUTAIRE ET L'EDUCATION DANS LE
NORD DE LA COTE D'IVOIRE »**

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PMO / ACTEURS

Présentations et attentes

Indiquez la raison de votre présence et obtenir le consentement du répondant

- 0. Présentez votre organisation** (*domaines d'interventions, rôle dans le projet*)
- 1. Quelles sont les activités que vous avez menées dans la cadre du projet ?**
- 2. Selon vous, est-ce que le choix des activités du projet est lié aux problèmes de genre identifiés ?** (*pertinence des cibles en termes de vulnérabilité, actualité des besoins*)
- 3. •Votre équipe est-elle équilibrée en genre ?** (*capacités de votre équipe à conduire une telle intervention*)
- 4. Quelles sont les cibles que vous avez atteintes et celles que vous n'avez pas réalisé ?** (*pourquoi ?, les rapports montrent-ils clairement les résultats spécifiques sur les femmes et les hommes ?*)

5. **Y a-t-il des prévisions budgétaires qui ont été largement dépassées (expliquez, solution préconisée)**
6. **Quels renforcements de capacités avez-vous apporté aux communautés ?**
7. **Au cours de la mise en œuvre du projet, avez-vous développé des stratégies pour contourner des éventuelles difficultés ? (lesquelles, problèmes résolus, stratégies alternatives moins coûteuses, expérience à capitaliser, existence de synergie d'action, capacité de réactivité face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités)**
8. **• Quelle stratégie n'utiliserez-vous plus si le projet devrait être reconduit ?**
9. **Quels sont les changements majeurs qu'a apportés le projet dans votre localité (parmi les femmes en particulier, changements de perceptions et de comportements observés dans la mise en œuvre du projet, cas de succès où les bénéficiaires sont devenus des acteurs car convaincus du bien-fondé de l'action, retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux)**
10. **Pensez-vous avoir réduit la vulnérabilité des femmes face au terrorisme ? (comment ?, les changements constatés étaient-ils possibles même sans le projet ?)**
11. **Qu'avez-vous fait pour que les acquis du projet soient durables ? (implication des bénéficiaires, renforcement des capacités des acteurs dans l'optique d'une appropriation, association des institutions nationales)**
12. **Le système de collecte de données sur le projet est-il fiable ? (existe-t-il des contrôles de la qualité des données fournies ? Rend-il correctement compte des chiffres du projet ?)**

CADRE DE RESULTAT

Résultats	Indicateurs, ligne de base et cible	Moyen de vérification/ Sources d'information	Hypothèses/Risques
<p>Objectifs: Autoriser les femmes ivoiriennes, les jeunes filles et les communautés à anticiper et à prévenir la vulnérabilité face au terrorisme et à tout conflit interne dans un contexte post électoral</p>			
<p>RESULTAT I : Femmes et jeunes filles dans la partie nord de la Côte d'Ivoire, particulièrement les plus marginalisés et exclus sont habilités par le biais de la création d'emplois, développement des activités génératrices de revenus et en renforçant les capacités</p>			
<p>Sortie Renforcement des capacités techniques et financières des groupes de femmes pour les activités génératrices de revenus (AGR)</p>	<p>I: Nombre de femmes et de jeunes filles formées à la mise en œuvre de micro-projets et d'affaires Ligne de base : 965 Cible : 1465</p> <p>I: Nombre d'anciennes femmes</p>	<p>Rapport du bureau pays</p> <p>Rapports de progrès et de suivi du projet</p>	<p>Hypothèses :</p> <p>Risques : La volonté politique existe pour développer les engagements de travail décent, Des données sont disponibles pour surveiller et évaluer les politiques et les projets, Les femmes sont</p>

analphabètes et
jeunes filles qui
peuvent écrire et
lire

Ligne : 226

Cible : 426

I: Nombre de
femmes et de jeunes
filles qui génèrent
des revenus

Ligne de base : 965

Cible : 1465

organisées et engagées à
suivre : Les leaders de la
résistance des associations
féminines à une gestion
plus transparente au sein
de leurs structures.

Mauvaise gestion des
crédits accordés / manque
de remboursement.

Les activités domestiques
et les responsabilités des
femmes les empêchent de
participer à des
formations.

Les leaders de la
résistance des associations
féminines à une gestion
plus transparente au sein
de leurs structures.

Activité 1.1.1: Identifier les zones, les bénéficiaires et leurs besoins réels : constitution des groupes

Activité 1.1.2: Renforcer les capacités organisationnelles et techniques pour la formalisation des groupes de femmes

Activité 1.1.3 : Établir un accord avec les structures locales de micro-crédit et d'autres parties prenantes concernées pour les AGR durables

Activité 1.1.4 : Former les groupes de femmes dans des domaines d'intérêt spécifiques

(agriculture, élevage, artisanat, ...), y compris la comptabilité simplifiée, la RBM pour les microprojets et l'alphabétisation

Activité 1.1.5 : Achat de matériel et d'équipement pour faciliter les activités des groupes de femmes

Activité 1.1.6 : Identifier et former les jeunes associés au projet

<p>Sortie 1.2 Un environnement permettant aux femmes et aux jeunes d'accéder à l'emploi est activé.</p>	<p>I: Nombre de femmes et de jeunes filles ayant accès à l'emploi Ligne de base : 00 Cible : 180</p>	<p>Rapport du bureau pays Rapports de progrès et de suivi du projet</p>	<p>Hypothèse : L'environnement politique est favorable à la création d'emplois. Risques : Les femmes et les jeunes ne considèrent pas ces opportunités comme viables.</p>
---	--	---	---

Activité 1.2.1 : Soutenir 2 chaînes de valeur présentant un potentiel économique et social

Activité 1.2.2 : Offrir un espace équipé aux femmes entrepreneurs et aux groupes de femmes pour la promotion de leurs produits

Activité 1.2.3 : Faciliter le partage d'expérience entre les femmes pour la promotion de leur entreprise

RÉSULTAT 2: Les femmes et les filles vulnérables dans la partie nord de la Côte d'Ivoire sont plus sûres grâce aux soins de santé et à la protection contre toutes les formes de violence

<p>Sortie 2.1</p> <p>L'engagement des décideurs et des parties prenantes à protéger les femmes et les jeunes contre différentes formes de violence et promouvoir les droits des jeunes et des femmes est augmenté</p>	<p>I: Nombre de décideurs et d'intervenants engagés pour protéger les femmes contre les formes de violence de différence</p> <p>Ligne de base : 100</p> <p>Cible : 300</p> <p>I: Nombre de zones avec un comité actif de décideurs</p> <p>Ligne de base : 00</p> <p>Cible : 6</p>	<p>Rapport des réunions des comités</p> <p>Rapports de progrès et de suivi du projet</p>	<p>Hypothèse : Les parties prenantes et les décideurs s'engagent à participer à toutes les activités visant à promouvoir la lutte contre les différentes formes de violence.</p> <p>Risques : Les parties prenantes hésitent à changer les traditions et la culture d'appel.</p>
---	---	--	--

- Activité 2.1.1: Sensibiliser les décideurs et les parties prenantes (autorités locales, chefs traditionnels, etc.) sur la violence à l'égard des femmes et des jeunes
- Activité 2.1.2: Former les décideurs sélectionnés sur la protection, sur le genre et les droits des femmes
- Activité 2.1.3: Création de comités chargés de la protection des femmes dans les zones sélectionnées
- Activité 2.1.4: Campagnes de sensibilisation sur la violence à l'égard des femmes

<p>Sortie 2.2: Les capacités des acteurs clés en matière de santé afin de promouvoir les droits des femmes à l'accès à la santé sont renforcées</p>	<p>I: Nombre d'intervenants clés formés aux droits des femmes et à l'accès à la santé Ligne de base : 00 Cible : 90</p> <p>I: Nombre de communautés sensibilisées aux problèmes de santé et aux femmes Ligne de base : 00 Cible : 30</p>	<p>Rapports de formation</p> <p>Rapports de progrès et de suivi du projet</p>	<p>Hypothèse : Les parties prenantes clés trouvent le temps de participer aux activités.</p> <p>Risques : Les principaux acteurs ne sont pas disponibles pour la formation à cause du manque de personnel des structures.</p>
---	--	---	---

- Activité 2.2.1: Campagnes de sensibilisation sur la santé et les droits des femmes
- Activité 2.2.2: Organiser des formations sur la santé
- Activité 2.2.3: Achetez du matériel pour renforcer les structures de soins.
- Activité 2.2.4: Fournir un soutien financier et technique aux aidants naturels des survivants de la violence et des mutilations génitales féminines
- Activité 2.2.5: Faciliter l'échange d'expériences avec des femmes d'autres régions ou pays
- Activité 2.2.6: Traduire en langues locales et diffuser la stratégie de violence fondée sur le genre et la loi sur les mutilations génitales féminines

RÉSULTAT 3: Les communautés sont solides, résilientes et capables de prévenir et de protéger les femmes, les jeunes filles et toute la population contre les

activités de terrorisme, grâce à des activités de sensibilisation et de sensibilisation et au dialogue communautaire.

<p>Sortie 3.1 La cohésion sociale entre les communautés locales et transfrontalières est renforcée.</p>	<p>I: Nombre de comités d'alerte impliqués dans la cohésion sociale Ligne de base : 50 Cible : 100</p> <p>I: Nombre d'initiatives sur la sensibilisation et la préparation des communautés organisées par les Comités d'alerte Ligne de base : 00 Cible : 8</p>	<p>Rapport des réunions organisées</p> <p>Rapports de progrès et de suivi du projet</p>	<p>Hypothèse : Les communautés locales sont engagées.</p> <p>Risques : Les activités de terrorisme sont développées dans le nord de l'IC.</p>
---	---	---	---

Activité 3.1.1: Élargir les partenariats avec 30 comités existants mis en place dans les initiatives précédentes

Activité 3.1.2: Formuler des partenariats avec 20 comités d'alerte précoce travaillant avec le PNUD

Activité 3.1.3: Mettre en place des stations de communication sur les marchés locaux pour

atteindre le public féminin

Activité 3.1.4: Améliorer l'espace de vente pour les femmes où la session de terrorisme peut être discutée pour leur protection et pour comprendre leur rôle en tant que bénéficiaires et agents de protection contre le terrorisme et d'autres types de conflits

Activité 3.1.5: Évaluation de la dimension de genre de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme

Activité 3.1.6: Élaborer et mettre en œuvre une stratégie sur le rôle des femmes dans le plan national de lutte contre le terrorisme au niveau local, national et régional.

<p>Sortie 3.2: Un dialogue et des sensibilisations communautaires réguliers sur le terrorisme et d'autres types de violence qui peuvent affecter les femmes et les jeunes filles sont organisés.</p>	<p>I: Nombre de partenariats avec des radios communautaires établies Ligne de base : 5 Cible : 12</p> <p>I: Nombre de réunions sur le dialogue communautaire et la prévention du terrorisme organisées par les leaders communautaires Ligne de base : 00</p>	<p>Rapport sur les missions de suivi</p> <p>Rapport des réunions organisées</p> <p>Rapports de progrès et de suivi du projet</p>	<p>Hypothèse : Les autorités locales, les élus et les leaders communautaires sont engagés.</p> <p>Risques : Les autorités locales, les élus et les dirigeants de la communauté hésitent à changer les traditions et la culture invocatrices.</p>
--	--	--	--

Cible : 30

- Activité 3.2.1:** Identifier les travailleurs sur le terrain
- Activité 3.2.2:** Plaidoyer auprès des autorités locales, des élus et des leaders communautaires
- Activité 3.2.3:** Formaliser avec les élus locaux et MSFFE, MINCOM, MINAGRI et MSLS pour le suivi et le cadre communautaire
- Activité 3.2.4:** Organiser des sessions de prévention de la cohésion sociale et du terrorisme avec les femmes, les hommes, les jeunes, les leaders traditionnels et les associations religieuses.
- Activité 3.2.5:** Établir des partenariats avec des radios communautaires
- Activité 3.2.6:** Améliorer les espaces de vente et d'autres espaces utiles où les femmes se rencontrent et élaborent des stratégies pour leur protection contre le terrorisme

RÉSULTAT 4: Le projet est lancé à temps, efficace dans sa mise en œuvre et dispose d'un bon rapportage

<p>Sortie 4.1: Le projet est bien coordonné</p>	<p>I: Nombre de mission de surveillance Ligne de base : 00 Cible : 4</p> <p>I: Nombre de réunions de coordination organisées Ligne de base : 00</p>	<p>Rapport sur les missions de suivi</p> <p>Rapport des réunions organisées</p> <p>Rapports de progrès et de suivi du projet</p>	<p>Hypothèse : Les partenaires d'exécution sont motivés et disponibles.</p> <p>Risques : Les élections locales peuvent ralentir les activités sur le terrain.</p>
---	---	--	---

Cible : 4

I: Nombre d'employés recrutés

Ligne de base : 00

Cible : 3

I: Nombre de rapports narratifs et financiers obligatoires produits

Ligne de base : 2

Cible : 4

I: Nombre d'évaluations réalisées

Ligne de base : 1

Cible : 2

Rapport final d'évaluation

Rapport de coordination des réunions

Activité 4.1.1: Recruter l'équipe, y compris les consultants

Activité 4.1.2: Achat de l'équipement du projet

Activité 4.1.3: Lancer officiellement le projet

Activity 4.1.4: Mission de suivi et évaluation

Activity 4.1.5: Établir un partenariat avec une agence de presse pour le projet

Activity 4.1.6: Produire des rapports narratifs et financiers trimestriels

<p>Sortie 4.2: La visibilité du projet et du donateur est assurée</p>	<p>I: Nombre de documents de communication produits Ligne de base : 100 Cible : 200</p> <p>I: Nombre de couverture médiatique (vidéo-journal radio) Ligne de base : 00 Cible : 20</p>	<p>Rapports de progrès et de suivi du projet</p> <p>Rapport final d'évaluation</p>	<p>Hypothèse : Les fournisseurs et le processus d'approvisionnement seront gérés en temps opportun.</p> <p>Risques : Non respect du chronogramme de livraison du matériel de communication produit par les fournisseurs.</p>
--	---	--	--

- Activité 4.2.1: Produire des gadgets (tee-shirts, casquettes, dépliants ...)
- Activité 4.2.2: Élaborer des affiches et des panneaux
- Activité 4.2.3: Organiser la couverture médiatique des activités clés
- Activity 4.2.4: Organiser un talk-show, des débats sur la radio / la télévision sur le sujet